



grobiosciences

Le cycle de débat

Lavelanet, 17 mars 2005
Saint-Gaudens-Aspet, 22 mars 2005
Tarbes-Ossun 24 mars 2005

Forums de concertation sur l'accompagnement du renforcement de la population d'ours bruns des Pyrénées

Analyse par Jean-Claude Flamant, Mission Agrobiosciences

Edité par la Mission Agrobiosciences.

La Mission Agrobiosciences est financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région
par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Renseignements : 05 62 88 14 50 (Mission Agrobiosciences)

Retrouvez nos autres publications sur notre site : <http://www.agrobiosciences.org>



1. Méthodologie et réalisation des Forums

La formule des « Forums par cercles d'échanges » a été utilisée pour la consultation « grand public ». Elle a été mise en œuvre par la Mission d'Animation des Agrobiosciences qui est à l'origine de sa conception. Elle répond au souci de recueillir les expressions représentatives d'une large diversité de la population. Par rapport à une procédure de sondage classique, cette formule présente l'avantage de faire émerger les expressions des participants au cours d'un processus de débat « dialogique ». Par rapport aux réunions d'information et de débat public habituellement pratiquées, elle assure l'expression et l'écoute de tous les participants présents sans exception et dans le respect de chacun. On attend donc de cette formule, qui est encore en cours d'expérimentation, la production d'un argumentaire élaboré résultant de la confrontation de différents types de points de vue.

Le déroulement de chaque Forum a été le suivant :

- Les participants sont répartis dans une même salle au sein de huit cercles d'une dizaine de personnes (15 minutes).
- L'animateur général de la réunion présente le sujet de la rencontre et les règles du jeu (15 minutes).
- Echanges entre les participants à chaque cercle. Un « guide des échanges » sert de fil conducteur au dialogue qui s'instaure entre les membres du cercle, sous la direction d'un animateur rapporteur ; chaque cercle est en outre accompagné par un preneur de notes. (120 minutes).
- Restitution en séance plénière, par les rapporteur de chaque cercle, des éléments des échanges considérés comme les plus saillants et des conclusions adoptées au cours des quinze dernières minutes d'échanges, dans la limite de deux à trois minutes maximum par cercle (30 minutes)
- Débat général entre les participants et recueil des avis de la part des participants qui veulent s'exprimer (20 minutes).
- Un « grand témoin » invité dégage les leçons de ces échanges par cercle et de ce débat général (15 minutes).

(Durée totale du déroulement du Forum : environ 4 heures tout compris, de 18h00 à 22h00)

Les participants (au total 170 personnes) ont été recrutés par un institut de sondage (BVA Toulouse) par démarchage téléphonique en référence aux critères suivants :

- périmètre géographique de recrutement : les communes de la zone « massif des Pyrénées »,
- catégories : représentativité des catégories socioprofessionnelles INSEE, parité homme-femme ; exclusion des élus, des responsables d'associations et des professionnels faisant par ailleurs l'objet d'autres procédures de consultation.

Le guide des échanges a été élaboré par le chef de projet (Mission Agrobiosciences), en liaison avec la DIREN Midi-Pyrénées et le Cabinet Georges Mas Consultant.

Une trace écrite a été gardée des expressions des participants par les notes manuscrites de chacun des preneurs de notes par cercle et par l'enregistrement des restitutions orales et du débat général, enregistrement qui a été ensuite retranscrit en vue de son exploitation.

Les animateurs et preneurs de notes (les mêmes pour chacun des trois forums, soit au total seize personnes – majoritairement des étudiants en DEA de psychologie de l'Université de Toulouse Le-Mirail) ont bénéficié d'une formation préalable d'une journée sur le fond du projet et sur la conduite des échanges (en référence au guide des échanges), sous la direction du Cabinet Georges Mas Consultant.

La synthèse de ces échanges a été réalisée d'abord sur la base des restitutions des cercles d'échanges, du débat général puis des réactions du grand témoin invité (Voir en annexe la retranscription des interventions réalisées en séance plénière), puis par une lecture exhaustive des notes prises autour de chaque cercle et une mobilisation des expressions les plus significatives.

Les trois grands témoins invités ont été :

- à Lavelanet : Gérard Balent, directeur de recherche INRA (pastoralisme et forêt)
- à St-Gaudens-Aspet : Stéphane Thépot, correspondant « Le Monde » à Toulouse
- à Tarbes ; Bertil Sylvander, directeur de recherche INRA (socio-économie)

La répartition des participants est la suivante :

	St-Gaudens – Aspet	Lavelanet	Tarbes-Ossun	Total
Effectif total	56	59	55	170
Hommes	34	32	31	97
Femmes	22	27	24	73
Agriculteurs (et ouvriers agricoles)	5	6	7	18
Artisans, commerçants	6	4	2	12
Cadres, profession intellect.	3	6	6	15
Professions intermédiaires	10	12	13	35
Ouvriers (non agricoles)	7	4	4	15
Employés	6	8	6	20
Retraités (non agricoles)	13	12	11	36
Autres, sans emplois	2	7	4	13
Sans mention de catégorie	4	0	2	6

Commentaires de la personne chargée du recrutement :

Pour chaque Forum, un total de 110 à 120 personnes a été retenu en référence aux critères adoptés et par démarchage téléphonique, avec relance la veille du Forum en vue d'assurer la présence de 80 personnes. En fait, il aurait fallu retenir 140 personnes pour parvenir effectivement au nombre attendu.

Le déficit tient notamment aux distances à parcourir, tout particulièrement pour les habitants de certaines vallées : les distances moyennes à vol d'oiseau entre le lieu d'habitat et le lieu du Forum ont été estimées à 35 kilomètres pour Lavelanet, 26 kilomètres pour St-Gaudens-Aspet, et 35 kilomètres pour Tarbes-Ossun.

2. Notes d'ambiance sur le déroulement des forums

Avant de rendre compte du contenu des échanges réalisés autour des tables, quelques notes d'ambiance sont nécessaires pour rendre compte de l'appréciation des participants sur la formule utilisée :

Un intérêt très positif est exprimé par les participants pour la formule de débat qu'ils découvrent. Celle-ci est qualifiée d' « ingénierie sociale » par Bertil Sylvander, grand témoin invité à Tarbes. Plusieurs participants manifestent leur satisfaction à la suite de la mise en commun des restitutions de chaque cercle.

Une grande richesse et une abondance de commentaires et d'idées suscités par deux heures d'échanges : les trois grands témoins invités disent avoir été surpris de la productivité de la formule, et aussi par la pertinence des remarques entendues autour des tables.

Une protestation cependant de la part de certains participants, protestation exprimée dans pratiquement tous les cercles au début des échanges, avec des réactions parfois vives et des débats qualifiés de « mouvementés » par les rapporteurs, voire de la véhémence dans le ton : « *La décision du renforcement d'ours a déjà été prise et on nous demande de débattre* ». C'est une « *démocratie de façade* ». Certains participants se disent même « *scandalisés* »... tout particulièrement les éleveurs présents qui sont les plus critiques dans ce sens.

Ceci génère trois types d'attitudes pour la suite des échanges :

- Le regret que ces débats, dont le climat et la productivité sont par ailleurs appréciés, n'aient pas été engagés auparavant à propos du principe même du renforcement.
- Pour certains des participants, le sentiment de servir de caution à une décision déjà prise. « *Pourquoi nous demander maintenant notre avis ? Tout est déjà bouclé.* » Ou une autre manière de dire : « *Ces mesures d'accompagnement, c'est pour faire passer la pilule. Tout est déjà bouclé* ». Et ceci tout particulièrement de la part d'éleveurs qui refusent le principe des mesures d'accompagnement parce que refusant d'envisager la présence de l'ours. Malgré tout, compte-tenu de l'intérêt exprimé pour la forme de ces débats, la plupart d'entre eux font le pari qu'ils vont être entendus.
- Enfin la grande satisfaction de la majorité des participants d'avoir leur mot à dire en tant que citoyen sur un sujet dont ils ont entendu parler par la presse ou dans leur entourage ou auquel ils portent un intérêt personnel positif, mais dont ils n'avaient pas eu l'occasion de débattre avec d'autres jusqu'à présent, même si ceux-ci ne sont pas du même avis. L'un d'entre eux se déclare même extrêmement satisfait de cette réunion « *qui a démontré qu'il est possible de débattre en dehors de la présence des élus et porte-parole habituels* ».

En résumé : un intérêt partagé pour la formule de débat ; du scepticisme cependant de la part de certains quant à son utilité ; une adhésion quasi générale à l'idée de pouvoir être entendu.

En fait, dans ce qui suit, on ne peut pas rapporter le contenu de ces échanges en référence à une ligne générale. Les clivages sont manifestes. L'analyse consiste à identifier

des familles d'expressions, à esquisser des modes de raisonnements, et à pointer aussi des remarques « singulières ». Enfin, des propositions concrètes d'accompagnement sont listées.

3. L'état d'esprit par rapport à l'ours et au renforcement de sa population

(1) Les sentiments que suscite l'ours

Pour comprendre la logique des commentaires sur les mesures d'accompagnement, il faut attacher une grande importance aux attitudes et aux sentiments suscités par l'ours en tant qu'animal sauvage, c'est-à-dire ce que sont les images de l'ours dans l'inconscient collectif et les représentations sociales de l'ours.

« *Un animal potentiellement dangereux* » : les sentiments de peur, de craintes, d'angoisses s'expriment fortement autour des tables, qu'il s'agisse de l'image d'un animal prédateur ou de la force des nombreuses histoires locales racontées à propos de l'ours (certains évoquent des anecdotes familiales vécues ou racontées par leurs pères et grands-pères menacés par des ours).

On évoque à ce propos les dangers pour l'homme : le chasseur, le chercheur de champignons, le randonneur, la personne chargée de l'entretien des captages d'eau, et même les pêcheurs en altitude... De manière répétée, les éleveurs qui s'expriment autour des tables ne croient pas à « *la possibilité d'une cohabitation pacifique entre l'homme et l'ours* ».

Certains participants mettent en avant cette peur en appui de leur opposition à la décision du renforcement, tandis que d'autres affirment qu'il sera nécessaire de la surmonter :
- « *Il faudrait comprendre les raisons profondes de la peur* ».

D'autres intervention prônent une attitude de « *respect mutuel* » entre l'homme et l'ours, avec la nécessité d'une recherche des conditions qui soient favorables aux deux à la fois. On évoque aussi à Aspet l'enjeu que constitue « *le consensus pour une vie commune entre l'homme et l'ours, puisque c'est une sorte de remariage forcé* ».

Cependant, une table, à Lavelanet, parvient à la conclusion de ces échanges que « *l'ours est indissociable de la question du devenir de l'homme : pas d'ours sans l'homme, mais pas d'ours contre l'homme* ».

Pourquoi être toujours en position de défense alors que l'on devrait rechercher des mesures qui aillent dans le sens d'un appui à l'ours et à sa valorisation pour la population ? Gérard Balent, grand témoin invité à Lavelanet, fait remarquer que la logique de la consultation tend à privilégier les oppositions à l'ours plutôt que la recherche des bénéfices apportés par l'ours. Il aurait été plus productif selon lui que l'on démarre les échanges par l'expression d'arguments pour ou contre le principe du renforcement de la population d'ours.

(2) Conceptions de la liberté et des contraintes de la vie en montagne

Les Pyrénées, territoire de libertés ou territoire de contraintes ? Cette question constitue aussi un point de cristallisation des débats selon que l'on se déclare en faveur ou en opposition au renforcement de la population d'ours.

Pour certains, le renforcement de la population d'ours va forcément induire des contraintes fortes et va restreindre les libertés de la vie en montagne et de déplacements des personnes. Ce point de vue va jusqu'à la crainte exprimée que l'ours devienne « *le roi de la montagne* » avec comme conséquence qu'il en vienne à « *chasser les bergers* » : des remarques fortement critiques vis-à-vis du principe du renforcement et des mesures d'accompagnement associés à « *un retour au mode d'esclavage* » (à Tarbes notamment).

Ces questions ouvrent vers des questions d'ordre plus général sur le futur des Pyrénées avec ou sans l'ours : « *Que veut-on faire de la montagne : une zone touristique ou une zone sauvage ?* » « *Faut-il laisser les Pyrénées à l'homme ou à l'ours ?* ». La vie en montagne est-elle compatible avec l'installation de parcs, de clôtures, etc. pour se protéger de l'ours, et/ou pour protéger les animaux, brebis et ruches contre les dégâts de l'ours ?

Pour d'autres participants, l'ours est au contraire garant d'une qualité de vie en montagne : évidemment, selon eux, ceci ne peut pas se faire sans une augmentation de la réglementation, mais les modalités de celle-ci devraient passer « *toujours par la recherche d'un consensus* ». Une attitude pour sortir, en quelque sorte, d'une vision manichéenne de la question de l'ours.

(3) Analyses de la logique des mesures d'accompagnement

** Un premier type de jugement : les acteurs locaux se ressentent niés*

Une première tendance s'exprime qui considère qu'il s'agit d'un catalogue de mesures qui est présenté comme si les acteurs de base n'avaient rien à dire... Ce n'est pas uniquement le fait que la décision soit déjà prise qui trouble ceux qui s'expriment selon cette tonalité. Ce qui est en cause pour eux, c'est le sentiment d'être incompris, de ne pas être pris en compte. Il s'agit tout particulièrement des éleveurs qui se ressentent ignorés dans les contraintes comme dans les savoir-faire de leur métier. Une formule résume plusieurs expressions : « *Ça vexé les montagnards de ne pas avoir été consultés* », ou encore : « *C'est pour faire plaisir aux parisiens. A nous ça ne nous apporte rien.* ». A ceci s'ajoute le sentiment qu'il s'agit d'une action montée par des gens extérieurs à leur pays, non natifs des vallées, et qui ne peuvent pas les comprendre.

Et même ceux qui se déclarent en faveur de l'ours considèrent qu'il faut « *impliquer les gens pour qu'ils se sentent intégrés au projet* ». Une autre expression va dans ce sens : « *La manière est tout autant importante, si ce n'est plus, que les mesures* ». Sous-entendu de tout cela : les pouvoirs publics s'y prennent mal...

Il y a aussi le contenu de ces mesures d'accompagnement qui semblent proposées « *avec une grande ignorance de la situation* » des acteurs économiques de la montagne, tout particulièrement des éleveurs. C'est pourquoi, la première mesure d'accompagnement serait d'entendre et de comprendre les gens parler de ce que ça va changer pour eux. De ce qu'ils ont à gagner et à perdre.

Cet argument de l'ignorance des réalités s'exprime aussi en référence au fait que les problèmes socioéconomiques préexistants avec lesquels les mesures d'accompagnement vont interférer sont beaucoup plus complexes qu'ils n'y paraissent. Les problèmes ne peuvent pas

être résolu par de simples mesures d'accompagnement. Et ajoutent certains : « *De toute manière, la cohabitation est impossible avec l'ours* », avec des évocations par certains participants de leurs parents qui ont chassé l'ours : « *Ce n'est pas pour le réintroduire aujourd'hui !* ».

** Un deuxième type de jugement : l'adhésion au principe du maintien de la biodiversité*

Plusieurs personnes se déclarent favorables au renforcement de la population d'ours avec des arguments qui valorisent le principe de maintien de la biodiversité. Il faut faire le constat que les mots qu'ils utilisent sont beaucoup moins forts que ceux des opposants. Ce n'est pas non plus parmi eux que l'on entend ceux qui regrettent d'être mis devant le fait accompli. Et il faut aussi souligner que le sujet du débat ne portait pas sur l'opportunité du renforcement et sur ses motivations, et que ce sont surtout les opposants déclarés qui ont engagé les échanges sur le principe même :

- « *C'est normal de s'investir pour préserver la biodiversité, même dans des zones peu propices* »
- « *Il faut une reconnaissance de la biodiversité, donc, tout le monde en montagne a besoin de mesures d'accompagnement, et faire confiance à ceux qui ont en charge la réintroduction* »

Quelques réflexions aussi insistent sur la nécessité de mettre en avant le rôle direct et positif que pourrait jouer l'ours au sein de l'écosystème montagnard (et pas uniquement en argumentant « *que les décisions viennent de l'Europe et sont imposées aux Pyrénées* »), par exemple par son rôle dans l'élimination des animaux faibles ou malades des populations d'isards :

- « *L'ours est un nettoyeur de la montagne et fait partie du système* »
- « *L'ours peut être acteur du changement de l'écosystème* »

Les remarques qui s'expriment dans ce sens favorable à l'ours évoquent le fait que « *l'ours a toujours vécu dans les Pyrénées* », mais mentionnent aussi qu'il faut s'intéresser aussi aux autres espèces sauvages de la montagne et au patrimoine naturel des Pyrénées dont fait partie l'ours :

- « *On n'a pas le droit de décider de la disparition d'une espèce. Mais il ne doit pas être un alibi : il faut réfléchir globalement la question de la biodiversité dans les Pyrénées* ».

** Un troisième type de jugement : le besoin d'une approche globale sur le territoire*

Une autre grande tendance consiste à dire : « *On n'a rien contre les mesures d'accompagnement proposées, mais elles sont trop ponctuelles* ». Ce jugement, particulièrement bien exprimé au sein d'un des cercles de Lavelanet, en appelle à « *une conception globale d'ensemble* », à une démarche que l'on peut qualifier de « *systémique* ». Ils sont favorables aux mesures mais reprochent à la proposition qui est faite d'être présentée comme « *un catalogue de dispositions ponctuelles* », avec le risque que « *certaines d'entre elles pourraient être contradictoires* ».

Pour ceux qui formulent cette analyse, il s'agit d'une critique majeure. Celle-ci permet de comprendre différentes manières de voir l'ours :

- Une première analyse consiste à concevoir une montagne favorable à l'ours comme étant « *une montagne où l'agriculture est restée vivante* », ce qui n'est pas le cas en Ariège et Aude, et ce qui est menacé en Hautes-Pyrénées. D'où la remarque suivante : « *Le renforcement va se faire rapidement, mais combien de temps faudrait-il pour redonner vie à une montagne agricole ?* ».
- Plus précisément, on considère que les Pyrénées, telles qu'elles ont évolué au cours des dernières décennies, sont « *inadaptées à l'ours* », à la fois en raison de la présence de populations (ce n'est pas une montagne vide) et en raison de la désertification agricole qui s'est accompagnée de l'expansion des forêts de résineux (Aude et Ariège).
- Un troisième point de vue consiste à dire qu'une montagne favorable à l'ours est une montagne où l'ours va trouver facilement de quoi se nourrir sans avoir à se déplacer sur de grandes distances, et sans avoir à causer des dégâts parce qu'il a faim.

Il faut souligner que dans cette demande d'approche globale se retrouvent des participants qui se déclarent favorables à l'ours (et qui formulent cette analyse sous l'angle des conditions qu'il faudrait réunir en sa faveur), mais ils rejoignent le jugement de certains opposants : « *Vous voyez bien que ce n'est pas possible, ce renforcement court à l'échec* ». Ou encore : « *L'ours ne peut pas survivre dans la montagne telle qu'elle est* ».

Cette sensibilité d'approche globale s'exprime aussi parmi ceux qui prônent une attitude délibérément constructive vis-à-vis de l'ours. Il s'agit alors pour eux de la nécessité de réaliser une mobilisation de l'ensemble des acteurs : « *Il faut que tout bouge. Nous... mais aussi la façon dont on administre et on organise la montagne* ». Cette option suppose que l'on associe étroitement dans la même stratégie de changement, les hommes qu'il faut informer et former, et aussi les institutions et organismes qui sont concernés afin que tout le monde joue le jeu. « Concertation » et « implication » sont probablement les deux mots-clés à retenir ici pour alimenter cette approche globale.

Dans cette ligne d'analyses favorables à l'ours, le renforcement serait une réussite s'il permettait à la fois une évolution positive de la population de l'ours mais aussi une évolution positive de la population humaine dans le massif pyrénéen, dans le contexte régressif actuel :

- « *Les bonnes mesures d'accompagnement sont celles qui protègent et l'homme et l'ours* »,
- « *Sauver l'ours, c'est sauver l'homme : si l'ours est là, c'est que la montagne est saine* ».
- « *C'est cher, mais c'est une question d'équilibre pour la faune : c'est à travers la faune sauvage que l'humain existe* »

Dans cette conception « globale », il faut noter qu'à plusieurs reprises il est rappelé que l'ours traverse les frontières créées par les hommes et qu'il faudrait synchroniser les mesures d'accompagnement avec les acteurs du côté espagnol (et les andorrans aussi quoique non mentionnés) ? La question est posée : « *Que se passe-t-il avec l'ours en Espagne ?* » Le besoin d'une réflexion commune avec les Espagnols est formulé.

* *Un quatrième type de jugement : le besoin de temps*

On évoque souvent dans le forum tenu à Lavelanet, le fait que l'on a vécu dans cette région sans l'ours depuis cinquante ans. « *C'est artificiel de vouloir le réintroduire, de vouloir remettre un animal qui a quitté les lieux par la force des choses et du temps* ». Et on garde

encore le souvenir des chasseurs qui étaient « *portés en triomphe* » lorsqu'ils avaient tué un ours. Et quelqu'un souligne le paradoxe suivant : « *On a mis des générations à se débarrasser de l'ours et maintenant on nous le réimpose* ».

Les compte-rendus oraux ont rapporté la vivacité des débats, et tout particulièrement les interventions des éleveurs (« *bloqués dans leur opposition radicale à l'ours* » éprouve le besoin d'écrire l'un des rapporteurs, non pas pour critiquer cette attitude mais pour souligner la force avec laquelle ces positions s'expriment)... Alors, peut-on parvenir à un accord ? Certains participants en déduisent qu'il faudra « *une génération pour former de nouveaux éleveurs qui auront une autre conception* ».

Les interventions tendent à en conclure qu'il faut « *une régulation pour que les gens pour et les gens contre s'entendent* » :

- « *Ce sera long, car l'ours est présenté comme un ennemi* ».
- « *Les hommes se sont habitués à vivre sans l'ours. Comment aider ces gens à l'accepter ?* »
- « *Il faut réintroduire l'habitude de vivre avec l'ours en même temps que l'ours* ».

Ce qui est à rapprocher de l'idée mentionnée quelque fois selon laquelle il faudrait respecter des étapes dans le renforcement et ne pas aller trop vite. Car il faut obtenir de faire participer tous les acteurs au succès de l'opération. On met en cause à ce niveau « *les lobbys, les verts, les politiques... mais ils ne vivent pas sur place !* » « *Il faut que les populations locales s'approprient la chose et soient associées* ». L'idée est émise d'un « *observatoire pour examiner les mises en pratique des mesures et s'adapter au fur et à mesure* ».

Or, il est rapporté autour de certaines tables que certains sont décidés, dans les vallées, à faire échouer les actions de renforcement, notamment avec le fusil : « *Il suffira de tuer un ou deux ours par an et tout ira bien !* ».

(4) Interrogations et critiques sur les moyens

Evidemment, ces mesures d'accompagnement, quelles qu'elles soient, sont à mettre en rapport avec la question des moyens...

Une demande récurrente concerne le coût des mesures d'accompagnement, avec plusieurs remarques de nature différente, provenant de différents types de point de vue concernant l'ours :

- La méconnaissance du montant total et de « *qui va payer* » inquiète : « *Quel est le coût de préservation d'une espèce sauvage ?* » - sous-entendu : « *... Alors que les moyens consacrés à la montagne sont déjà insuffisants* ».
- Une critique concernant aussi les moyens qui vont être ainsi dépensés : avec les mêmes moyens ne pourrait-on pas satisfaire les besoins des populations de la montagne (notamment services publics, santé, etc.) ; le montant de ces mesures ne vait-il pas être « *démesuré, donc choquant* » par rapport au budget modique des municipalités de montagne ?
- De la part d'éleveurs, des doutes s'expriment aussi quant à « *l'acceptation sociale de nouvelles mesures d'aides aux éleveurs alors que la société devient critique vis-à-vis* ».

du principe des subventions à l'agriculture ». Toutes ces mesures « *ça veut dire plus d'impôts* ».

- « *Des éleveurs en ont assez de voir que l'argent est la seule mesure possible* ». Certains se demandent même si l'ours ne serait pas un prétexte pour aider l'élevage en train de disparaître : « *Il faut d'abord sauver l'élevage ! L'ours n'est pas nécessaire* ».
- Un éleveur opposant radical va jusqu'à déclarer qu'il « *ne veut pas de l'argent sale de la corruption de l'ours* »
- Et, pour certains participants, l'ours n'est pas une priorité : il y a d'autres problèmes dans le monde – « *des gens qui meurent de faim, la misère sociale* ».

Une demande ponctuelle : « *Pourquoi prendre des ours slovènes ? Ils veulent s'en débarrasser ?* »

Mais ceux qui soutiennent l'ours veulent des assurances sur la continuité des moyens. Il s'agit d'une demande récurrente dont il faut bien mesurer l'importance - une exigence de garantie quant à leur durée :

- « *Ne pas les limiter aux années au cours desquelles le renforcement va intervenir* » ;
- Il s'agit d'un travail à long terme qu'il faut soutenir dans le temps et qui ne doit pas s'essouffler « *après une sorte d'effet d'annonce* ».

En résumé, on peut retenir : l'importance à accorder aux sentiments qu'inspire l'ours et à ses représentations sociales marquées par la peur ; le caractère radical de l'opposition des éleveurs tout comme l'adhésion d'autres participants au principe de maintien de la biodiversité ; la nécessité d'intégrer une liste de mesures dans une conception globale du territoire et avec une prise en considération des acteurs de terrain ; les exigences d'une continuité des mesures d'accompagnement dans le temps et d'une concertation organisée entre les pour et les contre.

4. Commentaires sur les mesures elles-mêmes

(1) Priorité aux éleveurs

L'opposition formulée par les éleveurs et les explications qu'ils en donnent aux autres participants ne sont probablement pas sans rapport avec une analyse que l'on peut considérer comme quasi unanime : s'il y a une priorité à mettre parmi les mesures d'accompagnement proposées (et même si on est contre la décision de renforcement), il s'agit des éleveurs, qualifiés de « *population fragile* ». Les éleveurs, ce sont « *les premiers concernés, ceux qui subissent l'ours et entretiennent la montagne* ». Une espèce qui est aussi « *en disparition* », comme l'ours. Relativement, les dispositions concernant les apiculteurs et les forestiers ne paraissent pas poser de problèmes insurmontables.

De manière générale, les éleveurs présents expriment de fortes critiques quant à l'efficacité des dispositions envisagées et les expliquent à leurs interlocuteurs. Par exemple, les patous, présentés dans le dossier de concertation comme étant une solution intéressante,

sont loin de faire l'unanimité parmi les éleveurs (« *les patous eux-mêmes peuvent être dangereux* »), tout comme quelque fois les portages en hélicoptère (« *perturbant pour les troupeaux et trop cher* » a-t-on dit). Pourtant d'autres éleveurs considèrent l'action positive du patou au sein du troupeau et son comportement de défense vis-à-vis d'un danger permanent et important, celui des chiens errants. De manière générale, les dégâts par les chiens (et on évoque aussi à cette occasion les sangliers et les rapaces) sont jugés supérieurs à ceux dus à l'ours.

Une distinction pertinente est généralement faite entre éleveurs et bergers. D'une part, il faut revaloriser la profession d'éleveurs et faire en sorte qu'ils puissent vivre des produits de leur travail. D'autre part, l'idée d'accompagner le renforcement de la population d'ours par le renforcement de bergers salariés durant la période estivale en appui aux éleveurs recueille l'assentiment des non éleveurs à défaut de l'enthousiasme de ceux-ci. Ceci pourrait même se traduire par des emplois de « *bergers-fonctionnaires* » dont le principe est formulé, avec toutefois une remarque : ce personnel « occasionnel » ne sera peut-être pas aussi compétent que les professionnels (en Béarn, il y a du scepticisme quant à la confiance à leur accorder : « *ce ne sont pas des gens d'ici* »). Et certains remarquent qu'il faudra aussi se préoccuper de l'emploi de ces bergers en dehors de la période d'estive.

A propos des indemnisations pour les dégâts d'ours, une autre approche critique, largement exprimée dans les trois forums et dans de nombreuses tables, considère que les mesures d'accompagnements proposées s'attachent exclusivement aux impacts directs de l'ours et non aux effets induits (avortements, stress des animaux, perturbations du pâturage). Plusieurs remarques vont dans ce sens, formulées par les éleveurs et bien reçues par les autres participants semble-t-il : il faut tenir compte des effets secondaires à moyen et long terme d'une attaque d'ours sur les troupeaux et pas uniquement les brebis mortes. Des éleveurs expliquent aussi ce que signifie la perte d'une brebis avec son patrimoine génétique : « *On n'indemniserait jamais la perte d'un potentiel génétique qui a demandé dix ans de travail* ».

Les modalités mêmes des indemnisations sont à améliorer : il est tout particulièrement question des délais de remplacement des bêtes pour être indemnisé et aussi des conditions de réalisation de l'expertise. Une suggestion est faite par un des participants en vue de simplifier les modalités : compter les animaux d'un troupeau à la montée et à la descente d'estive et avoir une indemnisation systématique au-delà de 2% de pertes (« *chiffre qui est celui des pertes « habituelles » au-delà duquel il s'agit d'un accident* » selon la personne qui fait cette suggestion).

Les conséquences psychologiques de la présence de l'ours pour les éleveurs et les bergers ne doivent pas être sous-estimées : peurs, stress, réactions face au troupeau en danger... Une mesure d'accompagnement pourrait consister à organiser « *des mesures d'accompagnement psychologique auprès des éleveurs* » dont le troupeau a subi une attaque.

Globalement, les éleveurs qui s'expriment autour des tables, considèrent que le futur avec l'ours les exclut. Alors, ne faut-il pas changer de métier demande l'un d'eux : « *Au lieu d'élever les brebis, nourrir des ours* » ?

Propositions concernant les éleveurs et l'élevage

- Revaloriser la profession des éleveurs
- Préférer les aides à l'emploi de bergers plutôt que les primes
- Ajouter des bergers auprès des éleveurs (y compris des « bergers-fonctionnaires » ; mieux valoriser la profession de berger, les reconnaître en tant que professionnels ; avoir des aides financières pour aider les jeunes ; encourager les vocations ; s'occuper de l'emploi des bergers en dehors de la période d'estive
- Redévelopper les pratiques de gardiennage ; adopter le principe d'un gardiennage des troupeaux en 3 x 8
- Mettre au point et diffuser des pratiques d'élevage adaptées à la présence de l'ours
- Renforcer les dispositions d'indemnités prévues depuis dix ans et qui « *ne marchent pas* » ; tenir compte des pertes indirectes, notamment les avortements, et mettre en place un plan d'expertise à leur sujet
- Simplifier les modalités d'expertises des dégâts ; attribuer aux maires une place dans ces expertises ; pouvoir discuter de l'avis de l'expert de l'ONC
- Modifier les procédures de remplacement des animaux en cas de dégâts (les délais requis trop courts) et geler les quotas en cas de présence de l'ours
- S'intéresser aussi aux dégâts subis par les bovins (et même les chevaux)
- Indemniser systématiquement les troupeaux au-delà de 2% de pertes à l'estive constatées à la descente par rapport à un comptage à la montée
- Adopter des dispositions différentes selon les régions et les systèmes d'élevage : Cf. la production de fromage en Béarn et les troupeaux en liberté dans les Pyrénées Centrales ; modifier les conditions de l'AOC des Moutons de Barèges-Gavarnie
- Soutien à la traite des brebis à l'estive
- Faire comprendre les difficultés de vie des éleveurs et mieux les intégrer aux décisions
- Accompagner psychologiquement les éleveurs et les bergers à la suite d'une attaque
- Pour chaque troupeau, mettre en place des parcs à contention : « *une cabane et son confort pour le berger, le parcage des animaux, un patou et son alimentation, un groupe électrogène, de l'eau* » ; restaurer les bergeries de montagne et les équiper avec le confort ;
- Des fusils avec seringue hypodermique d'anesthésiant en cas de rencontre ou d'attaque

Remarques concernant les patous

- Le patou comme facteur de protection contre les dangers des chiens errants
- Il y a des problèmes de cohabitation patou/labrit, et même un danger pour les promeneurs
- Les patous sont des chiens qui coûtent très chers (par exemple exportés au Japon) : prévoir les conditions favorables à l'augmentation de leur population
- Protéger les chiens patous avec des colliers à pics
- Des aides pour l'acquisition et aussi pour leur revente

Propositions concernant les apiculteurs et les ruches

- « *C'est simple, il suffit de mettre une clôture électrique autour des ruches, avec des panneaux solaires* »
- ... Mais « *des clôtures faciles à poser et à déplacer* », car on pratique aussi la transhumance des ruches
- Les clôtures électriques ne sont pas assez dissuasives : il faudrait mettre les ruches en hauteur ?
- Faire contrôler la destruction des ruches par les agents de l'ONF
- Mettre en place des « *ruches en libre service* » pour l'ours, des « *essaims sauvages* »

(2) Les chasseurs en débat

Autour des tables, les chasseurs sont considérés comme étant la deuxième population concernée par l'ours, après les éleveurs. Leur image est cependant disputée. Il est même souligné les difficultés de dialogue avec les chasseurs dans un village de l'Ariège. Inversement, les chasseurs présents (par exemple à Tarbes) mettent en cause le rôle des médias à leur sujet. Ils admettent que leur image soit ambiguë dans la société, mais tel d'entre eux fait remarquer qu'il faut distinguer « *les toulousains qui veulent à tout prix faire un carton* » (sous-entendu, ici on ne se comporte pas comme ça).

Globalement, les chasseurs qui se déclarent en tant que tel (ce n'est pas une profession) se considèrent comme étant des amateurs de la nature : « *Ce qui est beau dans la chasse c'est la recherche de la localisation des animaux* ». Des participants favorables à l'ours proposent donc de les prendre au mot en appui à la politique de renforcement de l'ours. Ils devraient bénéficier d'une formation spécifique à la connaissance de l'ours, et au comportement à avoir en cas de rencontre... Ils pourraient être aussi des informateurs privilégiés sur les lieux où vit l'ours et sur ses déplacements.

Conclusion : « *Il faut impliquer les chasseurs* ».

La priorité ? : « *Ils n'ont pas besoin d'aides mais de formation* ».

Pour un chasseur, présent à Tarbes, le signe de la réussite du renforcement des ours serait que, dans 30 ou 50 ans, on puisse « *de nouveau chasser l'ours dans les Pyrénées* », au titre de la régulation de sa population. Un rêve de chasseur : « *En Roumanie, il y a encore la chasse à l'ours !* ».

Quelles que soient les réticences de nombreux participants à se mettre dans la peau d'un chasseur, la nécessité de la chasse est admise pour contrôler les populations de sangliers « *qui font des dégâts dans les estives* ».

Il est aussi question de la régulation nécessaire de la population des cerfs. Plutôt que de mobiliser les chasseurs, l'ours ne pourrait-il pas être un bon auxiliaire ? :

- « *Le renforcement de la population d'ours peut-elle être un moyen de contrôler l'expansion des cervidés ?* ».

En fait, il faudrait éviter de se trouver dans la situation à risque qui a abouti à la mort de Canelle : « *Le chasseur a eu peur* ». Sont évoqués à ce propos un certain nombre de principes : le système d'information sur la présence d'un ours dans un secteur donné

(notamment lorsqu'il s'agit d'une femelle avec son petit), la période de chasse (ne pratiquer la chasse que pendant la période d'hibernation), le type de chien (interdire ceux qui vont au contact de l'ours et vont donc attirer ses réactions), les moyens de défense du chasseur (fusil à décharge électrique, à balles de caoutchouc, bombe, etc. plutôt qu'un fusil à balles).

Propositions concernant les chasseurs

- Utiliser des fusils à décharge électrique ou à balles de caoutchouc, des bombes lacrymogènes en tant que protection en cas de rencontre avec l'ours, plutôt qu'un fusil à balles
- Il faut mieux contrôler les plans de chasse et les battues à sanglier en référence aux informations sur la présence de l'ours ; limiter la chasse à certaines périodes sans risque de rencontre avec l'ours ; informer les mairies d'une chasse
- Interdire certains types de chiens en montagne
- Impliquer les chasseurs dans la connaissance de la nature et des territoires dans le système de suivi de l'ours (reconnaissance, signalisation, etc.)
- Des sanctions sévères en cas de manquement aux règles : retrait du permis de chasse, amendes, prison
- Et il faut aussi se préoccuper de la sécurité des pêcheurs en haute-montagne vis-à-vis des dangers de l'ours

(3) Quels territoires pour les ours ?

Plusieurs points de vue s'expriment : soit on considère que le renforcement de la population va à l'échec dans les conditions actuelles de la montagne pyrénéenne (voir les remarques de ce type à propos du besoin d'approche globale à l'échelle du territoire), soit qu'il faut ménager des secteurs où les conditions favorables sont réunies et où on éviterait les nuisances du type exploitation forestière, soit encore que la meilleure des solutions serait de créer des parcs à ours. Ces points de vue se réfèrent, implicitement ou explicitement, aux rapports entre des caractéristiques du territoire montagnard et le comportement alimentaire des ours.

Le bon sens des participants aux cercles intègre facilement que l'ours est un animal au comportement alimentaire « opportuniste », et qu'il n'est pas forcément consommateur de brebis ! D'où l'idée, qui revient à plusieurs reprises d'installer, dans la zone fréquentée par les ours, des ruches destinées à l'ours et non aux hommes. Plus largement, la suggestion est faite de concevoir des secteurs privilégiés et aménagés où seraient réunies le maximum de conditions favorables à l'ours (essaïms sauvages, plantations adaptées, « cultures à ours », approvisionnement en carcasses...) et où l'ours serait enclin à choisir son habitat et à éviter des migrations au cours desquelles il peut être dangereux.

Mais si la cohabitation homme/ours est impossible, pourquoi ne pas mettre les ours dans des parcs ? C'est une proposition souvent formulée, notamment à Tarbes et à Aspet.

Il y a une problématique intéressante à analyser concernant la notion de parc pointe Stéphane Thépot, grand témoin invité à Aspet : « *Des parcs pour qui ? des parcs pour mettre les brebis ou pour mettre les ours ? et de quelle dimension ?* »

Pour certains, il est évident qu'il faut créer des parcs à ours, sinon la vie deviendra impossible pour les éleveurs, compte-tenu de leurs pratiques traditionnelles (par exemple en Pays Toy à propos duquel des éleveurs argumentent que la présence de l'ours va remettre en cause les conditions qui ont permis d'obtenir l'AOC Moutons de Barèges-Gavarnie : l'élevage en plein-air et en liberté). Pour ceux-ci, ce ne sont pas de bergers supplémentaires dont ils ont besoin mais de « *gardiens d'ours* ».

Cette notion de parc est assez floue dans l'esprit des participants. On conçoit d'une part qu'il faudrait offrir à l'ours de grands espaces, des parcs naturels nationaux, tels qu'au Canada... Mais d'autre part, on réalise que ces grands parcs où il ne pourrait pas faire de dégâts ne peuvent pas être créés dans les Pyrénées telles qu'elles sont peuplées :

- « *L'ours fait cinquante kilomètres par jour pour manger : il faudrait des parcs trop grands* ».
- « *Le Canada ce n'est pas l'Ariège* ».

Mais, il ne s'agirait pas forcément de parcs « *zoologiques fermés* » souligne quelqu'un à Tarbes, mais de secteurs aménagés au sein desquels « *l'ours serait incité à rester et où il ferait l'objet de surveillances attentives* ». Un témoignage provenant du Canada rapporte que même là-bas « *les ours dangereux sont pistés et surveillés* ».

A noter que dans cette rubrique « parc », il est également question du Parc National des Pyrénées, dont on regrette qu'il n'inclut pas les ours. Et on évoque aussi la création d'un Parc Naturel Régional en Ariège.

Des remarques ponctuelles de certains participants relaient l'idée que l'ours est un animal qui s'attaque couramment à l'homme (Cf. la « rumeur roumaine » qui s'exprime à Aspet) et que les ours slovènes ont des comportements qui ne sont pas ceux des ours d'ici :

- « *Les animaux de Slovénie vont venir chercher leur nourriture autour des habitations* ».

Mais cela ne doit-il pas à être assimilé à un « *racisme d'ours* » interroge Stéphane Thépot ? Et quelqu'un demande à Tarbes :

- « *L'ours est un autre, un être différent, un immigré. Le rejet des animaux, n'est-ce pas comme le rejet de certaines catégories de personnes ?* »

Une troisième rubrique d'intervention concernant le territoire de l'ours est relative à l'exploitation de la forêt et aux forestiers à propos desquels les remarques sont plus rares qu'au sujet des éleveurs et des chasseurs. « *C'est l'ours qui a des problèmes avec les forestiers, pas les forestiers avec l'ours* ». Car l'ours va fuir devant le bruit causé par les pratiques d'exploitation de la forêt. On en appelle à des pratiques plus respectueuses de

l'environnement de la part des forestiers « *qui laissent leur matériel en place et ne font pas attention* ». « *Il ne faut pas sacrifier l'ours au productivisme forestier* ».

Propositions pour favoriser la vie de l'ours

- Etablir une carte des sites vitaux pour l'ours
- Améliorer les ressources alimentaires de l'ours, notamment par l'implantation d'arbres fruitiers et de « *cultures à ours* »
- Installer des ruches spécialement destinées à l'ours
- « *Donner à manger aux ours pour empêcher qu'ils embêtent les hommes* » : des aires de nourrissage, avec approvisionnement en carcasses
- Mettre en cause l'existence de nombreuses pistes d'accès aux cabanes et interdire l'accès des voitures ; mais faut-il autoriser l'utilisation des quads ?

Propositions pour contrôler l'ours

- Concentrer les ours et les nourrir pour qu'ils restent dans la même vallée : « *Réaménager des espaces pour accueillir l'ours, avec des landes à myrtilles* » ; « *Il faut créer des parcs à ours, mais pas forcément fermés* »
- « *Il aurait fallu créer une zone réservée à l'ours et le mettre dans un parc animalier, où il ne va embêter personne et où on pourra le voir* ».
- « *Il faut un encadrement de l'ours, l'éduquer, lui montrer les choses interdites* »
- Un système de repérage de localisation de l'ours réactif à une décharge électrique
- Créer une fonction de « *gardiens d'ours* »

Propositions concernant les forestiers et les forêts

- Délimiter des zones sans exploitation forestière ; les communes qui exploitent la forêt doivent aussi être indemnisées en cas de perte de revenu à cause de la présence de l'ours
- Indemnités pour retards d'exploitation dus à la présence de l'ours
- Eviter l'usage des machines dans les zones à ours : préférer les mules et les bœufs au tracteur, ou l'exploitation par câble
- Stopper l'ouverture de pistes
- Augmenter le nombre de gardes-forestiers pour mieux suivre l'ours ; et des gardes-forestiers à cheval

(4) Divergences sur la valorisation économique de la présence de l'ours

Pour ou contre un label « ours » sur les produits de la montagne ?

La plupart des participants, y compris certains éleveurs, sont plutôt favorables à un label « ours ». Un tel label valoriserait le fait que les producteurs participent à la qualité de la montagne dans le contexte d'une présence de l'ours : il est donc légitime : « *L'éleveur qui travaille avec la contrainte de l'ours dans la montagne devrait être reconnu dans son métier* ».

Une autre opinion qui va dans ce sens, de la part d'un non éleveur, c'est qu'il vaut mieux valoriser le travail des éleveurs par un label plutôt que par des compensations financières directes : « *Si les éleveurs font l'effort de supporter l'ours, la meilleure compensation c'est qu'ils en tirent profit* ». Et, ajoute l'un d'entre eux, favorable : « *Les agneaux au label « Pays de l'ours » sont vendus plus cher pour payer les bergers* ».

Pour de nombreux éleveurs cependant, le label « ours » n'est qu'un prétexte, « *un label pour faire passer la pilule* ». De toute manière, selon eux, un label « ours » ne saurait garantir la qualité intrinsèque du produit qui est le critère le plus important. (NDLR – ce sont probablement des éleveurs qui livrent leurs produits : il pourrait y avoir une analyse différente de la part d'éleveurs en vente directe). Il y a aussi du scepticisme de leur part sur la possibilité que les consommateurs acceptent de payer plus cher les agneaux : « *Vous ne le ferez pas entendre à la population* ».

Mais de toute manière, s'il y avait un label « Ours », il ne devrait « *pas effacer la qualité des produits ayant un signe de qualité* » (AOC notamment), avec une crainte exprimée par les éleveurs : que l'image de l'ours soit utilisée n'importe comment.

A noter, à propos de la valorisation économique des produits de l'élevage, une idée débattue autour d'une table à Lavelanet sur la possibilité de créer des élevages de brebis laitières, avec traite à l'estive ce qui permettrait aussi d'assurer une protection du troupeau tel que cela se fait en Béarn.

Propositions concernant la valorisation économique :

- Aider à valoriser une AOC sur la production de viande plutôt que de donner de l'argent pour les pertes subies liées à l'ours
- Des agneaux « pays de l'Ours »
- Un label « ours » qui ne serait pas contradictoire avec les signes de qualité déjà existants
- Créer des troupeaux de brebis laitières dans les territoires actuellement en élevage ovin viande
- « *Un accord général pour l'ours valoriserait les Pyrénées et amènerait du monde* »
- Créer des comités de vallée impliquant les acteurs économiques : rechercher des mesures positives et globale plutôt que « *séparées et défensives* »

(5) Des touristes et des ours

Avec l'angle des activités touristiques on retrouve également des différences d'analyse : à nouveau les éleveurs présents manifestent leur forte réticence, cette fois-ci vis-à-vis de l'argumentaire touristique : « *Ce qui est bon pour le tourisme n'est pas bon pour l'éleveur* ». Mais ne peut-on pas s'y prendre autrement ? Une idée exprimée à Lavelanet : ne faudrait-il pas créer des lieux de rencontre entre touristes et éleveurs ? « *Des lieux de convivialité sur le thème de l'ours et des produits de la montagne* ». Ce pourrait être une voie pour mieux valoriser économiquement les produits des élevages dans le contexte de la présence effective de l'ours.

Pour beaucoup de participants l'ours peut constituer un atout central. « *L'ours, c'est quand même un atout touristique* » ; « *Un argument pour insuffler un nouveau tourisme vert* », « *Un écotourisme autour de l'ours* », « *Une revalorisation, à travers les médias de l'image, de l'Ariège et de ses habitants* ». On pourrait aussi former « *des accompagnateurs du pays de l'ours* ».

Mais pour d'autres, il faut craindre aussi le « *trop de touristes* ». A Lavelanet par exemple, on évoque « *les effets pervers du tourisme* » dont l'affluence pose beaucoup de problèmes en montagne et induit beaucoup de contraintes : « *Pas de vision mercantiliste de l'ours* ». La bonne idée, pour un participant, serait de valoriser « *l'amour de la montagne* ».

Autour de cette dimension touristique s'expriment aussi quelques paradoxes à propos de la « *visibilité de l'ours* » :

- Un animal dont on cherche à valoriser une image attractive – mais n'est-ce pas seulement « *un leurre lucratif pour attirer le touriste qui ne verra jamais l'ours !* »... Alors, suggère quelqu'un, ne faudrait-il pas accompagner le renforcement de la population d'ours sauvages par un parc de vision (le projet de M. de La Panouze est ici évoqué). Ou encore : « *Il suffirait de développer le mythe de l'ours... sans l'ours !* »

- Autre paradoxe - Une montagne qui serait qualifiée positivement par l'ours, mais un animal dont il faut craindre la rencontre... Ainsi l'ours, censé être un argument touristique pourrait freiner le développement du tourisme.

Propositions concernant le tourisme

- Des lieux de rencontre entre touristes et éleveurs
- L'ours dans le cadre d'une politique générale de développement du tourisme pyrénéen
- Favoriser l'écotourisme
- Des spots touristiques concernant les produits de la montagne
- Des plaquettes d'informations dans les gîtes, offices de tourisme, hôtellerie ; des sentiers balisés et des panneaux d'information et de sensibilisation pour les randonneurs dans les zones à ours
- Des interdictions de déplacement dans une zone où une ourse est présente avec ses petits
- Interdire les bivouacs et les chiens en montagne, ou bien des panneaux « Tenir les chiens en laisse »
- Créer un parc de vision de l'ours (« *comme il existe un parc de la préhistoire* ») ou des « *maisons de l'ours* ».

(6) La formation

D'abord, les enfants

Une priorité répétée dans les trois forums et à diverses tables, la formation des enfants dans les écoles à la vie de l'ours et à sa présence dans les montagnes : pour « *une pédagogie qui se ferait auprès des jeunes générations qui sont un atout pour accompagner la réintroduction de l'ours* ». Cette action est considérée comme essentielle pour ceux qui soutiennent l'ours et considèrent qu'il a été diabolisé, et qui appellent à un changement des mentalités.

Comment retourner le sentiment de crainte vis-à-vis de l'ours ? Quelle connaissance donner de la montagne comme un ensemble ? Il faudrait travailler sur l'image de l'ours, sur sa représentation, prioritairement pour les enfants, et pour les citoyens en général.

Propositions de formation concernant les enfants

- Organiser des classes vertes « Sur les traces de l'ours »
- D'accord avec l'idée d'une mallette pédagogique pour les enfants
- Créer des films sur la vie de l'ours

Des suggestions de formation également... pour les patous, pour les éleveurs et pour les chasseurs

Les chiens patous

- Une remarque particulière concernant le recours aux chiens patous : si cette mesure est généralisée et adoptée par les éleveurs, alors il faudrait prévoir des élevages de ces chiens et des formations qui leur soient destinées.

Les éleveurs

- Des centres de formation professionnelle formant des bergers plus ouverts que la génération actuelle et à des pratiques adaptées à la présence de l'ours (patous, surveillance, parcs, etc.)

Les chasseurs

- Un permis chasse avec formation sur la base d'un guide de conduite

Des remarques évoquent l'exemple d'actions réussies sur la base d'une bonne information pour l'éducation des citoyens - « Pyrénées propres », et le tri sélectif des ordures. Celles-ci pourraient inspirer le programme de renforcement de la population d'ours.

(7) L'information

Deux types de demandes au sujet de l'information : « *Savoir où est l'ours* », et « *Savoir ce qu'est l'ours* »

« *Savoir où est l'ours* »

Un premier sentiment général, quelles que soient les motivations : le besoin de savoir où se trouve l'ours.

Les raisons évoquées sont différentes selon les attitudes vis-à-vis de l'ours : pour s'en éloigner, pour éviter une rencontre, pour protéger le troupeau, pour éviter d'exploiter la forêt ou de chasser, ou pour tenter de le suivre et de le voir (ce qui n'est pas sans risque a-t-on souligné à Tarbes)...

Mais quelques positions critiques s'expriment sur cette demande de connaissance de la localisation des ours en permanence. C'est ainsi qu'il est souligné que les informations sur la localisation de l'ours sont « *à double tranchant : selon que les intentions des personnes sont pacifiques ou agressives* », et aussi que « *ça part du principe qu'on veut tout savoir* ». On en déduit généralement que ce sont les bergers qui devraient être informés en permanence de la présence de l'ours.

Autour de certaines tables, l'ambiance générale est celle d'une information nécessaire auprès de la population résidente et des touristes sur « *les dangers de l'ours* » : quelles sont les précautions à prendre ? Des questions aussi (provenant d'un élu local) sur la responsabilité en cas d'accident de personnes lié à l'ours : s'agit-il de celui qui a pris la décision du renforcement de la population ? donc de l'Etat ? ou du maire de la commune ?

De manière implicite s'exprime l'idée que les nouveaux moyens technologiques de la communication offrent désormais la possibilité de situer en permanence où se trouvent les ours. Il s'agit d'un point de vue assez largement partagé, par exemple à propos des possibilités offertes par les téléphones portables pour la transmission permanente de l'information. Les ours perdent leurs colliers émetteurs ?... Pourquoi ne pas tous les équiper de puces, y compris les petits ?

Avoir des informateurs privilégiés dans les vallées, des « *citoyens-relais* » a-t-on dit à Tarbes, et aussi les bergers auxiliaires des éleveurs mentionnés ci-dessus, qui pourraient disposer d'un récepteur en permanence... (Toujours le recours aux technologies les plus modernes qui seraient susceptibles de modifier les rapports à l'ours ; autrement dit, le renforcement de la population d'ours ne se place pas dans l'optique d'un retour aux conditions de vie d'il y a un siècle).

Autres remarques : insister sur la nécessité de la mise en commun de l'information entre les différents acteurs concernés par l'ours, notamment les chasseurs.

Propositions concernant l'information sur la présence de l'ours

- Savoir la localisation de l'ours ; être informé par les maires ; rendre le téléphone mobile utilisable partout en montagne ; mettre une signalisation en montagne pour avertir de sa présence, informations à modifier selon les déplacements de l'ours ; un « numéro vert » de l'ours
- Savoir comment se conduire face à lui
- Utiliser les technologies de repérage par satellite, avec des puces sous la peau de tous les ours
- Disposer d'une couverture totale par les relais de téléphonie mobile
- Réserver l'information sur la localisation de l'ours à certaines personnes, notamment aux bergers auxiliaires, aux professionnels, à « des citoyens relais », et pas à tout le monde
- Avoir des cartes de sites vitaux pour l'ours
- Mettre en place des dispositifs de mise en commun des informations entre tous les acteurs concernés, en impliquant notamment les chasseurs

« Mieux savoir ce qu'est l'ours »

Ce souci est soit explicite (« on sait peu de choses de l'ours »), soit résulte de l'intérêt exprimé par plusieurs participants pour la formule de débat qui leur a permis d'en savoir beaucoup plus que ce qu'ils avaient imaginé en acceptant de participer.

Ne faudrait-il pas en savoir plus sur le comportement de l'ours, sur les conditions dans lesquelles il peut être dangereux, sur ses rapports aux troupeaux ? Eléments qui pourraient être utiles pour mieux assurer la protection des animaux en montagne.

La tonalité des jugements portés sur la méthode à la fin des Forums, comme certaines questions posées autour des tables au cours des échanges, font ressortir un grand déficit d'information dans le grand public de ce qu'est l'ours, sa vie, ses besoins, ses comportements, et aussi ses interactions avec le milieu.

Semble être bien passée l'idée que l'animal à ne pas déranger ou dont les réactions peuvent être effectivement dangereuses, c'est l'ourse qui allaite ses petits, d'où la nécessité de savoir dans quel secteur elle se trouve pour éviter toute rencontre ayant des suites préjudiciables. Cf. le cas de Canelle évoqué de nombreuses fois.

Propositions pour mieux connaître ce qu'est l'ours

- Mieux connaître les logiques comportementales de l'ours, notamment les déterminants de sa dangerosité
- Diffuser des informations sur ce qu'est l'ours, sa vie, ses besoins, ses interactions avec le milieu
- Développer l'argumentaire sur l'intérêt de l'ours pour la montagne
- Produire des petits films sur l'ours en vue d'échanger entre vallées et de faire partager des expériences
- Faire de la recherche sur l'ours et sur ses propriétés physiologiques particulières au cours de l'hibernation : ce pourrait être un bon modèle utile à l'homme
- Travailler avec les médias pour sortir des stéréotypes concernant l'ours
- Une suggestion à Tarbes : pourquoi pas une Chaîne TV de l'ours ?

5. Leçons générales des échanges réalisés au cours de ces Forums

Tout d'abord, ces Forums organisés « par cercles d'échanges » ont permis d'instaurer des dialogues entre des personnes opposées à l'ours, des personnes favorables à l'ours et des personnes qui étaient dans une attitude de compréhension des problèmes. Les uns et les autres ont pu parler. Les pages précédentes indiquent que toutes les opinions ont pu être émises dans le respect de chacun et ont été entendues.

Reste que le clivage est important entre les éleveurs d'une part et les autres habitants de la montagne. « *C'est ou l'ours ou nous* » disent les éleveurs qui ont exprimé leur point de vue aux autres participants. Comment sortir de cette logique d'exclusion ? Comment permettre que le besoin des éleveurs d'être valorisés et compris dans leur métier rejoigne le souci d'une grande majorité de la population de maintenir une population d'ours dans les Pyrénées ? Est-ce possible ? La présence de l'ours pourrait-elle participer à valoriser les éleveurs et leur travail dans les territoires pastoraux, et même à enrichir leur fonction sociale ?

Ces forums n'ont pas apporté pas de réponses à ces questions. Ce n'était pas leurs fonctions. Cependant, l'adhésion générale des participants à cette manière de faire pourrait constituer une base sur laquelle des échanges de ce type pourraient être renouvelés.

En définitive, il est tentant de rassembler les remarques rapportées ci-dessus en trois grands scénarios par rapport auxquels les décideurs pourraient se positionner :

Un scénario « sécuritaire » vis-à-vis des dangers de l'ours, pour les hommes (éleveurs et bergers, touristes...) comme pour les animaux (troupeaux, ruches, etc.), et vis-à-vis des conséquences considérées comme négatives du renforcement de sa population, tout particulièrement par les éleveurs. Les problèmes de la cohabitation homme ours sont abordés en termes de « parcs », de « protection », de « repérage permanent des ours », de « règlements ».

Un scénario « favorable à l'ours » que l'homme peut valoriser. Ce scénario pourrait notamment se traduire par un faisceau d'actions ciblées sur certains territoires. Sur la base d'une meilleure connaissance des comportements et des habitudes de l'ours, les dispositions prises auraient pour finalité de l'inciter à se sédentariser sur certains secteurs parce que ceux-ci lui offriraient de la nourriture en abondance et en diversité. Les populations pourraient aussi bénéficier de l'image positive des ours et valoriser économiquement la présence de l'ours, notamment par le tourisme, les produits fermiers, les produits divers de l'artisanat. Des mesures spécifiques permettraient aussi d'encadrer les débordements de l'ours et, notamment d'accompagner les éleveurs lors des inévitables accidents.

Un scénario « favorable à l'homme » pour être favorable à l'ours. Ce scénario privilégie les principes d'une conception globale d'une population d'ours dans un territoire de montagne peuplé. L'hypothèse sous-jacente est qu'il faudrait redonner vie à l'agriculture et aux activités d'élevage pour que la montagne redevienne favorable à la vie de l'ours : une montagne pastorale et équilibrée est une montagne à ours. Dans ce scénario, une forte importance est mise sur la mobilisation sociale en faveur de l'ours : tous les acteurs se sentent mobilisés et trouvent de l'intérêt à la réalisation de l'opération, y compris les éleveurs dont certains acquièrent une fonction que l'on pourrait qualifier de « médiateur » entre les touristes et l'ours dans ses territoires pastoraux..

Dans tous les cas, il faut accorder beaucoup d'importance à la formation (les enfants) et à l'information. Et il faut garantir la durée aux aspects financiers des mesures d'accompagnement.

Quel serait un accompagnement réussi ?

Une table du Forum de Tarbes tente la synthèse comme suit :

« Qu'est-ce qu'un accompagnement réussi ? C'est quand on a bien expliqué, qu'on a fait de la bonne pédagogie et qu'on a pu mobiliser les moyens financiers nécessaires pour y arriver, que cette information s'adresse à tous les publics, qu'on les aide pour accepter l'ours, avec un plus dans tout ce qui concerne le système éleveur-agriculteur-berger, une meilleure et large information parallèlement à la mise en avant de l'atout et de la chance que représente l'ours dans le pays ou dans la montagne. La réussite c'est, enfin, la concrétisation sur le terrain de toutes ces mesures, à laquelle il faut croire, à condition qu'elles fonctionnent. »

Annexes :

Retranscription

**des restitutions des cercles,
des débats généraux,
et des interventions des grands témoins**

au cours des Forums par cercles d'échanges

Lavelanet, 18 mars 2005

1. Restitution des débats par cercles d'échanges

Jean-Claude Flamant : Je vous demande d'être attentifs à la chose suivante : lorsque vous allez écouter les rapports, rendez-vous compte que tous, ce soir, pendant deux heures, vous avez parlé, vous avez échangé sur la base d'un même guide des échanges et vous allez vous rendre compte que chacune des tables n'a pas fonctionné de la même manière et ne va pas produire les mêmes choses. Vous allez vous rendre compte aussi quelquefois qu'il y a des convergences. Eh bien les convergences comme les singularités, les choses différentes ou les analyses décalées, sont extrêmement importantes à noter. Une trace de ce que vous avez dit a été gardé par les preneurs de notes à chaque table. Et c'est moi maintenant qui vais prendre en note tout ce que vous allez dire, en deux ou trois minutes maximum pour chaque cercle. Tout ceci a de l'importance, donc nous allons y être tous attentifs. Ensuite, après cette restitution, tous ceux qui le souhaitent feront leurs commentaires, pendant un quart d'heure environ.

Table 1

Nous, à cette table, ça s'est très bien passé. On a eu une bonne communication entre nous, les gens ne se sont pas tapés dessus. On peut dire que c'était une de nos craintes qu'il y ait ce genre de discours, mais tout ça était très convivial. On a dit que c'était important de travailler sur l'accompagnement, qu'il fallait des mesures intelligentes.

Une mesure intelligente, ça ne se fait pas forcément avec beaucoup de moyens, c'est peut-être avec, tout simplement, une clôture électrique pour protéger des ruches pour que l'apiculteur ne soit pas pillé. Cela peut être des chiens patous ou des chiens de berger parce que ce sont les meilleurs gardiens de ces troupeaux. Donc des mesures toutes simples, finalement, qui sont importantes.

On a parlé aussi de moyens de communication, pour protéger l'éleveur, par exemple, en cas d'attaque de l'ours, au moins lui signaler où se trouve l'ours : "Attention, l'ours est dans ce coin, va protéger ton troupeau." Avoir des moyens, que ce soit des systèmes d'alerte rapide, des téléphones portables, de l'aider par rapport à ces moyens de communication-là.

On a beaucoup parlé aussi de sensibiliser la population locale, parce qu'il y a les touristes mais il y a aussi les locaux. Sensibiliser les jeunes, notamment, à l'environnement autour de l'ours. Créer des liens avec les populations locales nous a semblé important. Créer des liens avec les jeunes en expliquant, en faisant des découvertes, des traces de l'ours, en créant des choses intelligentes à l'école en expliquant, etc.

L'important pour nous, c'est que les populations locales – je pense retranscrire ce qui s'est dit à la table – soient associées à tout ça.

Table 2

Ce qui ressort pour nous, c'est que l'important est d'informer les populations qui sont concernées par l'ours et que cette information se fasse dès le plus jeune âge, à savoir dès la scolarité : ça c'est très important. Il est essentiel aussi d'avoir une information sur la localisation de l'animal et une information personnalisée, vis-à-vis des éleveurs notamment. Ensuite, le deuxième point important, c'est de respecter l'environnement de l'ours et assurer sa survie, ce qui ne semble pas évident pour tout le monde. Assurer également, souvent par des choses très simples, la protection des ruches, notamment par des clôtures électriques ; ou celle des troupeaux par les patous.

Il a été noté aussi qu'on pourrait voir une participation accrue de l'ONF qui, par un système de renseignements, pourrait toucher localement les éleveurs, par exemple. Egalement une augmentation des effectifs de garde-chasse.

Ensuite, il a été mentionné une information importante qui concerne les chasseurs : avoir avec eux un partenariat. Car il a semblé évident que, s'il n'y avait pas ce partenariat avec les chasseurs, les choses coïnceraient, de toute façon, continuellement.

Il a été question aussi d'assurer la vie hivernale des gens qui se destinent à être bergers, parce que c'est bien joli de les mettre là-haut en été mais qu'en fait-on en hiver ? Soit on les fait hiberner, comme les ours, soit on leur assure de quoi vivre et travailler en hiver.

Ensuite, une grosse question qui a été posée à cette table, c'est celle du financement. Qui va payer, d'où vient ce financement ? La question reste posée.

On a ensuite parlé des effets pervers du tourisme : c'est bien joli de vouloir faire venir des touristes, ça peut apporter beaucoup à certaines régions mais ça peut poser beaucoup, beaucoup de problèmes.

En résumé, l'ours doit pouvoir cohabiter avec l'homme et ce qui est très important c'est que l'investissement des personnes vivant sur place permettrait de ne pas subir la réintroduction de l'ours mais de participer activement à sa protection et se sentir également réhabilité et reconnu.

Table 3

Il a été dit de manière constante dans notre groupe que l'ours était indissociable de la question du devenir de l'homme. C'est une question centrale qui a été nommée par tous. La réalité que rencontre l'homme dans notre région, ici, dans toutes ses activités, qu'elles soient professionnelles, économiques autant que de loisirs, doit saisir l'ours comme une opportunité ; le contraire serait peu admis à cette table.

On a rappelé que cette région était par endroits, comme certains l'ont nommée, sinistrée économiquement (Lavelanet a connu, nous le savons, concernant le textile par exemple, des événements importants qui ont réduit évidemment les possibilités de cette région). Donc, si l'ours est une opportunité, cela doit être aussi une opportunité de valorisation du développement économique. Mais une valorisation volontariste. Sinon, l'écart entre les financements, dont celui que l'on donnerait pour l'ours, serait très mal vécu par rapport à la réalité des moyens qu'ont par exemple les communes dans les montagnes. On a rappelé le chiffre de 300.000 F, qui est l'équivalent du salaire d'un fonctionnaire à Paris – je le dis puisque ça a été dit –, concernant le budget d'une commune en montagne.

Pas d'ours sans l'homme, mais pas d'ours contre l'homme. Accompagner l'ours c'est l'accompagner dans un consensus. Pourquoi une réintroduction de l'ours ? Parce que sur l'ours pèse effectivement une menace de disparition, contrairement à d'autres animaux, comme les marmottes et les gypaètes (on a nommé ces animaux). Ça, c'est l'élément du consensus : l'élément patrimonial... mais pas contre l'homme, même pas contre le chasseur. Il a été émis, d'ailleurs, l'idée qu'il n'y avait pas d'a priori à avoir sur la question de la rencontre entre l'homme et l'ours, sous tous ses aspects. N'oublions pas par exemple que l'ours est un fauve, que des accidents sont probables et que l'on ne doit pas avoir d'a priori, c'est-à-dire condamner forcément l'homme sur cette question-là. Il y aura aussi des pertes d'ours et c'est à mettre en avant.

Concernant l'exercice de retrouver la culture de l'ours, il a été préconisé une présence ostensible de l'ours, mais qu'on ne voit pas. Cette présence ostensible de l'ours par l'information, par les labels sur les produits régionaux - car ça peut devenir un label - rassure. S'il n'y a pas cette présence-là, il y aura – c'était en creux dans le groupe – probablement inquiétude. C'est cette surabondance de signes de sa présence qui peut rassurer.

Il a été dit aussi que les générations passent et on a donc beaucoup insisté sur les enfants, on a beaucoup insisté pour dire que, dans cette région, les vieux meurent. Il y a quelque chose d'assez dur derrière ce qui a été dit car, si les vieux meurent et qu'il n'y a plus de développement économique, il n'y aura plus qu'un espace pour l'ours, sans l'homme, et ce n'est absolument pas ce que l'on souhaite.

J'ajouterai qu'il y a des contraintes à l'accompagnement de l'ours, à sa présence. Et, si la population d'ours augmente, il y aura augmentation des contraintes. Cela ne saurait passer par une augmentation de la réglementation mais, au contraire, cette réglementation passera toujours, de

manière constante, par la recherche d'un consensus et aussi par le biais de débats comme nous pouvons l'avoir ce soir.

Table 4

On a repris pas mal d'informations qui ont déjà été dites par rapport aux mesures de protection par les bergeries, les enclos, etc. Je vais éviter les redites...

On a remarqué qu'il fallait faire attention à la forme dans toutes ces mesures qui sont proposées, qu'il y a beaucoup de discours d'experts et que ça va finalement à l'encontre de la communication. Il convient de faire attention à ne pas poser une parole comme parole d'expert qui serait discréditante et surtout qui renforce les résistances et qui ne favorise pas la communication. La parole d'expert est gênante dans la forme.

En ce qui concerne l'application pratique, on trouve qu'il y a beaucoup de mesures qui sont très intéressantes mais qui soulèvent des questions dans leur mise en application. Nous nous posons donc des questions sur la manière dont ce sera mis en application. Car, finalement, la manière de mettre en application peut être tout aussi importante que l'idée qu'on a eue au départ. Les mesures, on les a toutes validées, on les a toutes trouvées très intéressantes mais on s'est posé la question : maintenant comment ça va être mis en place sur le terrain ?

Il faut aussi faire attention à la rapidité des mesures prises et peut-être l'augmenter par rapport aux indemnités, faire en sorte que ce soit plus rapide que ça l'est aujourd'hui. De même pour la mise en place des enclos et de toutes les mesures de protection de l'accès de l'ours aux troupeaux ou aux ruches, que tout ça se fasse de façon plus rapide.

Et puis évidemment informer, éduquer, responsabiliser la population en général mais surtout les professionnels, les chasseurs, les touristes.

On a évoqué l'idée de créer, pourquoi pas, des bergeries-refuges, en lien avec la dynamique du tourisme de randonnées dans les Pyrénées en alliant des bergeries aux refuges déjà existants, ce qui offrirait en outre une mesure de protection du troupeau pour la nuit, réduirait la solitude des bergers, valoriserait le métier de berger.

On a aussi soulevé l'idée de mettre éventuellement en place des aires de nourrissage pour éviter les accidents dus à la faim de l'ours.

En conclusion, nous considérons que toutes ces mesures sont très intéressantes et le but qu'on y voit c'est évidemment d'harmoniser la vie de l'animal avec la vie des humains.

Table 5

Pour nous, l'idée qui a semblé centrale pendant ces deux heures c'est le fait d'impliquer la population locale, l'ensemble des habitants de la région dans ce projet d'accompagnement de l'ours. L'accompagnement doit toucher tous ceux qui vivent dans la montagne : les agriculteurs, les chasseurs, tous les gens qui y vivent et qui s'en servent.

Au-delà des mesures existantes et prévues, avec lesquelles grosso modo nous sommes d'accord, nous avons quand même insisté sur le besoin de revaloriser le métier de berger ; que ce soit un métier attrayant par, entre autres, le salaire. Nous insistons aussi sur les patous et leur rôle.

Nous avons aussi parlé des moyens de communication qui sont, semble-t-il, un bon support pour cet accompagnement.

En ce qui concerne les apiculteurs, nous avons émis l'idée d'essaims sauvages dans la montagne. Pour les chasseurs, nous avons insisté sur leur formation lors du permis de chasse. Il est très important d'informer, former, réinformer. Pour les chasseurs : information, prévention, éducation. Nous avons aussi proposé pour eux des mesures dissuasives (je passe...)

En matière de tourisme, il s'agit de faire de l'ours un atout central pour le tourisme ariégeois et pyrénéen en général. L'ours et l'ensemble des acteurs locaux pourraient permettre d'insuffler un nouveau tourisme vert dans ces régions, de répondre à un désir des populations de se sentir revalorisées et impliquées dans ces projets, de revaloriser à travers les médias l'image de l'Ariège et des Pyrénées et de leurs habitants.

Table 6

Je vais commencer par le constat qui est ressorti, à savoir que la décision de la réintroduction avait été prise avant même une certaine réflexion ou un questionnement sur les préoccupations face à la réintroduction.

Il a été abordé la non-prise en compte de l'ensemble des activités humaines, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une idée de globalisation qui ferait le lien entre les différents secteurs et qui soit à même de réfléchir aux interférences et aux interactions qu'il peut y avoir, de réfléchir, en fait, en globalité.

Nous avons évoqué le fait de ne pas savoir réellement quels vont être les effets des mesures. C'est-à-dire qu'elles sont sur le papier, qu'il y a dans l'ensemble beaucoup de choses positives, mais aussi des choses qui sont antagonistes. Ce qu'il faut, ce sont des mesures opérationnelles avant tout.

Parmi les points positifs, il a été relevé l'élevage des mules ou la réapparition des chiens patous, donc le fait qu'il y ait de nouveau un développement de certaines activités humaines.

Les points négatifs : seuls sont pris en compte les dégâts directs de l'ours. Or, au-delà des brebis victimes et des dégâts matériels provoqués par l'ours, il n'y a pas forcément de prise en compte ou d'indemnisation en matière de stress causé aux animaux, d'avortements, de chutes de brebis dues à la peur de l'ours.

Nous avons exprimé également l'attente d'une réelle information sur l'ours, son environnement, ses habitudes. Nous avons remis en question l'image véhiculée par les médias et souhaité qu'on essaie de faire un travail reposant un peu plus sur l'information et moins sur la médiatisation d'une image commerciale.

Nous avons mis en avant la notion de formation et d'information, la question du financement : qui ? d'où ?, des subventions : à qui ? comment ?

Nous avons insisté sur l'importance de prendre conscience de l'écosystème et de le respecter et d'entrer vraiment dans la cohabitation, surtout avec l'ours. On doit faire évoluer les méthodes, mettre en œuvre des solutions alternatives et parfois plus souples par rapport à certaines mesures.

Pour conclure, il y a des pistes pour l'avenir mais il faudrait vraiment qu'elles soient mises en place maintenant, activement.

Table 7

Je vais commencer par parler du coup de gueule des gens du groupe. Le fait d'être concertés sur une décision qui a déjà été prise leur pose un problème – j'utilise le mot qu'ils ont employé – « éthique ». Dans les conditions actuelles, si on devait réintroduire l'ours, ce serait un échec. Et la question qui est posée c'est comment on peut mettre en place rapidement des mesures pour que la réintroduction de l'ours se fasse de façon correcte. Il leur paraît difficile en une soirée, en deux heures, de pouvoir s'exprimer sur un sujet aussi difficile.

Il leur semble que, sous cette décision, il y a des problèmes politiques et financiers qui se jouent peut-être à leur insu et qu'on leur demande de donner leur avis sur quelque chose sans qu'ils sachent vraiment si ça va remonter et servir. Ils se demandent si leur avis ne pourrait pas cautionner certaines décisions du gouvernement.

Passé ce coup de gueule, le groupe a travaillé sur les mesures d'accompagnement, du côté de l'accompagnement de l'ours à travers une réorganisation dans la façon de voir la montagne et de la protéger, de la préserver, en mettant en place des moyens qui permettent à l'ours de trouver de quoi se nourrir en montagne, puisque ce qui le fait descendre en plaine c'est ce problème-là.

Les mesures qu'on pourrait prendre seraient de construire des ruchers sauvages et de réimplanter des arbres fruitiers et des arbustes à baies. Il faudrait aussi réétudier les effets des pesticides qui tuent les abeilles et donc privent l'ours de miel. Remettre des feuillus, arrêter la plantation des conifères et interdire la coupe rase dans les forêts. Pour préserver cet environnement, éviter les routes forestières. Puisque la traction animale revient moins cher que la traction motorisée, on pourrait éviter de faire des routes en pleine montagne. On pourrait interdire le passage des véhicules tout-terrain de loisir type 4 x 4 et deux-roues.

Quant aux mesures concernant la population, elles pourraient s'appliquer à tout ce qui touche à l'information et à la sensibilisation, puisque la population a une représentation de l'ours qui fait peur et qui s'inspire parfois des mythes et des contes.

En matière d'accompagnement financier et matériel, le mot "moyens" est souvent utilisé dans les textes et le groupe préfère, plutôt que l'expression "donner des moyens", parler vraiment de

financements qui permettent de mettre en œuvre des mesures très concrètes. Parmi ces mesures : une amélioration des clôtures, un diagnostic de la montagne mené par l'Etat ; une révision des modalités de compensation des dommages, dans ce sens que l'ours n'est pas toujours la seule cause des dégâts, qui peuvent être provoqués par d'autres animaux, et une orientation de ces compensations dans la direction d'une uniformisation géographique.

Le groupe est contre l'utilisation de l'image de l'ours pour valoriser l'économie et le tourisme. Il estime que l'ours serait un leurre lucratif pour attirer le touriste qui, en fait, ne verra pas l'ours dans la montagne, puisque celui-ci sera à l'état sauvage. Il s'élève également contre l'utilisation de son image dans l'économie, pour valoriser un certain marché qui estampillerait des produits comme le fromage, avec une estampille de patte d'ours, par exemple.

Table 8

Tout ce qui a déjà été dit autour de cette table d'échanges correspond, pour la plupart, à des choses qu'on a déjà entendues et relevées. Le point fort, qui est le plus important, c'est vraiment d'élaborer un système de localisation géographique des ours, en mettant en place un relais à travers les collectivités territoriales pour informer les gens et surtout les professionnels concernés, pour vraiment arriver à localiser les ours et mettre au point des mesures pour les protéger ou les déplacer quand il le faut.

Il faut aussi réglementer et vraiment réguler la population d'ours. Il y a eu aussi un point fort sur le travail des bergers : il faut améliorer leurs indemnités. Il y a apparemment un problème d'expertise pour les indemnités liées aux pertes de bêtes. Il faudrait redynamiser et revaloriser le métier, et c'est assez lié avec le système d'indemnisation qui permettrait justement de redynamiser si les indemnités étaient plus importantes ou mieux distribuées.

L'impression générale, c'est qu'il faut essayer de concilier le côté idéaliste et le côté réaliste de ce projet... Car des hommes vivent dans la région et c'est important de vivre avec les ours. Il serait utile de fédérer les différentes structures concernées : l'ONF, le pistage, les gardes forestiers, les associations locales, tous ceux qui sont concernés par l'ours, des chasseurs aux ramasseurs de champignons.

Il convient de sensibiliser la population locale et, finalement, l'accompagnement à la réintroduction de l'ours est important pour faire accepter le projet par les populations concernées.

2. Débat général

Jean-Claude Flamant

Merci à tous ceux qui ont fait cet effort de concision, de rassemblement. Vous avez parlé pendant 2 heures, et 2 heures multipliées par 8 ça fait 16 heures d'échanges. Mine de rien, ce sont des choses qu'on n'arrive pas à faire lorsqu'on réunit tout le monde dans une grande salle avec une tribune, tout le monde aligné, quelques intervenants et : « donnez votre avis ! ». Ça ne se produit pas tel que nous le faisons ce soir. C'est une richesse, incontestablement. Vous avez donc entendu cette grande diversité de points de vue, très complémentaires, parfois contradictoires, des convergences aussi. Maintenant, vous pouvez prendre la parole, tout le monde, commenter, compléter, corriger, comme vous voulez ; échanger entre nous tous, si vous le souhaitez. [...]

Une personne dans la salle

J'aimerais bien que vous chantiez au micro la chanson de Panurge...

Jean-Claude Flamant

Lisez-la vous-même, si vous voulez. Mais surtout, quelle est la leçon ?

La même personne

Je voulais dire que tout le problème, pour moi, il est là : tout le monde se plaint de ci et de là, il y a les politiciens qui nous embrouillent, et voilà.

Jean-Claude Flamant

La leçon, c'est que « les politiciens nous embrouillent » ?

La même personne

Voilà... c'est les électeurs qui vont volontairement signer l'autorisation pour que les autres nous appliquent la dictature légalement.

Une personne dans la salle

Je voudrais savoir combien de temps on a pour intervenir, parce que moi, je ne m'arrête pas... A notre table, les pour et les contre étaient assez équilibrés, sachant que presque tout le monde est « pour », mais « contre » par le fait qu'on prend des mesures d'introduction sans savoir comment on va s'occuper de ces fameuses bestioles et ceci est très grave. La deuxième chose c'est que l'on a beaucoup parlé d'écologie, de la montagne, tant au niveau humain qu'écologique pur, au niveau de la nature et, si on remet des ours en place, ça veut dire un peu ce qui a été dit à une table : il ne peut pas y avoir d'ours sans les hommes et d'hommes sans les ours. Si on ne favorise pas une agriculture économique de façon durable et locale, l'ours, même si on en introduit cinquante, va disparaître. Ça veut dire qu'il ne faut pas donner des aides, il faut financer le retour à l'agriculture locale, viable dans le massif pyrénéen. Ce qui a été dit aussi c'est qu'il y a un programme de cinq ourses pleines, ce ne sont pas des ours, ce sont des ourses pleines, ce qui est quand même différent des ours : cinq cette année, cinq l'année prochaine, etc. Donc ça va très vite, mais par contre pour remettre un écosystème pour que l'ours puisse se nourrir, donc pour le remettre en place, ça ne se fait pas en un an ni en deux ans ni en trois ans, mais ça se fait sur dix-vingt ans. Puisqu'on a fait énormément de dégâts sur la montagne, je parle des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège. Je ne parle pas du Béarn ni des Hautes-Pyrénées puisqu'il y a du pastoralisme : ici de ce côté-là il n'y en a pas et c'est une désolation au niveau de la montagne avec des milieux qui se ferment et des milieux qui sont érodés et donc là, il y a besoin de dix-vingt ans, voire trente-cinquante ans, pour refaire un milieu. Alors quelles mesures met-on en place pour que l'ours puisse se nourrir, et si l'ours se nourrit il n'embêtera pas la population locale, bien au contraire. (Applaudissements.)

Jean-Claude Flamant

Par rapport à différentes choses qui ont été dites sur l'opposition ours/homme ou ours/activité agricole, ce que j'entends dans ce que vous dites, c'est qu'une montagne avec une agriculture active serait favorable à l'ours. C'est une thèse, et je la note comme telle. Elle a sa singularité, elle mérite vraiment d'être entendue et pointée. Et là, je ne dis pas "Je suis d'accord, ou pas d'accord". Notre logique ici c'est de bien noter, de bien comprendre ce que chacun a voulu dire.

Une personne dans la salle

Pour répondre à la personne qui vient de parler, je pense que, si nous voulons que la montagne vive, il va falloir tenir compte du fait que les agriculteurs de montagne n'ont pas de revenus suffisants, donc il va falloir les prendre en compte, c'est-à-dire les considérer comme "fonctionnaires" de la montagne et paysagistes de la montagne. Parce que, il faut savoir ce que l'on veut... Si on veut faire du tourisme, il faut avoir des montagnes en état. Pour avoir des montagnes en état il faut des pâtures. Pour avoir des pâtures il faut des bergers, il faut des paysans pour travailler. Et ces paysans, il faut qu'ils aient un revenu suffisant. Si ce revenu ne peut pas être fourni par les productions qu'ils font, il faut compléter ces productions par un salaire direct, en leur demandant de se grouper en coopératives, d'y mettre leurs produits et faire un complément aux coopératives avec un salaire pour qu'ils puissent vivre avec leur famille dans la montagne, leur donner des routes pour y aller, les déneiger, aider les communes à installer des agriculteurs et non pas leur faire la guerre par des réglementations comme il se passe ici dans le pays d'Olm où on ne peut plus accéder à la montagne parce qu'il y a des bûcherons qui ont récupéré la montagne et qui interdisent même d'aller ramasser des champignons et d'aller cueillir des groseilles : si vous y allez, vous écoutez d'une amende de 1.500 F parce que vous avez cueilli des groseilles ou que vous vous êtes promené dans la forêt. Il faut arrêter avec ces aberrations. Il faut savoir ce que l'on veut. Il faut introduire l'ours, parce que c'est très important d'avoir des animaux qui ont le droit de vivre, qui ont droit à un territoire aussi bien que l'homme. L'homme n'est pas un dieu

sur la terre. Il est simplement de passage sur la terre et, à mon avis, tous les animaux ont droit à la parole, malheureusement ils ne parlent pas mais ils ont le droit de vivre.

Jean-Claude Flamant

Je fais le lien avec une des tables qui a dit qu'il faut une approche globale. Vous avez beaucoup insisté sur le fait que, si on prend une mesure ou si on s'intéresse à un secteur, il faut aussi s'intéresser aux répercussions sur les autres secteurs et aux interactions. Je fais le rapprochement, il y a une liaison à faire.

Une personne dans la salle

Je voudrais dire merci, parce qu'il a terminé ce qui a été dit à notre table et dont je n'avais pas parlé : pas de prime à la brebis, pas de prime à la vache mais vraiment des salaires décents pour les agriculteurs qui travaillent dans la montagne.

Une personne dans la salle

En agriculture, actuellement, on ne maîtrise plus rien. Il y a l'Europe qui est « impactée ». On demande de produire certains produits au détriment d'autres. Je vois ce projet un peu mal barré, parce qu'on est déjà au pied du mur, on nous fait réfléchir sur quelque chose qui est déjà mis en place. Ce qui a été dit sort d'une certaine logique. Personnellement je suis élu et le souci c'est qu'on parle de pognon... Mais qui c'est qui va financer tout ça ? Nous, les communes, on n'a pas trop les moyens de financer, avec tout ce qui nous tombe sur le dos actuellement, avec la décentralisation entre autres. Le deuxième souci c'est qu'on est un département sinistré : Péchiney, le Pays d'Olm... Tout ça, qu'est-ce qu'ils vont faire nos jeunes ? Ils ne vont pas faire tous des paysans. Je suis chargé des affaires scolaires et ce dossier, j'en ai parlé aux gamins et, à midi, on a mangé ensemble et on a essayé de tirer des conclusions. Un moment ça m'a fait rire et puis, en venant en voiture, je me suis dit : "C'est quand même dramatique que les gamins pensent ça." Ils me disaient tout simplement (on est au pied du Mont Fourcat) que l'ours, on pourrait le mettre dans un parc et que de temps en temps on aille le voir, lui apporter à manger pour qu'il ne cause pas de problèmes. Voilà aujourd'hui la vision de jeunes qui sont en CM1 et CM2. C'est vrai que l'échange était fructueux, mais j'ai le sentiment que c'est râpé. Attention, je ne suis pas un défaitiste, au contraire je suis quelqu'un qui se bat corps et âme mais je dis ça parce que ce sont des gens qui prennent des décisions qui ne sont pas du terrain.

Jean-Claude Flamant

Et qu'est-ce que vous attendez de décisions de gens du terrain ? Est-ce que ce serait des mesures, ou un état d'esprit, ou des moyens suffisants ? Qu'est-ce que ça changerait ?

La même personne

Je crois que c'est un problème complexe. Il y a plusieurs pistes : l'agriculture moderne et aussi positionner les gens dans des pays, dans des vallées. C'est tout un tas de réflexions qu'il faudrait mener, être à l'écoute des gens qui sont sur le terrain, qui ont des problèmes et qu'il y ait des gens qui puissent porter leur revendications, leurs problèmes et tout ça. Parce que, aujourd'hui, l'Europe prend des décisions, on est obligé de les appliquer et souvent on ne les a pas voulues ces décisions.

Jean-Claude Flamant

Ce que j'ai entendu deux ou trois fois, c'est ceci : les mesures, ce qui est proposé ou ce qui s'est déjà fait, oui, pourquoi pas ? Mais d'une part il y a un doute sur les moyens effectifs et la rapidité de la mise en route et, surtout, c'est la manière dont les choses vont se passer qui pour vous est déterminant. Est-ce que ça ne rejoint pas votre souci qui est de dire : « On a besoin, nous en local, de nous réapproprier les mesures ou les transformer éventuellement, de moins les subir aussi ». C'est curieux de dire « on est d'accord avec les mesures » et, en même temps « on ne veut pas les subir ». Je caricature mais il y a un peu de ça dans ce que vous dites, non ? Pardonnez-moi de vous titiller un peu mais je sens qu'il y a quelque chose qui mériterait d'être mieux compris.

La même personne

On côtoie des gens, on est élu, on est près d'eux. Aujourd'hui il faut que les gens de nos vallées soient des acteurs. Il faut qu'ils puissent exprimer des besoins et ne pas les subir, comme ça se passe actuellement.

Une personne dans la salle

Ce qui a été dit aussi ici, c'est que les mesures c'est très difficile d'en parler car tout a été inversé à la base. C'est-à-dire qu'on demande la concertation, comme nous le faisons ce soir, sur des choses qui sont mises en place, alors qu'on aurait dû faire ça il y a 10 ans. D'autre part, il y a des espèces menacées dont on parle peu (on en a parlé un petit peu quand même) : c'est le berger des Pyrénées en tant qu'homme.

Une personne dans la salle

Comme vous le constaterez d'après mon accent, je suis né en Ariège, comme tous ceux de ma table... Là, on parle d'un problème de patrimoine qui est la réimplantation de l'ours dans les Pyrénées et je voudrais savoir approximativement le nombre de personnes qui sont nées "Pyrénées", ça veut dire Ariège, Aude, les départements limitrophes, cette région, Midi-Pyrénées... (Murmures). Je n'étais pas là pour soulever une polémique, c'était une question, un élément de curiosité tout simplement. Ce que je voulais savoir c'est si les gens nés dans les Pyrénées pouvaient lever la main pour qu'on constate le pourcentage de personnes nées ici et celles qui ne le sont pas.

Jean-Claude Flamant

Ce que j'interprète, c'est que vous valorisez le fait d'être né ici. Ça signifie que par rapport à la question de l'ours et du patrimoine de la montagne ça a pour vous une valeur particulière ?

La même personne

Non, pas forcément, parce que je trouve que, venant d'un autre département on s'investit parfois plus dans une région que les gens de la région eux-mêmes, et là c'était pour savoir qui étaient ces gens.

Une personne dans la salle

En fait on est plusieurs à se poser la question de savoir comment l'échantillonnage a été fait, c'est-à-dire comment on a été choisis. Au hasard ou alors est-ce qu'il y avait vraiment quelque chose de représentatif lié soit à la région soit à un échantillonnage national. Y a-t-il eu un équilibre mis en place entre les personnes ariégeoises, néo ou anciennes, etc. C'était juste un élément de curiosité.

Jean-Claude Flamant

On a tout simplement pris la zone de montagne concernée par la réintroduction de l'ours, et on a regardé quelle était la proportion d'hommes et de femmes en référence à leur appartenance socioprofessionnelle... agriculteurs, chefs d'entreprise, ouvriers, employés. Il y a eu 100 personnes qui ont été contactées au hasard dans l'annuaire en respectant l'équilibre géographique Aude, Ariège et toutes les vallées concernées, et vous êtes là. J'ai remarqué qu'à chacune des tables il y avait au moins un agriculteur qui échangeait avec un forestier qui échangeait avec un employé, un retraité, etc. Donc vous êtes représentatifs de la diversité de cette région, de manière statistique au sens où on l'entend : âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle. Après, parmi les gens qui ont accepté de venir, il y en a certains qui sont un peu plus intéressés ou impliqués que les autres mais ça c'est l'acceptation des genres. Vous êtes là pour en témoigner.

Une personne dans la salle

Je voudrais savoir combien il y a d'éleveurs d'ovins ici présents, parce que j'ai un ami éleveur d'ovins qui a demandé à venir et on lui a refusé.

Jean-Claude Flamant

C'est probablement parce qu'il y avait déjà suffisamment d'éleveurs d'ovins qui avaient accepté de venir.

La même personne

... Parce que je pense que les éleveurs d'ovins sont particulièrement concernés par la prédation de l'ours.

Jean-Claude Flamant

Je précise : il y a plusieurs modalités de concertation à propos des mesures d'accompagnement de renforcement de la population d'ours. Celle-ci est construite de telle manière qu'elle rassemble ce que vous êtes, avec la diversité de vos activités, des âges, et avec l'équilibre hommes/femmes. C'est ça le principe de ce soir. Ensuite, vous avez des concertations qui sont conduites au niveau des chambres consulaires, notamment les chambres d'agriculture, au sein desquelles les organismes d'élevage sont consultés. Les directions départementales de l'agriculture et de la forêt, en sus même de la concertation prévue par le Ministère de l'Ecologie, ont organisé un recueil d'avis et de commentaires. Ici, il était important pour nous qu'il y ait aussi des éleveurs mais à peu près dans la proportion de la population. Il est bien évident que dans les commentaires qui ont été les vôtres les questions pastorales sont revenues très fréquemment. Ici, il n'était pas dans l'optique qu'on résolve les problèmes entre gens qui sont du métier mais au contraire de tenter - je l'ai dit au début et je le répète - de tenter d'avoir des remarques de bon sens par un échange entre des gens qui ne se rencontrent pas d'habitude dans leurs activités et qui ont des points de vue qui peuvent être très différents les uns des autres. Et en faisant le pari qu'il va surgir de ces remarques quelque chose qui a besoin d'être entendu et qui est très différent de ce que seraient les résultats d'une enquête par sondage, très différent de ce que les branches professionnelles peuvent dire et de ce que les politiques peuvent dire. C'est ça la logique de ce soir. Donc ce n'est qu'une partie des choses, qu'un compartiment de l'ensemble de la consultation.

Georges Mas

J'entends dire : "*Est-ce qu'on n'aurait pas été manipulé ?*", non pas par nous mais par les pouvoirs publics. Je crois que le recrutement a été fait de telle sorte que, si vous êtes venus, vous êtes venus ici en connaissance de cause. Il vous a été dit, vous le saviez sans doute déjà, qu'une décision a été prise. Ce qui a été mis en débat ce soir, et ça vous a été dit aussi lors du recrutement, c'est de discuter des mesures d'accompagnement. La décision publique a été prise, les mesures d'accompagnement, certaines existent, d'autres sont en projet, d'autres ne sont même pas en projet et peuvent l'être demain. Donc l'ordre du jour de cette rencontre c'était bien non pas de se déterminer pour ou contre la présence de l'ours, parce que chacun d'entre nous peut le faire, mais de savoir, dès lors qu'une décision a été prise comme elle l'a été, comment faire pour que cette réintroduction soit vécue le mieux possible et par l'homme et par l'ours. C'était ça la question : comment faire pour que, la décision ayant été prise, cet avenir commun soit possible, comment le construire.

Une personne dans la salle

Je lis la lettre que j'ai reçue :

"Je vous remercie d'avoir accepté de participer au forum sur la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées organisé à l'initiative de la Mission d'animation, etc., etc. Je vous remercie pour votre participation, etc., etc."

Ce que j'ai reçu concerne effectivement les mesures d'accompagnement... Mais moi, quand je suis venue ce soir - et la raison pour laquelle j'ai été si virulente sur la façon dont ça s'est passé alors que je suis pour la réintroduction de l'ours - c'est que moi on m'a dit : "Qu'est-ce que vous entendez par accompagnement ?" Mais je ne suis pas là pour donner un avis sur la réintroduction de l'ours, parce que, dans la lettre que j'ai reçue, ce que j'avais compris c'est qu'on n'était pas dans une phase de travail technique sur des mesures d'accompagnement mais sur une réflexion un peu plus de fond et globale... Ce qu'on vous a finalement ressorti quand même. Mais de fait on est quand même un petit peu à côté de la ligne.

Jean-Claude Flamant

Le document de quatre pages que vous avez eu avec la lettre est intitulé : "Pour préparer le forums par cercles d'échanges sur les mesures d'accompagnement du renforcement de la population d'ours" et la première phrase dit : « Le gouvernement a décidé que... »

La même personne

Ben oui, mais quand je reçois une lettre avec une convocation, l'intitulé de l'ordre du jour n'est pas le bon, voilà, c'est tout.

Une personne dans la salle

Juste un mot, après je passe le micro tout de suite. On a trouvé à notre table que c'était le gouvernement qu'il fallait accompagner.

Une personne dans la salle

J'ai vu tout à l'heure qu'on avait une rétribution de 30 Euros... Pour ma part je n'en veux pas, et on est plusieurs à la table à ne pas en vouloir, parce que je trouve que parler de ce sujet-là c'est une histoire de citoyenneté, c'est un sujet qui nous concerne, et je n'ai pas envie d'être rétribué pour qu'on me demande mon avis. Je trouve que c'est une façon d'acheter quelque chose, d'acheter quelqu'un, d'acheter un avis. Pour ma part, je ne suis pas d'accord.

Jean-Claude Flamant

Ce qui est apparu d'un autre point de vue, c'est qu'un dédommagement n'était pas superflu pour certains aussi.

Une personne dans la salle

Deux points. Le premier pour l'indemnisation : j'estime que ne n'est pas une honte de l'accepter, parce que moi personnellement je suis étudiante, et si on me rembourse le coût de l'essence et de l'autoroute parce que je fais des études à Toulouse et que je suis venue par l'autoroute, je ne vais pas dire non. Qu'après, certains, ceux qui habitent à côté ne le veulent pas ou estiment qu'ils n'en ont pas besoin, chacun son choix. Deuxième point : je pense que ce serait, à mon avis, une erreur de se bloquer sur la réintroduction de l'ours et de dire : "Voilà, comme c'est une décision qu'on nous a imposée on va s'opposer." A partir de là on est bloqué. D'accord, la décision a été prise, peut-être même sûrement, sans qu'il y ait de concertation préalable : on a décidé, à Paris et à Bruxelles, de réintroduire l'ours. Mais est-ce qu'il faut, à ce moment-là, uniquement pour cette raison-là, décider de s'opposer définitivement au projet et décider de continuer à polémiquer uniquement sur ça, au lieu de se dire : « D'accord, ça a été pris sans nous mais après tout nous pouvons prendre notre parti de ça et, à ce moment-là, discuter des mesures d'accompagnement et de comment intégrer cette décision à notre vie ». (Applaudissements.)

Jean-Claude Flamant

Merci. Cette mise en commun de tous a aussi cette utilité : ce n'est pas uniquement discuter des propositions, c'est aussi échanger sur le contexte dans lequel ça se produit et il est important que les uns et les autres nous nous écoutions. J'estime que ça fait bien partie de la logique du débat de ce soir. Maintenant, je donne la parole à Gérard Balent, qui est notre invité grand témoin ce soir. Gérard Balent est directeur de recherche à l'INRA, il dirige une équipe de recherche qui travaille sur les questions à la fois pastorales et forestières, notamment dans les Pyrénées. Mais il a aussi une notoriété internationale. Il nous a écoutés ce soir autour des cercles. On ne va pas lui demander de conclure ; je lui ai demandé simplement de dire, quand on écoute ces propositions, ces remarques, cette manière de dire les choses, ce que ça lui évoque. Qu'est-ce que tu peux nous dire, compte tenu de ton expérience par ailleurs ? Ce ne sont pas des conclusions, ça n'a pas une valeur comme "voilà ce qu'il faut penser", surtout pas : ce n'est pas parce que c'est un scientifique que tout le monde doit penser comme lui...

3. Grand Témoin Invité : Gérard Balent directeur de recherche INRA, Toulouse, agropastoraliste

Je suis très content d'avoir la parole maintenant, simplement pour partager avec vous certaines de vos analyses. Je vais dire deux choses. C'est que d'une part les restitutions des tables... j'avais trouvé ça un peu plat au début. Alors je dis merci à la table 7 - j'ai le droit de dire ce que je veux - parce que ça a relancé le débat dans un sens que je trouve assez intéressant. Mais c'est vrai que j'étais un petit peu inquiet, d'autant plus que quand on se promène d'une table à l'autre on entend des choses qui ne sont pas ressorties. Certaines oui mais pour d'autres, au niveau de la méthode, je trouve qu'il y a un matériel de discussion qui s'est échangé entre les gens (ça fait plus de seize heures de discussion, puisque, déjà, ils parlaient tous ensemble donc ça fait davantage) qui correspond à des choses vraiment très intéressantes et des tas de réflexions intéressantes... Certaines sont peut-être perdues, ça dépend des notes et de la façon dont elles ont été prises par les preneurs de notes.

Moi, à titre personnel – et Jean-Claude ne sera pas surpris –, je trouve que c'est dommage que la décision soit prise. La question qui a été posée est celle des mesures d'accompagnement, pas celle du oui et du non. Eh bien moi je le regrette... - pas par rapport à la réponse qui aurait été donnée – je trouve que la méthode de travail qui a été la vôtre et la richesse des débats qu'elle permet, aurait fait que, en acceptant de discuter autour de cette question-là, il y aurait tout un ensemble d'éléments qui seraient peut-être ressortis et qui, à mon avis, ne l'ont pas été ce soir.

Je suis assez frappé par le fait - et c'est peut-être induit par la méthode - qu'on parle des mesures d'accompagnement principalement pour faire face à des problèmes éventuels liés à l'ours. Finalement, si on s'était posé la question : « Oui ou non est-ce qu'on veut la réintroduction ? », je pense que ça aurait stimulé énormément la réflexion sur : « Qu'est-ce qu'on peut trouver de positif ? » parce que forcément il y aurait eu des pour et des contre. Ça aurait été beaucoup plus animé probablement... Peut-être trop... ça il faut voir. Mais je pense que ça aurait obligé les gens à s'exprimer sur ce qu'on pourrait attendre de l'ours. Et j'ai trouvé que, finalement, il y a eu peu d'arguments, peu de réflexion poussée dans ce sens. J'ai même entendu des choses - j'ai pris des notes en vous écoutant ; je ne suis pas des RG, la dame du fond est rassurée, parce qu'à un moment je tendais l'oreille de façon absolument indécente derrière la table - j'ai été frappé, dans les discussions, par la très bonne connaissance qu'ont beaucoup des participants sur la montagne et comment ça marche. Moi j'ai beaucoup bossé, dans mes débuts de chercheur, sur le pastoralisme en montagne. Et c'est vrai que je me suis régala ce soir, parce que j'ai trouvé des gens qui savaient ce que c'est qu'un berger, et qu'un berger ce n'est pas un agriculteur - j'ai entendu des choses comme ça. Berger et agriculteur, ce peut être le même - il change de casquette – mais ce n'est pas la même fonction. Il y a des bergers professionnels, mais il y a des agriculteurs qui sont aussi bergers... Tout ça, je trouve que ça a été dit de façon très intéressante.

J'ai relevé aussi, je crois que ça a été redit, le côté des « fonctionnaires montagnards ». Alors, j'ai trouvé ça assez intéressant parce que, d'un côté il y a des revendications sur le fait que les éleveurs réclament leur dignité et la possibilité de vivre de leur travail - on ne peut pas prétendre le contraire - mais, de fait, depuis des années ça ne fonctionne pas comme ça. En fait, les subventions elles ne sont pas pour l'ours ; il y a énormément de subventions pour l'élevage, les primes à l'herbe, etc., qui représentent, on le sait - il y a des études qui ont été faites - plus de la moitié des revenus des agriculteurs. On se retrouve maintenant face à une évolution de la politique agricole qui fait qu'on ne va pratiquement plus du tout soutenir la production et on va revenir vers les mesures environnementales au niveau des espaces, des paysages. Avec la rencontre avec l'ours, on est forcément au cœur du débat. Et ça peut aller vers – on l'appelle comme on veut – une politique consistant à entretenir des gens en montagne pour qu'ils entretiennent des espaces... parce qu'il y a du tourisme et que la production devient quelque chose de moins en moins important. Et en termes d'identité, il y a des questions assez douloureuses et peut-être contradictoires qui se manifestent.

J'ai travaillé une fois sur des questions d'ours - je ne dirai pas où - c'était dans les Pyrénées mais pas ici. Sous forme de boutade on s'était dit - et c'est ressorti un petit peu dans les discussions de ce soir - finalement tout le monde le souhaite de façon positive mais jusqu'à présent ça s'est fait d'une façon un peu régressive : le sort de l'homme et de l'ours, quand on regarde les statistiques et les effectifs, si je peux me permettre de le dire comme ça, ça va un peu dans le même sens. Jusqu'à présent, il y a de moins en moins d'élèves et de moins en moins d'ours. Alors on peut se dire : si on remet des ours, qu'est-ce qu'on remet ? Les ours on sait où les trouver, mais les élèves ?... C'est la question qu'il faut se poser. Derrière cette forme de boutade, je ne vois pas comment on pourrait dissocier les deux et je trouve que c'est vraiment ressorti de vos échanges. Il y a une forte prise de conscience de ça.

On a aussi parlé de réserves. Il y a même eu le mot « sanctuaire » : ça aussi c'est une question. Il y a une quinzaine d'ours. S'il y en a une trentaine, peut-être qu'on ne les verra pas mais ça se verra probablement un petit peu plus. C'est quoi, finalement, le milieu des Pyrénées ? On a parlé d'écosystème. Il y a des zones favorables, d'autres qui le sont moins et l'ours se balade entre les deux, parce que une zone favorable, ça ne suffit pas à lui faire faire son cycle de vie. Les ours, ça se balade beaucoup. Les ours qui ont été lâchés à Melle, il y en a en Espagne, il y en a dans l'Aude, etc. Derrière cette question de la gestion de l'ensemble du territoire entre des zones favorables et des zones à dominante d'occupation humaine où l'ours est obligé de passer et où il y a une rencontre homme-ours pas très évidente, il y a des questions que j'ai trouvées intéressantes. Derrière cette notion de « paysage fragmenté », comme on dit chez les chercheurs quand il y a des îlots d'habitats très différents, se posent des questions de fond sur lesquelles on travaille (là je mets ma casquette de chercheur), car c'est une des clés pour comprendre les conditions de la survie d'une espèce dans des milieux un peu complexes comme ceux de la montagne.

Une autre question qui est associée à ça, que je trouve intéressante et à laquelle il n'y a pas de réponse claire qui soit donnée, même par les pouvoirs publics, c'est celle des effectifs, cette question-là est bien ressortie. Combien d'ours dans les Pyrénées ? Ça a été dit, il faut gérer, tout ça. C'est tout à fait normal, quand on met des animaux, des fauves comme il a été dit (L'ours est un des animaux les plus dangereux de la faune européenne, ça c'est connu. C'est le seul qui est capable d'attaquer dans des situations un peu critiques pour lui), de se poser la question des effectifs. Là on a parlé d'une trentaine d'ours. Moi j'avais travaillé avec les Américains il y a quelques années sur les grizzlis, sur ce qu'on appelle les populations à petits effectifs : ils parlaient de soixante-dix. Alors, peut-être que les ours slovènes sont plus dynamiques, qu'ils ont besoin d'être moins nombreux pour se rencontrer et se reproduire, mais cette question des effectifs qu'on peut mettre dans un milieu, c'est une question assez fondamentale, qui a été bien identifiée.

J'avais relevé quelque chose d'un peu anecdotique : quelqu'un a dit qu'il faudrait que chaque village adopte un ours. Alors, derrière la boutade, j'ai trouvé que ça correspond vraiment à quelque chose à quoi il y a pas mal de gens qui ont réfléchi. Il y a une expérience, que Jean-Claude connaît bien, sur l'ouest des Pyrénées, où la situation est très différente, et où le débat se poserait en termes très différents dans la mesure où, vous le savez tous, il y a un gradient de désertification - il faut le dire comme ça - dans les Pyrénées, de l'ouest vers l'est. Ici, ça a été dit, il n'y a plus de pastoralisme ou pratiquement plus, alors que dans l'ouest il y a des produits d'appel de qualité, il y a un dynamisme social et des milieux plus favorables aussi au niveau climatique, etc. Donc le pastoralisme est beaucoup plus vivace qu'ici. Et là-bas, il y eut une expérience, un institut patrimonial, et avec cette idée-là : chaque village adopte un ours. C'est l'idée de la réappropriation de l'ours qui me paraît quelque chose d'important. Si cette réappropriation-là ne se fait pas, c'est très difficile d'imaginer un avenir paisible entre l'ours et l'homme.

Je terminerai avec un dernier point, c'est celui des chasseurs. Il y en a dans la salle, sûrement. C'est pas un métier, chasseur. C'est pas un métier mais je me demande ce que c'est, parce qu'il y a quelqu'un qui a dit : "Pour les hommes, ceci... pour les chasseurs, cela..." Alors je me suis demandé si les chasseurs étaient des hommes... C'est la dernière pensée que je vous livre. D'accord on ne prend pas parti pour ou contre mais là, quand même, j'ai trouvé qu'il avait des formulations assez rigolotes parce que le chasseur c'est quand même n'importe qui. D'abord c'est un homme ou une femme, mais ça peut être

aussi un agriculteur, ça peut être un cadre, ça peut être chacun d'entre vous... Et là on a senti qu'ils étaient quand même quelque chose d'un peu à part, qu'ils avaient bon dos, comme ça a été dit à une table. Donc un peu de compassion pour les chasseurs si on veut qu'ils s'intéressent à l'ours autrement que comme ils l'ont montré récemment.

(Applaudissements.)

Jean-Claude Flamant

Merci beaucoup. Ce n'est pas une conclusion mais c'est une mise au point, une « ponctuation » qui, me semble-t-il, est intéressante pour terminer une soirée comme la nôtre. Nous allons continuer à vivre notre convivialité autour d'un buffet mais, avant, il y a quelques éléments d'organisation. Quand vous partirez, vous avez à signer une feuille d'émargements et, par ailleurs, on vous donnera un exemplaire du dossier complet de concertation sur Le Renforcement de la population d'ours bruns dans les Pyrénées, que certains ont pu tirer sur Internet. On a hésité à vous l'envoyer mais on s'est dit que c'était vraiment trop volumineux. Et vous avez aussi un dossier sur le Projet du plan de soutien à l'économie de montagne dans les Pyrénées, sur le pastoralisme et la forêt. Maintenant je vous donne rendez-vous autour du buffet qui est servi derrière le paravent. Bon appétit et bon retour chez vous pour ceux qui sont loin. Si vous le souhaitez, on peut recommencer un jour un « forum par cercles d'échanges » comme ce soir. Je m'engage de toute manière à vous communiquer la synthèse de ce forum lorsqu'elle sera rédigée, courant avril, c'est-à-dire le document qui sera envoyé au cabinet du ministre.

Aspet, 22 mars 2005

1. Restitution des débats par cercles d'échanges

Table 1

Pour rendre compte de ce qui s'est dit autour de cette table, je vais fonctionner par mots clés parce que ce sont des mots qui sont revenus très fréquemment au cours de la conversation.

Le mot respect. Respect entre les hommes qui partagent le même espace qui est la montagne ; respect aussi pour la nature avec laquelle il faut réapprendre à vivre peut-être, respect aussi entre l'homme et l'ours. Il faut discuter ensemble et je dirai que l'expérience de ce soir a prouvé combien c'était enrichissant, finalement, de se retrouver tous autour d'une même table pour en parler.

Harmonie. Il faut faire aussi revivre la montagne et on peut se poser la question de l'intérêt de l'ours comme élément fédérateur pour faire revivre cette montagne ; certains ont parlé, par exemple, de l'attrait touristique de l'ours.

Qui a besoin des mesures d'accompagnement ? Tout le monde. Tout le monde a besoin de ces mesures. Aussi bien les éleveurs, même si on peut se demander si la taille des troupeaux n'est pas un élément majeur dans la façon d'attribuer les aides. Les apiculteurs ont également besoin de mesures d'accompagnement, bien qu'il ait été dit que le Gaucho soit leur pire ennemi.

Voilà à peu près le compte rendu de ce qui s'est dit. Je voudrais vraiment insister sur le mot clé de respect, et le mot-clé d'harmonie.

Table 2

C'est un système d'échanges démocratique très intéressant mais qui a été mis en place, semble-t-il, trop tard, qu'il aurait fallu appliquer au débat premier sur la réintégration de l'ours et non pas sur les procédures d'accompagnement.

Il y a eu un grand rappel sur la difficulté de la réintroduction d'un animal sauvage dans un espace presque totalement anthropisé, exploité et régulièrement fréquenté par l'homme.

Il y a eu une discussion intéressante sur l'image de l'ours dans l'inconscient collectif, qui a un rôle très important dans les problèmes qu'il soulève dans sa réintroduction.

Plus généralement, les procédures de réaccompagnement déjà proposées sont pour partie à renforcer mais pour une grande part, non négligeable, perçues comme utopiques, c'est un mot qui est revenu assez souvent. D'autant plus que les mesures ou les procédures ont tendance à simplifier des problèmes socioéconomiques plus complexes qu'ils ne paraissent et surtout préexistants au projet de réintroduction de l'ours.

C'est un travail de long terme qu'il faut soutenir dans le temps et qui ne doit pas s'essouffler après une sorte d'effet d'annonce.

Table 3

Pour cette table, je qualifierai cette discussion de mouvementée, c'est le moins qu'on puisse dire. Déjà nous avons eu un petit problème dès le départ, par rapport à la clarté du sujet au moment de l'appel téléphonique : les gens pensaient venir ici pour parler du oui ou non à l'introduction de l'ours, ce qui n'est pas du tout le thème du débat.

Ensuite nous avons parlé du fait que cette mesure de réhabiliter les ours dans les Pyrénées a été prise de manière unilatérale par l'Etat, sans qu'il n'y ait aucun débat public.

Il y a aussi le problème culturel : les personnes qui sont à cette table pensent que l'ours n'étant plus présent dans les Pyrénées ou rarement présent depuis un certain nombre d'années, il faudrait peut-être réhabituer les habitants et les populations concernées par l'ours à sa présence et avoir des mesures dans

ce sens-là. Les mesures qui paraissent les plus importantes sont au niveau de la sécurité des populations qui pourraient rencontrer l'ours.

L'avis général de cette table est que plus il y aura d'ours dans les Pyrénées plus la liberté de circulation dans les Pyrénées pour les personnes sera limitée. Il y a la crainte d'un animal roi dans les Pyrénées qui gouvernerait tout, en fait : ce serait vraiment à l'homme de s'adapter à l'ours et pas l'inverse. L'importance de la régulation du nombre d'ours dans les Pyrénées est aussi ressortie de manière récurrente.

Sinon, pour revenir à ce que disait la table précédente, les aides doivent se prolonger vraiment dans le long terme et ne pas être ici de manière ponctuelle. En fait, tant qu'il y aura des ours dans les Pyrénées il faut qu'il y ait des aides. Par rapport aux mesures qui existent déjà, il y a plusieurs problèmes, qui ramènent toujours au même élément, à savoir qu'elles ne sont pas quantifiables, pas précises, pas concrètes et que l'on ne peut absolument pas savoir – du moins ce n'est pas indiqué – le coût qu'elles vont représenter, pour les contribuables en particulier. Il a été aussi abordé le fait que l'Etat ne pourra pas toujours tout résoudre et tout imposer à coups d'indemnités.

Pour conclure, la table est assez sceptique sur la réussite de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées.

Table 4

Tout d'abord, ce qui a été dit avec force c'est que la concertation de ce soir arrive un peu tard et qu'il aurait été préférable de la mettre en place bien en amont, avant qu'une décision soit prise.

Il a été dit également que, le gouvernement s'étant engagé à protéger l'ours, il était indispensable qu'il mette des moyens importants, notamment et surtout – et cela a été dit également avec force – auprès des éleveurs. C'est, pour cette table, la profession qui est probablement la plus concernée par un accompagnement dans le cadre du renforcement de la population d'ours.

Pour ce qui est des apiculteurs, il n'y a pas tellement de mesures à prendre hormis celles qui sont déjà en place, c'est-à-dire les clôtures.

Il a été évoqué également que ce n'est pas simplement l'argent qui va résoudre les problèmes et qu'il faut aussi prendre en compte l'aspect psychologique par rapport à la peur que peut susciter l'ours et notamment dans les Pyrénées, où depuis plusieurs décennies l'ours suscite pas mal de peurs, et également le stress que cela peut provoquer chez les éleveurs quand ils voient leurs troupeaux en danger. C'est vrai que, dans les mesures proposées, à aucun moment il n'est indiqué de mesure d'accompagnement psychologique des éleveurs.

Il a aussi été dit avec force que les bergers sont de moins en moins présents dans les estives. Il a été dit que, au début du siècle ou en tout cas il y a encore 50 ans, on pouvait voir beaucoup de bergers, ce qui n'est plus tellement le cas aujourd'hui : ça a été soulevé.

Il a été dit qu'il était important que l'accompagnement soit adapté à la région... Que là, les mesures qui étaient mises en place concernaient l'ensemble des Pyrénées et que peut-être au niveau local, de certaines vallées, il y avait des adaptations à mettre en place.

Un autre point très fort également : celui de l'éducation et de la formation de l'enfant dans les écoles sur, justement, l'image de l'ours qui est une image très tenace dans les Pyrénées. Il serait peut-être intéressant de travailler sur cette image, sur cette représentation de l'ours. Pour les enfants, mais aussi pour les citoyens en général et notamment les chasseurs.

Pour les mesures également, il a été suggéré l'idée d'un collier émetteur sur chaque ours. Apparemment, certains ours auraient déjà ces colliers émetteurs mais certains l'auraient perdu. Il serait indispensable que chaque ours puisse en avoir un et que ce soit plutôt les bergers qui puissent disposer d'un récepteur et non pas les personnes qui sont chargées du suivi de l'ours.

Table 5

Une table où la discussion a été très agitée mais tout en restant dans le respect des uns et des autres tout de même... Donc il est apparu autour de nous que la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées est vécue par beaucoup comme unilatérale et imposée, surtout avec les ours slovènes qui, semble-t-il, sont très différents de la race d'ours locale.

Donc la population n'a pas été concertée, ou du moins elle l'a été de façon très tardive, et les mesures d'accompagnement semblent difficiles à mettre en place et surtout vont coûter très cher. Ce volet financier est revenu constamment de la part de certains de nos intervenants pour savoir d'une part

d'où pouvait provenir l'argent et aussi quel était le montant de l'argent qui serait distribué. Un monsieur nous a fait remarquer à notre table que, malgré plusieurs lettres au ministère, il n'avait jamais eu aucune réponse quant à ces questions. Il semblerait que cette information soit primordiale, en coordination avec des agents de l'ONF et les fédérations de chasse qui sont présentes sur place. Je reviens sur le volet financier, parce qu'il semble poser un énorme problème. On ne connaît pas sa provenance, on ne connaît pas son importance, on ne connaît pas non plus son incidence future sur les collectivités locales, et ça, ça semble poser un problème important.

Malheureusement, nous a dit un monsieur, on met la charrue avant les bœufs : dans 10 ans peut-être on pourra réintroduire l'ours dans les Pyrénées mais, pour l'instant, ça n'a pas lieu d'être, ça n'a aucun sens.

Il est tout de même apparu que certaines pistes pouvaient être suivies : ce serait une bonne information, une concertation avec les populations concernées ; rassurer les humains sur la présence de l'ours et notamment par rapport à la peur ancestrale que certains semblent avoir vis-à-vis de l'animal ; il apparaît aussi qu'on pourrait protéger les ours vis-à-vis de l'homme en les cantonnant tout simplement dans un parc ; et protéger aussi l'homme lui-même de sa peur de l'ours... mais comment ? la question reste posée.

Il y a tout de même un problème très important qui est apparu à cette table, c'est le problème de l'élevage extensif, tel qu'il se pratique, semble-t-il, dans la région, où il est difficile de rassembler les brebis le soir et où il est difficile également de mettre un "patou" pour des brebis qui ne sont pas habituées à ce genre de chien. Donc, difficulté de mettre en œuvre des mesures facilement.

En conclusion : la réintroduction pourrait être vécue comme une réussite si elle permettait à la fois une évolution positive de la population de l'ours mais aussi une évolution positive de la population humaine dans le massif pyrénéen qui semble ne pas évoluer de façon très importante. Evidemment tout en restant dans le respect des uns et des autres.

Table 6

Pour le groupe qui a travaillé ce soir, l'accompagnement c'est trouver des mesures qui protègent à la fois l'ours et l'homme. Les participants ont beaucoup travaillé sur ces mesures et sur les pistes d'accompagnement, sur leur côté très pratique. Pour les apiculteurs, ils ont émis l'idée de clôtures électriques, alimentées éventuellement par des panneaux solaires pour être plus pratiques en montagne, des clôtures électriques qui soient faciles à poser et surtout à déplacer ; un dédommagement financier lorsque l'ours s'attaque aux ruches.

Du côté des éleveurs, il s'agirait de canaliser les chiens errants qui sont à l'origine de beaucoup de problèmes au niveau des troupeaux, des problèmes qu'on met souvent sur le dos de l'ours qui n'y est pour rien ; des pistes d'accompagnement pour la surveillance des troupeaux, avec un financement de l'emploi de bergers et surtout un financement pour faciliter leur mode de vie ; une surveillance des troupeaux qui passe par le rassemblement des troupeaux le soir dans des enclos qui seraient dans des zones adéquates de repos pour éviter l'éparpillement dans la montagne ; une gestion de l'espace, c'est-à-dire l'adaptation du nombre de brebis à la topographie de la montagne.

Les mesures du côté des chasseurs, ce serait déjà une sanction du chasseur qui chasse dans une zone hors chasse. Justement, puisque les ours qui ont été tués l'ont été par des chasseurs qui n'ont pas respecté ces zones : donc il faudrait amener une réglementation pour que les chasseurs respectent les zones de chasse. Il a aussi été avancé l'idée d'un suivi de l'ours : savoir dans quelles zones il se trouve plus fréquemment ; également, notamment quand il y a des femelles avec leurs oursons, que les chasseurs et même les touristes soient informés du lieu où se trouve l'ours de façon privilégiée.

Du côté des forestiers, il faudrait essayer de faire moins de routes, on privilégierait de nouveaux moyens de transport, comme les mules et l'hélicoptère. Le groupe a déploré le fait qu'on pousse le forestier à la production, alors qu'il devrait avoir un rôle de protection de la forêt et de la repousse des arbres. Il faudrait amener une meilleure gestion de la forêt en créant des espaces forestiers exclusivement pour l'ours et d'autres endroits réservés à la productivité. Le groupe a émis l'idée de création de parc naturel pour l'ours.

Les participants ont mis l'accent sur l'information au public, avec le mot pédagogie, qui est revenu assez fréquemment, une pédagogie qui se ferait auprès des jeunes générations, qui sont un atout pour accompagner la réintroduction de l'ours. Il s'agirait donc d'une pédagogie auprès des enfants dans les écoles et d'une information auprès de la population, non seulement pour informer mais pour former.

Un accompagnement réussi, c'est aussi informer afin de diminuer la peur : il ne s'agit pas d'informer par un trop-plein d'informations qui ferait peur à la population.

Pour conclure, je vais surtout parler de quelque chose qui a été récurrent dans ce débat, c'est la création d'un label de qualité, parce que l'éleveur qui travaille avec la contrainte de l'ours dans la montagne devrait être reconnu dans son métier : donc la création d'un label, par exemple pour l'agneau et pour le miel. Faire avec l'ours c'est faire un travail de qualité, c'est garantir la qualité du produit. Le label de qualité, ce n'est pas seulement pour des produits de production, c'est aussi mettre l'accent sur le fait que si l'ours est là c'est que la montagne est saine. L'ours est garant d'une qualité de vie.

Pour finir, je vais citer quelqu'un du groupe qui a donné une phrase que tout le monde a retenue : "*Sauver l'ours c'est sauver l'homme.*"

Table 7

Le groupe a réagi un peu comme tout le monde en disant qu'on nous proposait une concertation après mais pas avant. Bon, mais on a dit : c'est comme ça, maintenant il faut faire avec. Donc on est parti positivement vers : "*Comment faire pour rendre la chose compatible au mieux des intérêts de l'homme et les intérêts de l'ours ?*"

La première chose qui est ressortie c'est la nécessité de se protéger, d'être en sécurité. Pour cela, grande interrogation : pourquoi les saumons on leur met des puces à l'oreille et ça dure deux ans, pourquoi les ours on leur met des colliers dont ils se débarrassent en six mois, alors que l'important c'est de savoir vingt-quatre heures sur vingt-quatre où est l'ours, et que tout le monde le sache, c'est-à-dire aussi bien les professionnels, les éleveurs, les forestiers que les touristes, que le maire, bien entendu, que les gens de l'ONF ou autres. Donc l'idée d'avoir un centre de gestion qui est capable de gérer le déplacement des ours et de donner les informations avec un système analogue à la météo - c'est-à-dire un répondeur-ours - de façon à ce que les gens, quels qu'ils soient, puissent savoir où sont les ours. On estime que, avec les systèmes électroniques actuels et les systèmes satellites, il n'y a pas de raison qu'on ne le sache pas, que ce ne soit pas possible.

La deuxième chose importante qui est ressortie c'est qu'il faut préparer l'ours, bien sûr, mais il faut aussi préparer l'homme et pour ça on ne s'est pas trop posé la question des aspects financiers, on a dit : "*Puisqu'on nous impose les ours, les aspects financiers il va bien falloir qu'ils suivent.*" Partant de là, on a dit : "*Préparer l'homme, c'est quoi ? C'est lui donner les moyens, chacun avec son activité, de pouvoir avoir la sécurité et de pouvoir continuer à vivre économiquement dans de bonnes conditions.*" Pour cela, pour chacun, les éleveurs, il faut les aider. Il y a toutes les mesures qui ont été annoncées. Ce qu'on rajoute, c'est de dire : les chiens, c'est vrai, ça paraît important mais on ne voit rien en ce qui concerne l'élevage des chiens et la formation des chiens. Or c'est quelque chose qui coûte cher, qui demande du temps. Si les ours sont là pour 30 ou 40 ans, il faut monter des élevages spécialisés de chiens qui permettront d'aider ceux qui en auront besoin.

Egalement, il a été dit qu'il fallait aussi, au niveau économique, préparer cet accueil de l'ours, que derrière ça il y avait des métiers dans le tourisme, des métiers dans le suivi de l'ours, des métiers dans l'accueil des populations et donc que c'était quand même une manne qu'il faudrait - qu'il faut - apprendre à gérer et, pour cela, il faut être aidé, bien entendu.

L'autre aspect important c'est la partie concernant le consensus pour une vie commune, puisqu'en fait c'est une sorte de « remariage forcé » entre l'homme et l'ours. Là-dessus, pour arriver à ce consensus, il faut que chacune des catégories y trouve son compte. La sécurité, tout le monde en a besoin, le respect de l'ours dans son environnement, oui, pourquoi pas, bien sûr. A ce moment-là, ça va reposer sur ce fameux centre de gestion et sur le respect par les chasseurs mais aussi par les touristes : il faudra respecter la zone de l'ours et on s'est posé la question de savoir s'il ne faudrait pas avoir des zones de "sédentarisation" de l'ours, de façon à ce que l'on puisse le montrer à un moment donné et non pas toujours en rêver et ne jamais le voir finalement.

Un autre point qui a été soulevé c'est, dans le cadre du respect de l'ours, et ça joue dans les deux sens, savoir faire "la part de l'ours". Donc on a parlé des essais sauvages. Pourquoi ne pas multiplier les essais sauvages, ça permettra peut-être de protéger les apiculteurs plus efficacement ou aussi efficacement qu'avec des fils électriques.

Sur les autres points, je voudrais vous citer quelques choses importantes, c'est sur la compensation des dégâts causés aux professionnels. C'est vrai, on a parlé des apiculteurs déjà mais, pour les troupeaux, l'ours ne fait pas que tuer une ou deux ou trois brebis. Il provoque aussi des traumatismes

importants qui vont entraîner chez les brebis un refus d'aller en estive ou il y aura un arrêt de la production de lait ; donc tout ça ce n'est pas toujours bien pris en compte au niveau des compensations. De même pour les forestiers, quand on leur dit : « Vous arrêtez, vous ne produisez plus de bois ou vous ne coupez plus, vous ne descendez plus le bois parce que l'ours est par là », on n'entend pas beaucoup parler non plus des compensations. Donc bien gérer les compensations, y compris pour les gens qui vivent dans ces villages qui sont fréquentés par l'ours.

Je voudrais simplement terminer en disant qu'il y a des possibilités de faire cette vie en commun et ça peut générer des emplois, on y croit. Le tout, maintenant, c'est que, dans les 20 à 30 ans qui viennent, la réalité des accompagnements permette aux agriculteurs, aux gens qui sont sur place, de continuer à vivre sans angoisse. C'est ça la réussite des mesures d'accompagnement et c'est ça la réussite de la réintroduction de l'ours.

Table 8

Les débats ont également été animés à cette table. En ce qui concerne l'accompagnement, l'ours est perçu comme un animal potentiellement dangereux. Pour l'homme déjà, au niveau des attaques directes, et également au niveau des animaux, donc au niveau économique. Parmi le public concerné par les mesures, ce sont les bergers qui ont été le plus mis en avant. Les mesures reprennent principalement les notions de protection du berger, des troupeaux. Le chien patou n'est pas vu comme un moyen défensif efficace, ici, mais plus comme un moyen d'avertissement du berger, donc il est assez insuffisant. On a également parlé d'un salaire plus décent pour les bergers, on a dit : « éleveurs fonctionnaires », je crois.

En ce qui concerne les apiculteurs, la notion d'enclos électriques a été reprise par à peu près tout le monde et on a également parlé de la question d'un accès aisé aux ruchers, puisqu'ils sont souvent en hauteur et nécessitent un outillage mécanique spécifique. Il faut que ça puisse se faire en sécurité pour l'apiculteur mais sans gêner l'ours dans sa circulation, donc qu'on y pense quand on fabrique tout ça. On a également parlé des chasseurs et des forestiers mais ils ont semblé moins concernés.

Pour résumer, les notions qui sont vraiment ressorties le plus souvent à cette table ça a été celle de protection - parce que l'ours est vraiment perçu comme potentiellement dangereux - et ce qui en découle directement, celle de localisation : on a beaucoup insisté dessus. Des moyens existent déjà mais il faudrait qu'ils soient plus précis géographiquement et plus réguliers, c'est-à-dire qu'on ait les informations au jour le jour et pas pour la veille, par exemple. On a parlé de l'indemnisation, qui existe déjà mais qui a besoin d'être facilitée.

Il est beaucoup ressorti la question du budget, puisque toutes les questions dont on parle pour être mises en place, effectivement et efficacement, représentent un budget énorme et qu'on se demande un peu qui va faire l'effort de mettre en place ces moyens et de les soutenir dans le temps, puisque la question de la durée a également été évoquée.

Enfin on a également parlé de l'information, information principalement de la population locale et en partie également par le biais des écoles.

Pour conclure, je dirai simplement qu'à cette table il y a eu une assemblée assez partagée, c'est-à-dire qu'un certain nombre de personnes qui se sentaient extrêmement concernées, qui ont beaucoup parlé, sont les plus sceptiques quant à l'ours et ne croient pas à la possibilité d'une cohabitation pacifique entre l'homme, notamment les éleveurs et les agriculteurs, et les ours. Tandis qu'une autre partie de la table était plus mitigée et croyait en la possibilité d'une vie harmonieuse entre les deux.

2. Débat général

Jean-Claude Flamant

Merci beaucoup. Je pense que vous avez entendu la grande complémentarité de ce que chaque table a fait surgir. Certaines questions se répondent, il y a des éléments qui se répètent, des éléments différents aussi, des apports particuliers. A vous maintenant. Qui voudrait intervenir, réagir à cette mise en commun, compléter éventuellement ?

Une personne dans la salle

Je voudrais quand même que vous transmettiez à nos autorités de tutelle la chose fondamentale, qui est ressortie de cette réunion en premier, c'est qu'on intervient après la décision. C'est peut-être le seul moment où on fait entendre cette voix : qu'on n'est pas tous forcément d'accord avec la réintroduction. Je crois qu'il faut que vous transmettiez cette information : ce n'est pas le but de la réunion de ce soir... D'autre part, cette réintroduction de l'ours c'est un prétexte – ce n'est pas moi qui ai sorti le mot – un prétexte que, moi, je trouve un peu fallacieux pour donner des aides. Finalement, il n'y avait peut-être pas besoin de réintroduire l'ours pour donner des aides au secteur de la montagne. C'est quand même surprenant qu'il faille ce prétexte-là pour faire revivre la montagne. Les agriculteurs ont quasiment disparu, l'élevage est en grande difficulté, l'exploitation de la montagne aussi ; il y a beaucoup de problèmes écologiques et, là, on va essayer de les résoudre, d'un coup de baguette magique, grâce à la réintroduction de l'ours. Je crois que quand même on pouvait le faire avant, enfin c'est mon opinion mais je crois que c'est un peu partagé par tout le monde.

Une personne dans la salle

Je voudrais savoir si les personnes concernées ont été sondées, autrement dit les gens qui habitent en haute montagne, moyenne montagne, si les questions essentielles ont été posées, comme : "*Avez-vous vu l'ours ? Avez-vous été traumatisé(e) par l'ours ?*" Qu'est-ce qui se passe ? car nous, on est dans les piémonts, eux ils sont carrément chez l'ours, et on ne leur a pas demandé. On l'a implanté, qu'est-ce que eux en pensent ? Y a-t-il eu un sondage qui a été fait, des statistiques qui ont été faites pour dire que, sur cent personnes de montagne, il y en a une qui a vu l'ours. On aimerait savoir, quand même, parce que introduire une bête comme ça, c'est prendre des responsabilités. Mais si en plus moi je viens chez vous, je vous mets une bombe nucléaire et je me casse... Quelque part... je ne veux pas vous dire le mot mais c'est un peu ça. Je trouve qu'on nous demande à nous, ce qu'on en pense de l'ours, à nous qui devons nous déplacer pour aller le voir, alors que, eux, ils ne se déplacent pas, ils l'ont chez eux. Et ça, ce serait intéressant de savoir ce qu'il en est.

Une personne dans la salle

Je voulais juste apporter un point d'information par rapport à l'histoire géographique qu'a soulevée monsieur. Les gens qui vivent dans les hautes vallées ou qui vivent en montagne ne voient pas plus l'ours que les gens qui vivent dans le piémont. Moi je vis dans le piémont et je travaille en montagne, il n'y a que quand je vais vers l'ours que je vois l'ours. Autrement, on ne le voit jamais, les éleveurs non plus ne le voient jamais. Ils voient les dégâts mais ils ne voient pas l'ours. Avoir la chance de voir un ours c'est exceptionnel, vu le nombre qu'il y a en ce moment. Donc ce n'est pas une histoire d'avis. Les gens qui vivent dans les vallées de montagne, ils ont chacun leur opinion, exactement de la même manière que dans cette salle. C'est-à-dire qu'il y a des gens qui voient un intérêt à l'ours pour des questions éthiques et d'autres qui voient un intérêt pour du tourisme et d'autres qui sont contre parce qu'ils en ont peur, d'autres parce qu'ils en subissent les dégâts, etc. Mais ceux qui sont dans les vallées de montagne, ils sont exactement pareils que dans cette salle.

Une personne dans la salle

Nous, à notre table, on était plutôt d'accord avec la réintroduction de l'ours et on a beaucoup parlé de la façon dont on pouvait gérer cette chose, c'est-à-dire de faire en sorte que tout le monde soit bien dans son milieu. Donc, comment faire pour que l'ours ne vienne pas embêter les hommes ? On a parlé de

restauration de son milieu, c'est-à-dire qu'il trouve, là où il circule, suffisamment de nourriture. Au niveau des apiculteurs, on a aussi pensé à cette réintroduction de ruches sauvages dans le milieu naturel. Il faut aussi que les gens qui vivent dans ces montagnes puissent être heureux, c'est-à-dire essayer de trouver à tous les niveaux ce qui est important pour eux, afin que la réintroduction de l'ours soit positive, qu'ils y trouvent un avantage. A ce niveau-là, des tas de solutions ont été avancées.

Une personne dans la salle

Je voudrais dire en complément qu'on a pu, avec **Boutsy**, suivre l'hibernation de l'ours. C'est quelque chose de particulier parce que, pendant que les ours hibernent, ils perdent quinze ou trente pour cent de leur poids. En biochimie il paraît que c'est quelque chose de très intéressant. J'avais lu un article en 2001 : l'étude de ces mécanismes particuliers de l'ours seraient aussi une aide pour les médicaments pour l'homme. Cet article concernait des ours canadiens.

Une personne dans la salle

Moi, ce que j'apprécie beaucoup ce soir, enfin j'espère ne pas me tromper, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'élus. Parce que c'est très rare que des citoyens puissent s'exprimer comme on le fait, et je trouve que les élus mélangent beaucoup de choses : j'ai eu récemment l'occasion d'observer qu'ils mélangeaient Natura 2000, le parc naturel régional qui est en train de se construire en Ariège, les réserves nationales, etc. Donc je suis content de voir des citoyens qui peuvent s'exprimer sans que certains élus les prennent en otages. Je ne veux pas citer d'élus du côté ariégeois qui tirent à boulets rouges sur l'ours... Je pense qu'il y a eu des paroles ici ce soir très intelligentes, notamment ce que vient de dire la dame sur la biochimie. Il faut savoir que, quand on travaille sur les espèces végétales ou animales, on travaille aussi pour l'homme. Si une espèce disparaît, elle aurait pu nous apporter beaucoup, notamment pour la santé humaine... Mais je ne veux pas trop faire de parallèle avec l'ours.

Une personne dans la salle

Pour moi, il y a plusieurs choses. Je trouve excellent qu'on soit tous ici ce soir. Maintenant, concernant la personne qui, en premier lieu, avait fait la remarque selon laquelle on est mis devant le fait accompli, c'est vrai que c'est toujours le même procédé. Après on dit que les Français ne sont pas capables de se prendre en main. Moi j'y crois pas du tout, la preuve on est là. Et, par rapport à tout ce qui s'est dit autour des tables, c'est assez intéressant. Ce que je voulais dire, c'est que, par rapport à mon cas particulier, je viens juste d'arriver dans la montagne, j'essaie de me "montagnardiser". C'est assez bizarre : on se retrouve confronté avec une mentalité qui est liée au relief, les gens sont un peu chez eux, il y a une notion de solidarité que je ne connaissais pas et qui me touche profondément. Moi je voudrais insister sur le côté humain des choses - j'ai essayé de bien le dire à la table - c'est la notion de solidarité. Je pense que, s'il y a les bergers d'un côté, les chasseurs de l'autre, l'ONF, les apiculteurs... on est tous dans son petit monde. Dans ma vallée, l'ours a été aperçu deux fois, il y a eu je crois une femelle avec deux petits, qui fait apparemment l'Espagne aux beaux jours et qui vient après faire un petit tour chez nous. Ce qui me semble important, c'est que, les uns les autres on se rend bien compte que c'est peut-être un moyen de refaire vivre la montagne. Pour moi, la question la plus importante c'est : quelle place a la montagne actuellement ?

Une personne dans la salle

Je prends la parole pour la deuxième fois juste pour poser une question. On a réintroduit l'ours. Et le loup ?

Une personne dans la salle

J'ai quelques collègues qui travaillent sur le loup dans les Alpes et là, franchement, je crois que ce serait jeter la pierre aux éleveurs. C'est tout à fait un autre animal, c'est une autre vie et là je crois qu'on sacrifierait les éleveurs en montagne avec le loup. Si on n'est pas capable de garder quelques ours dans les Pyrénées, il faut commencer à se regarder dans une glace. Le loup, c'est quelque chose qui sera invivable, parce que les éleveurs dans les Alpes en font les frais actuellement, malgré des spécialistes et des garde-chasse qui surveillent la nuit et qui observent à la caméra à infrarouges le déplacement des loups dans un troupeau de plus de 5.000 brebis. Il faut voir les dégâts, il faut voir le danger qu'il y a. Il faut être réaliste, le loup n'est pas un ours et commençons à avoir quelques ours dans les Pyrénées

si on le peut. Je peux répondre à ça parce que très récemment on m'a informé là-dessus et je sais qu'il y a d'autres personnes qui sont très renseignées sur le loup. Il faudra être prudent là-dessus.

Une personne dans la salle

Au sujet du loup, j'ai lu dernièrement qu'on avait retrouvé des crottes de loups, identifiés comme des loups italiens, dans les Pyrénées-Orientales. Donc c'est pour bientôt...

Une personne dans la salle

Je suis un petit peu inquiet parce que l'ours est considéré comme un prédateur mais je pense que les ours qui arrivent de Slovaquie sont très certainement les mêmes que ceux qui vivent dans les Carpates et j'ai des documents qui apparaissent, qui sont transmis par l'AFP, où on dit que "dans les Carpates [...], il y a des attaques humaines puisque, en définitive, la chasse à l'ours n'est autorisée que deux fois par an, dit l'article de l'AFP, du 1^{er} septembre au 31 décembre, du 15 mars au 15 mai et uniquement dans des régions où, par leur grand nombre, les ours mettent en danger des vies humaines. Les bergers roumains, qui sont des ennemis héréditaires des ours, lancent leur chien sur l'animal. Toutefois, dans cette lutte inégale, écoutez bien, plus d'une dizaine de bergers sont tués chaque année." Et en octobre récemment, deux bergers de **Brand** ont été déchiétés sous les regards d'un garçonnet dans un village.

Une personne dans la salle

Je vais tout simplement dire une chose : si on n'essaie pas, on n'y arrivera pas, c'est tout.

Une personne dans la salle

Chez nous on restera dans le cadre d'une gérance d'implantation d'ours dans les Pyrénées. Là bas, c'est tout juste si c'est légiféré, c'est tout juste s'il y a une protection, s'il y a tout ce qu'il faut. Ils ne savent même pas combien d'individus ils ont au kilomètre carré. Nous on sait qu'on en a actuellement entre huit et quinze, guère plus. D'ici à ce qu'on arrive à la quantité qu'ils ont eux, je vous garantis que je serai, moi, entre six planches et sous terre.

Jean-Claude Flamant

L'élément que vous évoquez aussi, c'est que – la Roumanie entrera probablement d'ici quelques années dans l'Union européenne – un des gros déficits qui existent entre les pays dans le monde c'est certes la richesse mais aussi le degré d'organisation, le degré de définition de normes, de règles, etc. En France, nous sommes très riches en règles et en normes, peut-être un peu trop, disent certains. Evidemment, ça présente aussi des avantages si on veut être en position de pouvoir gérer, comme a dit monsieur tout à l'heure.

Une personne dans la salle

Je voudrais rebondir sur ce que vous venez de dire, qu'effectivement on est tous, et dans de multiples domaines, au courant qu'en France en matière de normes, de lois, etc. on est parfaitement au point. On a juste un énorme souci, c'est qu'on manque énormément de gens pour faire respecter les lois en question et les fameuses normes dont vous parlez. Donc, qu'il y ait des normes c'est une chose, qu'on soit capable de les faire respecter et de les mettre en place c'est un autre problème.

Une personne dans la salle

Ce soir j'ai appris deux choses : un, que la réintroduction de l'ours était actée et acquise et, deux, que l'INRA, dont vous êtes le porte-drapeau, se fait l'avocat de cette mission et j'ai découvert ça ce soir.

Jean-Claude Flamant

Ici, je ne suis pas en tant que INRA. Certes je suis payé par l'INRA, je suis payé par vous, puisque je suis fonctionnaire... Mais, en tant que directeur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences, je ne dois rien à direction générale de l'INRA et je ne la représente pas du tout, autrement dit ce soir je n'interviens pas en tant que chercheur INRA. Je ne m'engage pas ici dans un travail de recherche sur l'ours, sur le pastoralisme. Je ne soutiens pas le projet de renforcement, je ne le récuse pas non plus. Ce n'est pas notre objet. Nous en avons discuté dans notre équipe : faut-il ou non accepter la demande qui nous est faite par la DIREN (Direction régionale de l'environnement Midi-Pyrénées) au nom du

gouvernement ? Nous avons répondu oui, car nous voulons nous investir dans des sujets qui préoccupent la population, qui font controverse. Nous avons tous besoin de mieux débattre ensemble, c'est ça notre souci. Et il nous a semblé que ce sujet de l'ours fait partie des sujets qui nous posent problème à tous, sur lesquels nous pouvons avoir des analyses et des points de vue très différents, y compris du fait de notre vécu. Voilà ce qui nous intéresse ce soir.

D'où des débats que nous organisons sur des sujets tels que : "Comment instruire un débat sur les OGM ?" Mais « pour ou contre les OGM »... nous ne nous inscrivons pas du tout dans cette logique. Agriculture intensive productiviste ou agriculture biologique, voilà encore un autre sujet. Notre alimentation, comment évolue-t-elle, quels sont nos modes d'alimentation ; les industries alimentaires, les pesticides... Vous avez évoqué le Gauchon tout à l'heure, on aimerait bien travailler aussi sur ce sujet. Donc ce qui nous préoccupe, nous, ce soir, avec l'équipe de la Mission Agrobiosciences, c'est comment nous pouvons nous organiser dans notre société pour débattre positivement - tout en n'étant pas forcément d'accord - de sujets comme ceux-ci. Ce que vous avez tous dit ce soir alimente bien notre réflexion sur le comment nous y prendre, sur ce que doivent être les bonnes pratiques de ce genre de débats.

La même personne :

Le débat est largement truqué, parce que vous arrivez avec un avis comme quoi la réintroduction, ça y est, c'est du passé, c'est déjà acquis, ensuite vous nous amenez des compensations. Vous n'amenez pas de débat... Vous amenez des compensations. Donc ça veut dire : on vous donne des ours, fermez-la, on vous donne de l'argent, et vous nous faites débattre pendant deux heures pour trouver des justificatifs à ces compensations. Quand on sait que les Français moyens en ont marre des compensations, qu'ils sont toujours à critiquer, par médias interposés, les RMI, le chômage, tout ce qui est assistanat, je vois mal comment vous pouvez encore assister les bergers, les apiculteurs et tous ceux qui tirent des revenus de la montagne.

Jean-Claude Flamant :

Mais ça c'est un débat, Monsieur, c'est un débat en soi.

La même personne :

Oui, mais vous l'avez truqué. Vous nous amenez un papier, comme en maternelle, où déjà tout est listé d'avance et où il faut mettre oui ou non. Ici on a essayé de débattre mais on ne peut pas débattre, parce que l'ours est déjà réintroduit et il faut aller de l'avant.

Une personne dans la salle :

Je ne peux pas laisser dire ça, je veux dire qu'il faut quand même penser à nos enfants, à nos petits-enfants qui seront peut-être très fiers que des gens aient débattu et qu'ils se soient battus pour que l'ours existe toujours dans les montagnes. Je ne peux pas laisser dire que Monsieur... De toute façon j'ai été très heureuse de passer une soirée à la table, très mouvementée mais où j'ai appris beaucoup de choses et où j'ai compris beaucoup de choses, c'est tout. (*Applaudissements.*)

Georges Mas :

... La meilleure façon de débattre, quels que soient le sujet et la dimension sensible du sujet, c'est d'éviter les procès d'intention, il me semble. Or là, cher Monsieur, vous faites un procès d'intention sans appel, et moi je m'inscris vivement en faux contre ce type de pratique. Je tenais à vous le dire.

Une personne dans la salle :

Moi je viens de prendre quelques brebis. J'ai trois petits-enfants, ma petite-fille de 8 ans m'a dit : "*Tu vas les monter au Mont Cagire, Mamie ? C'est bien, mais l'ours, il ne va pas te les manger toutes ?*" J'ai dit : "*J'espère bien que non !*" Elle m'a dit : "*S'il t'en mange une ou deux, c'est pas grave, il t'en restera toujours quelques-unes.*"

3. Grand Témoin Invité : Stéphane Thépot **Journaliste, correspondant à Toulouse du journal « Le Monde »**

Je voudrais revenir en tant que journaliste sur ce que j'ai entendu sur les ours roumains, les bergers et l'AFP. Je vous demanderais bien, Monsieur, de me faire passer ce document. Il se trouve que je travaille depuis à peu près 10 ans, voire un peu plus, sur ces questions d'ours, que j'ai l'AFP tous les jours sur mon ordinateur, que je n'ai jamais vu passer une seule de ces dépêches-là... Donc ça m'étonne un tout petit peu, si je puis me permettre. De façon plus générale, si cette dépêche AFP est réelle, alors tous les autres médias, y compris *Le Monde*, font de la censure de façon horrible. J'ai du mal à le croire, à titre personnel. En revanche j'ai déjà entendu parler de ce document... On en reparlera tous les deux, ce n'est pas la peine d'en discuter en assemblée. J'ai, moi, des informations que je voudrais vérifier avant de l'avancer, parce que c'est mon travail. On m'a laissé entendre d'où ça pouvait venir... mais pas forcément de l'AFP. Voilà.

J'ai fait le tour de toutes les tables et ce monsieur m'a interpellé en me disant : "Ah, vous voyez, vous découvrez qu'il y a des opposants." Je regrette, monsieur, mais ça fait quand même 10 ans que je travaille sur ces questions-là, j'ai fait plusieurs articles relatant notamment le mécontentement des opposants à la présence de l'ours dans les Pyrénées. Vous avez le droit de ne pas les avoir lus, mais je les ai écrits. Et notamment j'ai écrit, et aujourd'hui je me le reproche - alors je vous le dis là, à tous - j'ai écrit à plusieurs reprises que les ours slovènes, par exemple, étaient plus carnivores que nos braves ours pyrénéens. Je l'ai écrit puisque c'est ce que certains disaient. C'était même le titre de certains articles dans *Le Monde*. Pour en avoir discuté ensuite, avec Pierre-Yves Quenette, avec d'autres, y compris des éleveurs, et en regardant tout simplement ce qu'est devenu un ours d'origine slovène qui est allé dans le Béarn... Et puis quand on a vu aussi un ours béarnais arriver en pays Toy... On a bien vu que la question d'un ours qui mange plus ou moins de moutons - de viande - ce n'est pas du tout une question d'origine raciale, ethnique ou tout ce que vous voudrez, ça n'a rien à voir avec ça. Alors, si on veut faire du racisme d'ours, faisons-le, on n'en est parfois pas loin. Comme ça, au moins, c'est dit.

Au-delà de ça, j'ai laissé traîner mes oreilles une partie de la soirée et j'ai entendu notamment une dame qui parlait de la manière de protéger les troupeaux, etc. et qui parlait bien sûr de mettre des bergers, mettre des chiens, mettre des parcs, etc. Mais ce que j'ai retenu, c'est ce qu'elle a dit à la fin. Elle a dit : "Je ne sais pas." Et puis, toujours en tournant, j'ai entendu des hommes qui, eux, étaient très affirmatifs, qui brossaient le portrait de l'ours comme d'un animal dangereux, méchant, qui parlaient de sortir les fusils... C'était toujours les hommes qui disaient ça... Alors peut-être que je n'ai pas laissé traîner mes oreilles aux bons moments... Et puis j'ai le souvenir d'un homme qui disait à une dame : "Mais le jour où il y aura 50 ours ici, vous ne sortirez plus, Madame !" Ce ne sont que de petits exemples que j'ai entendus. Bien sûr ce serait un peu facile de dire : les femmes sont pour les ours, les hommes sont contre. Bien sûr c'est beaucoup plus complexe que ça... Mais voilà ce que j'ai entendu, quand même. D'une part des propos qui doutent, qui n'affirment pas : "Je ne sais pas", et puis parfois des propos assez virils, "Ça je sais", "il faut s'armer", etc. J'ai fini par me demander si, la montagne, en fait - car derrière cette question-là il y avait aussi toute l'image de la montagne -, on ne devrait pas plutôt dire "le" montagne. Parce que c'est un monde assez masculin. D'ailleurs, puisque c'est mon métier de travailler sur les mots, on parle toujours du berger. Dans les chansons on parlait aussi des bergères : moi je me rappelle que quand j'étais enfant on parlait aussi de la bergère. Il pleuvait. Sur la bergère il pleut... Le berger, lui, il est en face de l'ours : ce n'est plus tout à fait le même rôle. La bergère, éventuellement, elle est dans la plaine mais, en haut dans la montagne - et, c'est vrai, c'est une réalité sociologique - ce sont plutôt des hommes. Il faut bien reconnaître que le métier est loin d'être facile. Ceci dit, il y a aussi quelques bergères, j'en connais au moins une. Mais c'est plutôt un métier d'homme et un métier qui se meurt et qui se perd, il faut aussi le dire et le reconnaître par ailleurs.

Il se trouve que, en tant que journaliste, je me suis baladé dans un endroit où il y avait 50 ours et je n'ai pas eu peur. C'était dans les Monts Cantabriques, il y a quelques mois de cela. Ceci dit, je n'ai pas eu le temps de m'y balader pendant des mois et des mois. Je n'ai même pas vu d'ours d'ailleurs. Il y a aussi des loups là-bas, et je n'ai pas eu peur... même pas peur. En revanche, il m'arrive de me balader pas

mal dans les Pyrénées. Je me suis retrouvé, un été, dans le Haut Aragon, au lever du soleil. J'avais vu une renarde avec ses deux renardeaux, c'était bien joli et bien sympa. Et puis je me suis retrouvé nez à nez avec un mâtin, pas un pastou : ils ont aussi des chiens de protection côté aragonais, un truc balèze quand même. Quand je me balade, j'ai juste un bâton, je n'ai pas eu vraiment peur mais je n'en menais pas large et j'ai fait un détour. L'ours, il ne m'a pas fait peur jusqu'à présent. En revanche, les chiens, parfois... Mais ça c'est parce que je ne suis pas berger, je ne suis pas éleveur, je suis juste un randonneur, un consommateur de la montagne occasionnel et donc, en tant que citoyen, parfois je peux avoir quelque crainte devant des chiens.

Je voulais poursuivre mon propos sur la notion de parc, j'ai beaucoup entendu ça autour des tables, dans les restitutions à l'assemblée aussi. Je voulais commencer par une phrase que j'ai entendue : "La montagne, c'est la liberté." Et puis, à la même table, la même personne, quelques instants plus tard, a dit : "L'ours, il faudrait le mettre dans un parc." C'est un peu contradictoire de dire à la fois : « La montagne c'est la liberté » et « L'ours, on le met dans un parc ». Je peux entendre qu'on veuille mettre un ours dans un parc mais il ne faut pas dire ensuite que la montagne c'est la liberté, en tout cas pas la liberté pour les ours, pas pour les animaux sauvages. C'est intéressant, l'idée que ça nous renvoie, ça voudrait dire que, en fait, on peut être en liberté si on ne crée pas de dégâts, de problème, etc. Finalement, c'est tout ce qui est sauvage qui crée des problèmes. Il y a toute une réflexion qu'on peut mener là-dessus et je peux l'entendre et je peux la comprendre. J'ai commencé ma carrière de journaliste dans la presse agricole, en Aveyron. Je ne suis pas paysan moi-même mais je vois assez bien l'idée qu'on peut avoir de la nature quand on est agriculteur : le côté sauvage c'est aussi quelque chose contre quoi on peut avoir à se battre. Je l'entends et je le comprends parfaitement. Ce n'est pas tous les jours facile de se coltiner avec tout ça. Il faut bien que les citoyens en soient conscients... En tout cas moi j'essaie de me le rappeler au-delà des images.

Pour revenir sur cette notion de parc, soit on y met les ours, disent notamment certains bergers - c'est une idée que j'ai souvent entendue en travaillant sur les Pyrénées - soit on y met des moutons. J'entends aussi que certains éleveurs disent : "Oui, mais ce n'est pas si facile que ça, voire ce n'est pas possible de mettre des moutons dans un parc, ce n'est pas comme en plaine." J'entends tout ça. Cette notion de parc et ce qu'on y met dedans, voilà une question qui n'est pas tranchée, me semble-t-il.

Après, il faut voir la dimension du parc. Est-ce que c'est juste une cage ? Est-ce que c'est quelque chose de déjà plus grand ? Lorsque Cannelle est morte, comme tous les journalistes je suis allée faire un tour en vallée d'Aspe. J'ai quand même rappelé au passage qu'on avait déjà fait venir un ours en vallée d'Aspe, mais c'était un ours qui venait du zoo de Vincennes et on l'avait mis à Borçe, dans l'ancienne fosse qui a été agrandie. Maintenant on ne l'appelle plus « fosse », ça ferait mauvais genre... Et puis il sort d'une fosse le pauvre animal, de Vincennes, c'était pas pour le mettre dans une fosse dans les Pyrénées. Je ne suis pas même allé visiter le nouveau « parc animalier », tel qu'ils l'appellent maintenant à Borçe. Je suppose qu'il a un peu plus de mètres carrés disponibles. Mais j'avais fait remarquer ça dans l'article et, à plusieurs reprises, je m'étais fait la réflexion : j'aurais bien voulu faire un papier pour compter le nombre d'ours "en captivité", entre guillemets. Il ne s'agit pas de dire : les pauvres ours, ils sont derrière les barreaux, etc. Mais il me semble qu'on doit avoir autant d'ours, sinon plus, aujourd'hui dans les Pyrénées, en parcs, que d'ours en liberté. En liberté, on ne sait pas exactement combien il y en a à l'unité près. En revanche, il est facile de compter combien il y en a aux Angles, à Saint-Lary, à Borçe... Et des projets comme ça il y en a eu d'autres. J'ai même entendu à une table - je suis même étonné que ne soit pas ressorti alors qu'on n'est pas loin - parler du projet de parc de vision de La Panouze au Mourtis qui devait accompagner la première introduction, rappelez-vous. C'est aussi quelque chose que j'ai suivi de près.

La notion de vision, elle était comme ça lors de la première réintroduction, celle qu'on a vécue ici, à Melle, et dans le sud du département et puis ensuite, bien sûr, ça a débordé sur l'Ariège, sur le Val d'Aran et même dans les Hautes-Pyrénées. La "contrepartie", entre guillemets, c'était notamment : "On va faire du tourisme." Le problème c'est que les touristes, s'ils veulent voir des ours, on l'a déjà dit, ils ne les verront pas. Il ne vaut mieux pas trop qu'ils les voient, d'ailleurs. Il faut donner des ours à voir aux touristes ? On va donc faire un parc de vision. L'idée de mettre des ours des cocotiers au Mourtis,

telle que l'a développée La Panouze pouvait être contestable mais au moins il y avait une certaine logique là-dedans. On doit donner des ours à voir aux touristes ? eh bien voilà, faisons un parc de vision. Je constate que ce parc de vision ne s'est pas fait. Pour autant la réintroduction a eu lieu.

Ce qui pose d'autres questions sur les contreparties. On a parlé beaucoup de primes, etc. Au sujet de la contrepartie de l'ours développeur, mon prédécesseur correspondant du *Monde* à Toulouse, Gérard Vallès, avait fait un papier sur "Martin développeur", montrant l'idée qui sous-tendait la première réintroduction dans les années 90, qui était celle-ci : « Au moins, il va nous apporter de l'emploi, du développement économique, etc. et puis on en a bien besoin dans ces zones-là ». Mais bizarrement, quand on dit "développement économique", souvent on pense "tourisme", comme si on n'avait pas d'autre imagination pour ces territoires. Est-ce qu'il y a d'autres développements possibles autour ou grâce à l'ours ou avec le prétexte de l'ours ? J'avoue qu'à titre personnel je suis avec beaucoup d'intérêt toutes ces initiatives économiques, évoquées ici à plusieurs reprises, autour de labels, que ce soit le « pet d'Escaous », le fromage dans le Béarn, le broutard ici, pourquoi pas le miel ? Est-ce qu'on peut trouver un développement économique agricole avec l'ours, même si l'ours, dans ces cas-là, n'est bien souvent qu'une image... Mais, après tout, on le sait que c'est une image.

Quelqu'un l'a dit, il y a un parc naturel régional en préparation dans l'Ariège... On est sur une autre échelle quand on parle de ce type de parc. Je vous rappelle bien sûr qu'il y a un Parc National dans les Pyrénées. Il n'est pas ici, il est plutôt côté Béarn. Mais on m'a raconté - je n'étais pas là à l'époque - que l'ours n'est pas dans le Parc National des Pyrénées. On m'a raconté aussi qu'il y avait un projet de Parc National dans l'Ariège, qui ne s'est pas fait à l'époque.

Je terminerai sur la notion de cloisonnement parce que j'ai entendu à une table : "Nos montagnes [on parlait de l'Ariège mais on pourrait parler d'ici] sont escarpées [oui, a priori, sinon ce n'est pas de la montagne c'est de la plaine], alors que dans le Béarn ils ont de bonnes montagnes [sous-entendu pour mettre les brebis]." Effectivement, tout le monde vous dira qu'il y a des estives meilleures que d'autres. La géographie a son rôle à jouer, mais ça m'a amusé d'entendre ça parce que, pour avoir travaillé sur le Béarn, j'avais vu, compris et entendu que les Béarnais trouvaient que, justement, c'était encore trop escarpé chez eux mais que, pour les Basques, c'était beaucoup mieux. En effet, le pastoralisme en Pays Basque, s'est beaucoup plus développé. C'est plus facile aussi d'élever des brebis en Pays Basque et de faire venir le camion de lait... Et voilà : la filière est beaucoup plus développée de ce côté-là. Mais tout ça pour dire que les Pyrénées, me semble-t-il, sont parfois un peu cloisonnées, les Béarnais ne savent pas forcément ce qui se passe dans l'Ariège, les Français ne savent pas forcément ce qui se passe en Espagne.

Je reviens sur cette histoire des Monts Cantabriques. C'est vrai, ce n'est plus tout à fait dans les Pyrénées à proprement parler, c'est une excroissance en Espagne. Mais j'ai été vraiment frappé, en tant que journaliste, quand je me suis rendu dans ces montagnes où on recense – on n'a bien sûr pas de collier sur chaque ours avec un GPS pour vous dire où ils sont – une centaine d'ours là-bas. Après, ça passe sur toute la Meseta et avec 1.200 loups. Ça ne se passe pas toujours bien, il y a de la contrebande, etc., mais ça se passe. Ce serait bien d'aller y faire un tour de temps en temps, je ne pense pas qu'ils soient plus bêtes que ça, les Espagnols, par rapport aux Français. Enfin, comme disait la dame, "Je ne sais pas".

(Applaudissements.)

Jean-Claude Flamant :

Merci, Stéphane Thépot, pour cette analyse, pour cette contribution en mobilisant ton métier. Je crois que c'est important, dans nos échanges, de nous reconnaître chacun comme ayant des compétences particulières et avec le souci d'approfondir notre métier, mais aussi de nous rencontrer. Il y a aussi des intérêts qui se heurtent, donc il est difficile quelquefois de trouver des complémentarités. Je voulais terminer en rappelant que notre souci, à la Mission Agrobiosciences, avec l'aide de Georges Mas, c'est justement de « comment savoir débattre ». Il nous semble que, aujourd'hui, dans notre société, nous

avons beaucoup de mal à débattre. Il se trouve que j'ai été membre de la commission particulière de débat public sur la retenue de Charlas. ET bien j'estime que nous n'avons pas eu du tout la qualité des échanges que nous avons eus ici ce soir. Pas du tout, c'était même calamiteux.

Nous allons avoir bientôt, en nous appuyant sur l'expérience de ce soir, des débats dans tout le grand Sud-Ouest et dans toute la France à propos de l'eau. Et ce soir, nous avons ici un des ingénieurs de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui souhaite que nous nous impliquions dans l'animation de ces débats sur l'eau. Il est venu ce soir pour se rendre compte de la manière dont les choses se passaient. Nous allons mettre ça en route dans les semaines qui viennent, selon le même procédé qui est en cours de mise au point évidemment.

Je voulais insister là-dessus en termes de : comment juger que le débat a été bon ou pas. Il y a le produit, il y a les expressions, l'énorme richesse de ce qui a été collecté ce soir. Mais il y a aussi le nombre de prises de paroles. Lorsque, dans un débat du type de celui de Charlas, il y a 400, 500, 900 personnes dans la salle, c'est arrivé – mille, je crois, à Auch –, vous comptez pendant deux heures le nombre de personnes qui vont prendre la parole depuis la salle pour dire quelque chose. Quinze ! Et c'est quasiment une statistique. On arrive à 20, 25 quand on a un animateur qui sait et qui réussit à couper la parole et à limiter le temps de parole des intervenants, ce qui n'est généralement pas facile. Mais, deuxièmement, ce sont toujours les mêmes qui prennent la parole, et ils racontent toujours la même chose. C'est-à-dire que le débat n'avance pas puisque, au départ, on sait qui sont ceux qui vont prendre la parole et on sait ce qu'ils vont dire, à peu près (quand vous avez fait deux trois débats, ça y est, vous savez tout). Il y en a eu dix.

Ce soir, deux heures d'échange, huit tables, ça fait seize heures de débats, mine de rien. Et en plus vous avez tous parlé. Je ne sais pas si quelqu'un peut dire : « Non, je n'ai pas pu dire un mot ». Les animateurs ont été en position de vous stimuler, éventuellement, pour faire exprimer ceux et celles qui, dans un premier temps, n'étaient pas intervenus. Donc ça, c'est aussi un atout de cette formule que nous expérimentons : faire en sorte que non seulement des idées surgissent, qu'un dialogue s'établisse et que vous-mêmes vous partiez ayant mieux compris certaines choses ou ayant bougé dans votre analyse, mais aussi que, tous, vous ayez pu dire quelque chose.

Pour terminer, ce que je voudrais, c'est qu'on applaudisse les animateurs et preneurs de notes qui nous ont facilité ces échanges, malgré ces conditions acoustiques un peu difficiles que j'ai soulignées ce soir (*applaudissements*). Merci. Un point technique : un certain nombre d'entre vous nous ont rejoints ce soir sans avoir été recrutés (conjoints, amis, etc.). Il y avait de la place, donc on les a admis, mais nous ne pouvons pas les dédommager comme cela est prévu, pour des raisons de nature purement technique. Par ailleurs, je rappelle que, si certains considèrent qu'ils n'ont pas à être dédommagés, ils peuvent aussi, ayant signé la feuille, dire non s'ils considèrent que c'est comme ça que ça doit marcher pour eux.

Il est 22 heures, et je vous invite à rejoindre le buffet. Par ailleurs, vous allez disposer, au moment où vous allez sortir, du dossier complet de concertation sur le renforcement de la population d'ours bruns dans les Pyrénées produit par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Merci à tous.

Tarbes-Ossun, 24 mars 2005

1. Restitution des débats par cercles d'échanges

Table 1

A cette table, on a vu deux dimensions pour les mesures d'accompagnement. Ce sont : la sensibilisation en amont de la réintroduction de l'ours et la conduite d'une information assez précise. Pour certaines personnes à cette table, ce qui est important c'est de sensibiliser à la présence de l'ours avec la dimension philosophique, éthique et même analytique. Mais il faut également une information pointue.

En ce qui concerne la formation des professionnels qui vont être face à l'ours, autant les éleveurs que les chasseurs, il est important qu'ils sachent quoi faire s'ils se trouvent face à cet animal et, en même temps, qu'ils connaissent bien l'ours en général.

Par rapport aux mesures d'accompagnement, on a également souligné le fait qu'il fallait assurer leur continuité, qu'il ne fallait pas qu'elles s'arrêtent en 2007, avec l'introduction des derniers ours.

Par rapport aux cibles de l'accompagnement, les éleveurs sont apparus comme les premiers concernés. On a beaucoup parlé du renforcement du gardiennage : ajouter des bergers en faisant attention aux personnes qui allaient assurer ce gardiennage, qu'elles soient assez bien formées.

A l'égard de ces mesures, il y a eu quelques critiques, notamment concernant l'héliportage qui apparaît comme une solution très chère, qui ne se fait qu'une fois par saison et ne constitue donc pas forcément une solution. Le patou qui constitue également une solution assez limitée parce qu'il ne va pas se battre contre l'ours, donc il faut un peu relativiser.

Aujourd'hui, les éleveurs ont des activités assez diversifiées, il faut en tenir compte et s'attacher à pérenniser leur activité. Il faut également veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de dérives concernant le dédommagement des éleveurs.

Quant aux chasseurs, on a vu qu'il y avait beaucoup de stéréotypes et de préjugés envers les chasseurs et qu'il fallait les dépasser. Dans la population des chasseurs, comme partout, il y a des bons, des mauvais... il y a de tout. Pour eux, il faut intégrer à leur formation une connaissance sur l'ours. Un monsieur qui est chasseur a dit quelque chose d'assez intéressant, c'est que, dans la chasse, la dimension la plus belle pour les chasseurs c'est de traquer l'animal, de le suivre partout. Si on explique aux chasseurs comment se déplace l'ours, comment il faut faire pour le trouver, pour le suivre, ça, ça leur plaira. Il ne faut pas qu'il y ait de débordements et de choses comme ça, mais qu'ils connaissent bien l'ours d'une façon scientifique... il a dit ça de cette façon-là.

Table 2

Les mesures d'accompagnement sont globalement perçues comme synonymes de communication pour faire accepter doucement le projet, en fait pour faire passer la pilule.

Deux questions importantes sont revenues assez régulièrement : que voulons-nous faire de la montagne et quel est l'objectif de ce renforcement de population ? Ce sont des questions primaires.

Première question : de quelle montagne voulons-nous ? La mesure va nécessiter un réaménagement des espaces car l'écosystème n'est pas forcément adapté pour limiter les risques d'attaque ou pour accueillir l'ours. Il y a eu des hypothèses de mise en place de secteurs pas forcément fermés mais délimités pour accueillir l'ours, des secteurs aménagés. On a émis l'idée de la nécessité d'élaborer un système de localisation performant, différent des colliers qui ne tiennent pas, comme une puce qu'il va falloir mettre à jour en fonction du renouvellement des populations. Donc un système performant, on a souligné ce mot.

Nous avons aussi proposé l'hypothèse de diffusion d'un système de protection passif, pour pouvoir repousser l'animal lors de rencontres, qui pourrait être diffusé chez les bergers, chez les randonneurs.

Des dispositions générales : la protection des zones pastorales et des métiers d'élevage avec la revalorisation du métier de berger et la stimulation des vocations ; le renforcement de la mise en place

des patous et peut-être revisiter le système d'aide qui peut parfois favoriser la mise en place d'un trafic et souvent davantage favorable aux éleveurs qu'aux utilisateurs. Il faudrait repenser le système d'indemnisation car le dédommagement ne prend pas en compte le manque à gagner lié à une attaque d'ours, comme les avortements de brebis, les descentes de lait, la perte de temps tout simplement. Encore faut-il prouver l'attaque d'ours.

Seconde question : quel est le but de ce renforcement ? Cette question est révélatrice d'un manque de communication et de concertation de la part des décideurs, ce qui crée un sentiment de vexation chez les gens. Du coup, on revient à la question de l'information, de l'éducation, de la rééducation des gens à vivre avec un ours dans la zone et plus généralement aux problèmes de l'information, qui pourrait être faite à l'école, qui pourrait être plus importante.

Table 3

En ce qui concerne l'accompagnement, la première personne à avoir besoin de notions d'accompagnement, c'est l'ours parce que, ici, on doute de la possibilité d'une intégration. Sinon ce sont tous les humains qui ont accès à la montagne qui en ont besoin, sans vouloir dire que certains en ont plus besoin que d'autres. Mais on a beaucoup parlé de la profession du berger. Certains ici craignent que l'introduction de l'ours entraîne à plus ou moins long terme la disparition de la profession.

On a ensuite parlé de la nécessité d'une revalorisation très importante de cette profession, d'une reconnaissance. En fait le berger n'a pas simplement besoin de subventions pour tenir mais il a besoin de vivre de son métier. Donc il faudrait une campagne qui sensibilise la population au sens très large, pour que les gens achètent de la viande française et que le berger puisse vivre décemment, tout simplement.

On a également parlé de revoir la loi sur la montagne en ce qui concerne notamment les cabanes, parce que, actuellement, les granges qui existent déjà n'ont pas le droit d'être aménagées et les bergers peuvent vivre quatre mois comme il y a cent ans, en allant puiser l'eau : ça ne suscite pas beaucoup les vocations.

En ce qui concerne le patou, c'est un chien qui a ses avantages mais ce n'est pas une grosse peluche : il est agressif envers toute personne dont il croit qu'elle menace le troupeau. Ça peut être dangereux d'autant que le tourisme vert se multiplie, donc c'est à prendre en compte.

On a également parlé de l'indemnisation financière. La disparition d'un mouton représente certes une perte financière mais ça représente également une perte de temps, de travail. C'est l'aboutissement, souvent, de croisements de bêtes précises pour obtenir un produit de qualité. C'est vraiment une perte importante pour l'éleveur. Ça le touche également au niveau psychologique : il s'investit dans ses moutons.

En ce qui concerne l'apiculteur, il n'a pas été vu comme trop concerné ici ; les clôtures électriques semblent une bonne idée.

Pour les forestiers, il y a quelque chose dont nous avons parlé très souvent, c'est la nécessité d'une coordination entre les différents services de la montagne, au niveau de l'ONF mais aussi des syndicats, des chasseurs, des élus. Que vraiment les gens arrêtent de fonctionner en petits groupes clos et qu'ils échangent leurs informations et leurs savoirs pour parvenir à quelque chose de cohérent, d'intelligent.

Les chasseurs, quant à eux, ont un rôle de régulateurs qui a été reconnu ici. Par contre il existe des dérapages. C'est le respect des lois qui est en question : on en a pas mal parlé. Elles existent déjà mais il y a pas mal de débordements et on a parlé de sanctions à mettre en place en cas de débordement pour que la loi soit respectée.

En ce qui concerne l'économie locale : les produits qui utilisent l'image de l'ours, OK. Justement, selon certains ici, le mythe de l'ours est suffisant pour attirer les touristes et il n'y a pas besoin que l'ours soit réellement sur place... Tout le monde ne partageait pas cet avis, mais on l'a dit.

L'information : c'est évidemment quelque chose de très important. Pour l'instant ce n'est pas assez développé : il faut que les gens sachent où est l'ours, comment il vit. Pour ça on peut diffuser les plaquettes beaucoup plus largement que ce n'est le cas actuellement, dans les offices de tourisme, dans les gîtes, etc. Utiliser les médias aussi. L'idée de la mallette pédagogique dans les écoles a été reçue favorablement. Enfin on a émis l'idée de citoyens relais, qui seraient des personnes qui ont un secteur dans la montagne, qui seraient reliées si possible par Internet et ce serait à eux de préférence que

seraient envoyées toutes les informations qui concernent l'ours : localisation, événements récents, etc. Ils seraient chargés de transmettre l'information dans leur secteur. Utiliser les relais téléphoniques également.

Enfin, nous avons parlé de quelques questions que je vais retransmettre. La population d'ours qui vont être réintroduits est d'origine slovène, qui vient d'un autre environnement. On ne sait pas comment les ours ont vécu jusqu'à maintenant, ce qu'ils avaient l'habitude de manger, et on s'est demandé comment ils s'adapteraient.

Toujours plus ou moins dans ce domaine... Les montagnes ont évolué : sont-elles adaptées à recevoir l'ours sans problème ? On n'est pas sûr.

Ensuite, la question du budget : toutes ces mesures demandent un investissement considérable. Combien ça va coûter ? Qu'on le dise de manière transparente. Et qui va payer ?

Enfin, la biodiversité : il est important pour certains de réintroduire l'ours parce qu'il a sa place. Mais alors pourquoi l'ours et pas les autres : il y a les truites arc-en-ciel, les coqs de bruyère, etc. Nous voulons maintenir la biodiversité dans la montagne, comme un héritage pour nos enfants.

Table 4

A cette table, les débats ont été très controversés. Une partie de la table s'est scandalisée de ce que cette réintroduction de l'ours ait été déjà décidée. Il a été dit que ceux qui veulent la réintroduction de l'ours sont ceux qui n'en subiront aucun inconvénient. Les gens ont dit que s'ils étaient aussi aigris c'est qu'ils n'avaient jamais été consultés sur cette réintroduction, que c'est une honte car le gouvernement s'était engagé par la Convention de Berne à prendre l'avis de tous les gens concernés, ce qui n'a pas été le cas pour cette réintroduction de l'ours. Les gens disent qu'ils ne veulent pas réduire leur mode de vie, s'adapter et revenir à des conditions de vie extrêmement difficiles pour l'ours qui leur a été imposé. Donc une partie de la table est absolument contre toute mesure d'accompagnement. Ils associent ça à un retour au mode d'esclavage.

Une autre partie de la table était plus nuancée. Eux ont mieux accepté de parler des différentes mesures qu'on pouvait envisager mais ils ont quand même remarqué que les mesures proposées étaient assez obsolètes et dérisoires, qu'il fallait davantage prendre en compte les effets secondaires à moyen et à long terme, que notamment, pour les coupes du bois, on ne peut pas adapter le moment où on fait ces coupes en fonction de l'humeur de l'ours. Le problème se pose aussi avec l'AOC viande des Moutons de Barèges Gavarnie : il faut adapter les modalités de cette AOC aux difficultés que la réintroduction de l'ours ne va pas manquer de poser. La protection des pêcheurs en haute montagne n'a jamais été envisagée. Bien sûr tout le monde s'accorde à dire qu'il faut renforcer le nombre de patous. Il faut aussi faire comprendre la difficulté réelle des conditions de vie des éleveurs, et il faut arrêter d'envisager la difficulté des éleveurs uniquement en termes financiers. Il faut davantage les intégrer aux prises de décision.

L'information sur la localisation de l'ours doit être augmentée aussi et il faut notamment aménager les battues de chasse pour éviter de rencontrer l'ours, augmenter la sécurité au niveau du nettoyage des points de captage d'eau potable en haute montagne, augmenter les parcs à contention de troupeaux et les adapter au terrain et, pour finir, modifier les procédures de remplacement des bêtes, notamment par rapport aux quotas qui sont imposés aux éleveurs. Quand ils perdent des bêtes, ils ont 5 jours pour les racheter, sinon les quotas de bêtes sont diminués. Là, il y a une proposition qui a émergé : geler les quotas sur cinq ans en cas de difficultés liées à l'ours.

Table 5

Un peu en amont du débat lui-même, ce qui est ressorti c'est la réflexion sur le fait qu'on a imposé l'ours sans nous consulter. Ça a fait discuter. La réponse a été : il manque une information sur l'ours, parce que, en fait, l'ours est un élément du patrimoine des Pyrénées qui est là depuis longtemps. On ne l'impose pas, on le rétablit, et ce serait bon d'élever un peu les consciences et le débat. On n'a pas forcément le droit de disposer d'une espèce et de la faire disparaître. On peut se poser la question avant d'être un peu trop abrupt.

Pour préparer l'homme, ce qui est ressorti c'est qu'il faut bien informer. Mais quand on dit informer c'est informer tous et chacun en permanence et globalement et puis aux bons moments, aux moments importants, avec des moyens de diffusion accessibles, avec une facilité d'accès et avec des données fiables qui sont sur le serveur Ours qu'on a pu voir dans les propositions. Il faut aussi, dans

cette information, faire comprendre que l'ours est un atout fantastique pour tous les habitants, que chacun voit ce qu'il y a à perdre et à gagner et ne se contente pas simplement de défendre ce qu'il croit être l'intérêt immédiat, dans un sens ou dans l'autre. Il faut sortir des discours habituels.

« Si j'étais éleveur... ». Je serais dans une situation difficile, parce que c'est pas une vie simple, c'est difficile d'aller en montagne, c'est difficile de travailler les terrains, c'est difficile de couper l'herbe, c'est difficile de circuler, etc. Donc, j'ai un revenu aléatoire. C'est vrai, je ne suis pas très à l'aise, mais les choses sont en train de changer. Il y a des aides, quand même, on prend en compte la difficulté de ce métier, on peut avoir accès à des fournitures de matériel, d'animaux comme les patous, etc., donc il y a des progrès. Les mentalités changent aussi, des jeunes s'installent dans le métier d'agriculteur de montagne - ça existe - mais les métiers d'agriculteur de montagne, de berger, d'éleveur sont insuffisamment connus en dehors des zones où ça se pratique. Ce sont des métiers auxquels tout le monde devrait pouvoir avoir accès. On devrait en parler dans les écoles dans les zones urbaines autant que dans les campagnes et dans les zones de montagne.

« Si j'étais chasseur... ». Je serais sûrement content de savoir que, dans 35 ans, parce que les ours se seront multipliés, on pourra peut-être tirer l'ours. On ne sait pas encore comment, mais peut-être que c'est un argument à mettre en avant, on ne sait pas... ça a été dit. Vous savez que quand il y a trop d'animaux, il faut faire du tir sélectif, pour que les meilleurs puissent rester en place et que ceux qui sont moins bons et qui peuvent contaminer les autres soient éliminés, c'est ce qu'on appelle les tirs de sélection. Ce n'est pas forcément très réjouissant mais quand on a vu, par exemple, la multiplication des isards dans certaines zones, on pense que ce n'est peut-être pas inutile d'avoir ce type de réflexion.

« Si j'étais forestier... ». Ça me gênerait de travailler dans une zone où il y a des ours parce que je ne serais pas en sécurité. Ça me gênerait aussi parce que je pourrais être embêté et je verrais fondre mes revenus et la commune dirait : "Si les revenus du forestier fondent, il faut aussi indemniser les communes qui vendent des coupes de bois." Il faut y penser, il n'y a pas que le forestier coupeur de bois. Parmi les mesures concrètes sur la gestion forestière qu'on peut mettre en avant, il faudrait peut-être intégrer davantage les chasseurs et leurs fédérations dans le suivi de l'ours, afin qu'il y ait davantage de synergie entre les différentes personnes qui peuvent intervenir. Il y a également une autre solution, c'est que le chasseur lui-même fasse partie de cette veille permanente au moment où il faut donner de l'information, la recueillir, la faire savoir. Cette intégration n'est pas simplement dans la gestion globale de l'ours mais aussi dans l'information.

Pour la compensation financière des dégâts, c'est une bonne chose mais c'est aussi difficile à prouver, ce n'est pas évident, c'est moins simple que ce qu'on croit. On dit qu'il y a beaucoup de laxisme. Mais psychologiquement, c'est important, il faut aider ceux qui ont des pertes dans leur exploitation. La réflexion qui a été faite, aussi, c'est que si toutes les mesures dont on vient de parler fonctionnent, la compensation financière des dégâts, ce n'est pas ça qui posera un problème, à condition que tout le reste fonctionne.

Qu'est-ce qu'un accompagnement réussi ? C'est quand on a bien expliqué, qu'on a fait de la bonne pédagogie et qu'on a pu mobiliser les moyens financiers nécessaires pour y arriver, que cette information s'adresse à tous les publics, qu'on les aide pour accepter l'ours, avec un plus dans tout ce qui concerne le système éleveur-agriculteur-berger, une meilleure et large information parallèlement à la mise en avant de l'atout et de la chance que représente l'ours dans le pays ou dans la montagne. La réussite c'est, enfin, la concrétisation sur le terrain de toutes ces mesures, à laquelle il faut croire, à condition qu'elles fonctionnent.

Table 6

Avant d'entamer le débat sur les mesures d'accompagnement, une personne a exprimé ses regrets que ce type de débat arrive à un moment où toutes les décisions sont déjà prises. En fait, c'est de la « démocratie de façade ». Ça reflète un besoin des participants d'être informés de ce sur quoi porte exactement la discussion et quelle va être la portée exacte des avis et des remarques qui pourront être faits.

Il y a eu un moment important de discussion sur la question de la réintroduction, avec certaines personnes qui pouvaient contester le fait que cette décision de réintroduire des ours a été prise alors que le biotope ne correspond plus à ce qu'il devrait être pour que l'ours puisse se développer de manière épanouie, parce que la présence de l'homme est trop forte et que la cohabitation risque de mal se passer. On n'est pas dans les grands espaces qui peuvent encore exister en Espagne ou qu'il peut

y avoir en Amérique du Nord. Mais une fois ces aspects-là évoqués, le groupe a accepté de discuter sur comment faire pour que cette introduction se passe le mieux possible.

Parmi les points évoqués, est ressorti le besoin de faire une introduction par palier, moins marquée que ce qui est annoncé, c'est-à-dire : d'accord, 5 ours cette année, mais attendre un certain temps pour voir comment cette population d'ours s'adapte à son milieu et comment la population locale s'adapte à cette première réintroduction, avant de se lancer dans les étapes successives. Donc fonctionner par paliers et se donner les moyens de suivre avec des outils, des balises pour les ours, pour suivre la population réintroduite mais aussi avoir plus de techniciens sur le terrain pour avoir un suivi de la population d'ours.

Concernant les acteurs cibles pour lesquels des mesures d'accompagnement doivent être prévues, on a beaucoup parlé des bergers et des chasseurs, un peu moins des randonneurs et des apiculteurs.

Pour les bergers, le sentiment c'est qu'ils doivent vraiment assurer la surveillance de leurs troupeaux, avec l'aide d'outils modernes mais aussi l'aide de chiens patous, même s'il peut en effet y avoir une certaine agressivité de ces chiens quand les troupeaux sont traversés. Une idée qui a semblé intéressante à l'ensemble du groupe, c'est que, on a beaucoup de chômeurs en France, et ça serait bien que les bergers soient aidés pendant la période d'estive par des chômeurs qu'on pourrait former à la surveillance des troupeaux. Et l'idée des 3 x 8 pour la surveillance des troupeaux a été émise.

Il y a beaucoup de pistes pour accéder aux bergeries, pour faciliter le travail des bergers, et c'est vécu comme une nuisance par beaucoup de personnes autour de la table qui sont des randonneurs mais c'est vécu aussi comme une nuisance pour l'ours parce que ça génère une sur-fréquentation de la montagne avec un non-respect de la réglementation de la circulation et beaucoup de voitures qui peuvent circuler les week-ends.

Concernant les chasseurs, il a été évoqué que la cohabitation de la chasse et de la présence de l'ours était tout à fait possible. En revanche le mode de chasse doit changer. On ne doit avoir qu'un seul groupe de battue sur un secteur donné et pas plusieurs, il faut donc mieux se coordonner entre les chasseurs. On a beaucoup insisté sur les races de chien utilisés par les chasseurs qui peuvent ne pas être adaptés. Ainsi les chiens type fox-terriers, qui vont jusqu'à la proie, provoquent des réactions de défense de l'ours, et la mort de Cannelle a été largement évoquée autour de cette table. Il faut préférer des chiens dits courants, qui s'épuisent plus facilement et ne vont pas aller à l'affrontement en face de l'ours et de la proie. C'est un point qui semble important et pour lequel il faudrait des améliorations mais aussi un contrôle effectif, fait par des organismes publics donc indépendants.

Les randonneurs : il semble que la présence de l'ours et le renforcement de cette présence puissent constituer un attrait important et contribuer au développement de l'éco-tourisme dans les montagnes. Ça c'est vécu comme quelque chose de positif parce que ces vallées peuvent être amenées à se dépeupler, et ça peut apporter une dynamique dans les vallées. En revanche, ça peut être contradictoire avec la tranquillité dont l'ours peut avoir besoin pour se développer et se reproduire dans les montagnes. C'est un peu la difficulté.

Concernant l'apiculture, ça a été vraiment considéré comme un problème mineur pour lequel il ne semblait pas forcément nécessaire de prendre beaucoup de mesures d'accompagnement puisque les ruches sont surtout dans les piémonts où l'ours est peu présent.

Un point qui a été évoqué par quelques participants, c'est le besoin d'avoir des réserves, pas forcément dans le sens de parc zoologique clôturé, mais des secteurs préservés où l'ours est garanti, si tant est que la réglementation soit respectée, qu'il n'y aura pas d'intrusion de l'homme.

Quant à l'éducation, elle semble importante à tout le monde pour tous les publics, que ce soit les chasseurs, les bergers, les enfants. Il faut pouvoir diffuser cette information sur la présence de l'ours, les précautions à prendre, partout, jusque dans les hôtels, les arrêts de bus, pas uniquement dans les écoles. Des rencontres avec des gardes de parcs devraient être organisées. En tout cas ce qui semble assez admis par l'ensemble de la table, c'est qu'il y a un besoin de faire évoluer les mentalités et que ça, ça se fera sur plusieurs générations. C'est une démarche progressive, il y aura sûrement beaucoup de tensions au départ.

En mot de fin... Est-ce qu'il faut accepter de payer le prix de la réintroduction de l'ours, puisque cette décision a été prise et qu'il y aura des brebis mangées, des dégâts ? La question qui se pose c'est : en termes de responsabilité, en cas d'accident sur des personnes, si un enfant, un

randonneur est blessé, qui porte la responsabilité de cet accident ? Est-ce que c'est la personne qui a pris la décision de réintroduire l'ours ?

Table 7

Pour cette table, l'accompagnement c'est faire le nécessaire d'une part pour la population et d'autre part pour l'ours.

Mesures pratiques d'accompagnement concernant l'éleveur : pour que le troupeau ne risque rien, le groupe a évoqué l'emploi de clôtures électriques, du chien patou, selon un avis partagé, d'une signalisation de zones adéquates pour l'élevage, d'un emploi de bergers qualifiés et formés à ce métier et d'une amélioration des moyens de communication entre les bergers.

Mesures pour l'apiculteur : il a été question d'un renforcement des clôtures électriques et d'un choix d'emplacement des ruchers réfléchi en fonction de la localisation de l'ours dans la montagne.

Pour les mesures concernant les chasseurs : il s'agit de faire un travail d'information sur l'ours et sur sa localisation, en mettant en place un système d'émetteurs pour son suivi et il a semblé important que le chasseur soit investi dans ce travail-là pour être responsabilisé. Il faudrait définir des périodes et des zones de chasse, d'autant plus quand il y a des petits. Cela entraînerait le renforcement de la législation déjà en vigueur mais nous souhaitons son ainsi que des sanctions lorsqu'il y a des transgressions.

Pour le forestier : il faudrait parvenir à la préservation de l'équilibre de l'environnement en assurant la repousse des arbres et de la forêt pour que l'ours puisse revenir dans son habitat naturel et mettre en vigueur une réglementation sur les routes forestières et limiter les accès aux pistes pastorales pour préserver l'environnement.

Valorisation de l'économie locale : le groupe a parlé de produits locaux, à condition que ce soit fait honnêtement. Mais le label "Ours" ne doit pas effacer la qualité de produits AOC, déjà existants. L'image de l'ours doit rester crédible.

Mesures spécifiques concernant l'ours : celle qui a paru très intéressante, c'est le nourrissage dit « intelligent », c'est-à-dire nourrir l'animal avec des carcasses ou adapter les plantations en montagne aux besoins de l'ours et à la topographie de la montagne. Il s'agit en fait de promouvoir un équilibre de la faune et de la flore pour que cette réintroduction réussisse.

Pour finir, un accompagnement réussi c'est un accompagnement réfléchi qui permet à tous les acteurs de vivre dans la bonne entente.

Table 8

On a commencé par dire que le groupe n'était pas dupe sur le moment de la discussion, au sens où « on n'a pas été associé aux actions de réintroduction ». Celle-ci s'impose à nous, le gouvernement a choisi cette stratégie, donc on est en train de discuter de mesures d'accompagnement alors qu'on aurait bien aimé discuter aussi du choix de la réintroduction. Des choses très globales ont été dites avant d'entrer dans le détail des mesures. On a retenu que toutes les stratégies qui nous sont proposées ne sont pas assez réfléchies globalement. Il faut penser globalement l'ensemble des actions : il faut avoir une approche environnementale beaucoup plus ouverte, il ne faut pas envisager seulement les impacts mais aussi l'intérêt de la présence l'ours. Qu'est-ce que ça veut dire d'avoir un ours sur le massif pyrénéen ? Quel est l'intérêt ? Est-ce qu'on a vraiment développé tous les arguments sur ce volet-là ? Il nous semblait que non. Les actions doivent être globalisées avec une approche concernant l'ensemble du massif. Attention aux mesures un peu défensives, un peu dissociées qui contribuent souvent à opposer les activités et l'ours, et l'ours et les activités. Le maître mot ça a été de vraiment penser globalement l'ensemble du dispositif avant de réfléchir à des mesures d'accompagnement.

Mesures d'accompagnement. Il y a un besoin d'information sur la présence de l'ours : où est-il, sachant bien que, quand on saurait le situer ça pourrait parfois donner aussi de drôles de réactions dans le public ou chez les éleveurs, à savoir qu'on se mettrait à suivre l'ours, ça pourrait développer plein de fantasmes.

On a évoqué la nécessité d'avoir une cohérence entre les limites du Parc National des Pyrénées et les zones à ours. Aujourd'hui ces zones-là sont peut-être un peu trop dissociées.

Nous avons évoqué aussi beaucoup de mesures concernant les chasseurs : il faut les informer, les accompagner, les impliquer, les éduquer. Il faut qu'ils prennent conscience qu'ils auront des contraintes à la clé mais ça fera partie du dispositif. Il faut sûrement jouer sur leur volonté évidente à

gérer la nature. Comme ils affirment souvent qu'ils sont les premiers écologistes du territoire, il y a sûrement des actions à développer avec eux en les impliquant fortement.

On a évoqué l'idée d'informer la population, afin d'éviter la désinformation et de laisser trop véhiculer la peur de l'ours. L'information des enfants semble stratégique et importante.

Si la société considère que l'ours est important et que cela favorise la biodiversité, il faut alors que la société accompagne les populations qui peuvent subir des impacts liés à cette introduction.

A l'égard des éleveurs, nous pensons qu'il n'y a pas de solution miracle, que les solutions sont très dépendantes des pratiques des éleveurs selon les vallées. Ce serait : la mise en place de bergers dans les vallées où il n'y en a pas, où les troupeaux sont autonomes ; la présence de patous ; la surveillance ; les parcs à brebis. Il faut aussi démystifier les impacts des dégâts de l'ours et il y a peut-être d'autres mesures à mettre en œuvre, par exemple en direction des chiens errants.

Pour les apiculteurs, on a évoqué des ruches « en libre service » pour que l'ours aille se nourrir et, à ce moment-là du débat, il y eu des interventions intéressantes. Elles disaient que toutes les actions proposées visaient à enfermer l'homme et ses activités et qu'il fallait surtout réfléchir de manière inversée, à des actions à l'amont et non essayer de se protéger systématiquement de l'ours.

Concernant les chasseurs, on a évoqué l'idée d'impliquer beaucoup plus les fédérations de chasse, en les accompagnant. Il y a peut-être des problèmes sur le chevauchement des périodes de chasse par zone et la présence de l'ours sur le territoire. Ce serait à organiser, à réglementer, mais il y a peut-être des choses inévitables aussi.

On a évoqué le dédommagement des forestiers, l'idée de planter des cultures à ours. La question de l'écobuage a également été évoquée comme pouvant avoir d'éventuels impacts sur l'alimentation de l'ours.

Valorisation de l'économie locale en relation avec l'ours : le tourisme d'accompagnement, la découverte de l'ours dans les Pyrénées pourraient être un outil intéressant et à favoriser, mais avec un avertissement sur les campagnes actuelles ou passées sur les "Pyrénées sauvages" qui laissent toujours supposer cette dichotomie entre l'homme et l'animal, que le groupe n'a pas arrêté de stigmatiser, disant qu'il faut avoir une approche très intégrée. Il serait bon de trouver un argument important sur l'intérêt d'avoir un ours dans les Pyrénées. Le groupe a estimé à ce sujet qu'il y avait des choses qui n'ont pas été encore assez abordées : quelle est l'utilité, quelle est la place ? Là il y a des arguments à construire.

On n'a pas discuté mesure par mesure en suivant le petit document. On a surtout évoqué le fait qu'elles continuaient à mettre en opposition l'ours et les activités. Il y a peut-être des propositions à faire en installant des comités de vallées dans lesquels l'ensemble des acteurs économiques pourraient réfléchir aux mesures d'accompagnement considérées comme intéressantes.

2. Débat général

Une personne dans la salle

Je voudrais faire une petite remarque sur tout ce qui concerne le coût. On n'a pas du tout entendu parler ce soir de ce que l'éleveur est aussi considéré comme un jardinier de la montagne, que nous aimons beaucoup nos Pyrénées parce qu'il y a les estives, parce qu'il y a justement les pâturages, parce qu'il n'y a pas les ronces, parce qu'il n'y a pas les arbres. S'il n'y avait plus de brebis, les Pyrénées auraient un esprit tout à fait différent. Aujourd'hui si on parle de la protection des brebis contre l'ours, il faut aussi en parler contre les chiens errants, pour les maladies, pour autre chose. Je crois que c'est très important qu'on valorise ce métier. Il faut donner les moyens, donc on va au-delà du débat sur l'ours, on va sur celui de nos montagnes qui sont magnifiques et qu'il faut garder.

Une personne dans la salle

Je voudrais dire qu'on focalise sur l'ours alors qu'il y a beaucoup d'espèces menacées dans les Pyrénées, des espèces disparues comme le bouquetin et on ne fait rien. C'est bien de penser à l'ours mais il y a beaucoup de choses à faire à côté.

Une personne dans la salle

Il me semble important que, qui que l'on soit, ce soir, qu'on ait un vécu montagnard ou pas, qu'on soit près de la montagne ou en campagne, peu importe, qu'on n'ait pas ce sentiment d'impuissance. Nous avons tous, à notre niveau, quelque chose à faire par rapport à la réintroduction de l'ours ou de la faune. Ça se fera, ça ne se fera pas... On ne sait pas trop... Mais, par notre discours, en adhérant à des associations, en étant conciliants avec des gens qui sont opposés à notre discours – si on est chasseur, il faudra être conciliant avec les écologistes, les écologistes avec les chasseurs, etc... on a tous vraiment à réfléchir sur comment on va pouvoir faire avancer ce système. Et j'insiste vraiment sur la biodiversité française : cent espèces que nous avons en France, comme le desman, le protée, etc., qui sont uniques, et l'ours l'été. C'est nous tous qui allons répondre à ça. Nos enfants jugeront.

Une personne dans la salle

J'espère que le projet de l'ours ne restera pas un effet de mode et qu'il perdurera dans le temps.

Une personne dans la salle

Je voudrais ajouter un point qui a été oublié dans notre groupe, c'est la contradiction de notre gouvernement entre la volonté de réintroduire l'ours et la traversée des Pyrénées par des réseaux routiers et des réseaux semi-industriels. Je crois qu'il y a là une contradiction, je ne sais pas comment ils arrivent à faire le grand écart. Est-ce que par exemple, on pourrait penser que l'ours pourrait conduire les camions qui traversent la vallée d'Aspe, on pourrait penser peut-être à ça.

Une personne dans la salle

Je suis de la vallée de Luz et je suis contre l'ours dans notre vallée. Nous, nos moutons sont en liberté. Alors il faudrait mettre peut-être l'ours en Ariège ou je ne sais pas où, là où on peut clôturer les moutons, mais nous, on n'en a pas besoin.

Jean-Claude Flamant

L'une des difficultés, c'est en effet que l'ours se déplace, puisque vous avez eu à pâtir d'un ours béarnais.

Une personne dans la salle

Je suis femme d'éleveur d'ovins. J'ai été surprise en lisant votre petit document : on nous donne un numéro de téléphone auquel appeler pour savoir où se trouve l'ours. L'ours a été réimplanté chez nous (Melba), du côté de Melle, il y a 5 ans, je crois, ou un peu plus. J'ai osé appeler hier soir pour savoir où se trouvait l'ours. Les dernières informations remontent au 12 janvier ! Je veux bien qu'on réintègre d'autres ours dans l'année mais est-ce qu'on va être vraiment aussi mal informés à l'avenir ?

Jean-Claude Flamant

Sur le répondeur on ne disait pas que les ours dormaient et qu'ils ne bougent pas encore à ce moment de l'année ? Ils devraient sortir maintenant.

La même personne

Non, ils ne disaient pas qu'ils dormaient... Très souvent, il nous arrivait de partir en montagne, en Barousse, et on savait qu'on avait l'ours là-bas. Parfois, on aurait aimé partir camper et on ne partait pas parce qu'on ne savait pas, on avait une information qui datait de trois semaines. Est-ce qu'on doit vraiment introduire un ours ? Moi, honnêtement, je n'ai pas envie de me faire bouffer par l'ours.

Une personne dans la salle

Je rejoins un peu la dame sur certains points. On parle de l'ours et de sa réintroduction. Il faudrait peut-être se poser la question de la communication dans les Hautes-Pyrénées. Ce serait pas mal, notamment au niveau des portables et d'Internet, parce qu'on est très mal équipé et j'ai du mal à imaginer comment on pourrait faire une bonne communication sans commencer par là.

Une personne dans la salle

Je suis maire adjointe d'une petite commune de montagne. On a un gros souci avec la responsabilité en cas d'accident avec l'ours. On a posé la question à maintes reprises et on n'a toujours pas la réponse et de toute façon, l'ours, on n'en veut pas.

Une personne dans la salle

Entre nous, si vraiment on pouvait accueillir l'ours à bras ouverts quel formidable argument on aurait contre le train qu'on veut nous imposer [la TCP, Traversée Centrale des Pyrénées, ndlr].

Une personne dans la salle

La seule réflexion que je me fais, c'est : y a-t-il un lien entre la réintroduction des animaux comme l'ours, la quête de cette réconciliation et notre propre survie ?

Une personne dans la salle

Je viens de la vallée d'Ossau. Nous ne sommes pas ici pour parler de la réintroduction puisqu'elle est décidée. Mais moi, je voudrais savoir combien de personnes ici présentes croient à la réussite de cette réintroduction.

Une personne dans la salle

Peut-être une proposition : on parle ces temps-ci de télévision numérique hertzienne. Je crois que ce dispositif permettrait de créer des télévisions locales : ça serait peut-être pas mal d'avoir une « Chaîne de l'Ours », une télévision sur la chaîne des Pyrénées qui pourrait justement participer à ce débat et à cette information.

Jean-Claude Flamant

Je passe maintenant la parole à notre grand témoin invité, Bertil Sylvander, chercheur socio-économiste à l'INRA Toulouse, et qui va se présenter.

3. Grand Témoin Invité : Bertil Sylvander, directeur de recherches INRA, Toulouse, socio-économiste

Je me suis promené de table en table et je vous ai écouté... et le débat qui vient d'avoir lieu montre qu'il y a une richesse extrême, des idées qui sortent. Je trouve que ça rend optimiste pour l'avenir de notre société. On entend souvent, à la télévision, dans les journaux, que la société française explose de tous les côtés, que c'est de plus en plus préoccupant. En fait il y a quand même plein de gens comme vous qui ne passent jamais à la télé, qui n'écrivent jamais dans les journaux mais qui, quand même, font la substance de la société française, beaucoup plus que ceux qui veulent nous faire croire qu'elle se résumerait à des idées un peu simplistes.

Je vais intervenir là en tant qu'observateur et en tant que sociologue, c'est-à-dire avec un peu de recul et vous allez peut-être me trouver plutôt théorique, mais c'est un peu mon rôle. Les chercheurs, leur métier c'est de regarder la réalité mais de la regarder avec des lunettes. On a un peu des modèles dans la tête et on essaie de voir si ces modèles peuvent éclairer notre société. C'est ce que je vais essayer de faire maintenant. Je vais le faire sur 2 grandes idées.

La première c'est : pour agir - puisqu'on est appelé à agir - il faut avoir une morale. Il y a plein de gens qui ont travaillé là-dessus, quelle morale pour l'homme politique, etc.

La seconde question que je me poserai avec vous c'est : comment évolue notre société aujourd'hui, entre communautés et démocratie.

Morale de l'action, morale de la conviction

Première idée, la morale. Il y a deux manières d'agir. Il y en a certains qui disent : "*C'est la morale de l'action*" et d'autres qui disent : "*C'est la morale de la conviction*", c'est un philosophe qui s'appelle Max Weber qui a dit ça. Je vais vous donner un exemple très simple. Dans l'histoire pas très lointaine, la gauche, avant de revenir au pouvoir, a attendu 23 ans. Il y avait des grands débats, parce qu'on aurait dit qu'il était écrit que jamais plus la gauche ne serait au pouvoir. Qu'est-ce qui s'est passé ? Il y avait des gens qui disaient : "Il faut à tout prix arriver au pouvoir et quand on y sera on fera une politique juste" et d'autres qui disaient : "Non, non, non, il faut d'abord dire des choses justes et si elles sont justes on arrivera au pouvoir." Ce sont deux traditions complètement différentes. La première c'était plutôt Mitterrand (« Je manœuvre comme je peux pour arriver au pouvoir un jour »), la deuxième c'était plutôt Mendès-France qui disait : « Non, il faut avoir d'abord des idées pures et quand elles seront reconnues par tout le monde, on sera porté au pouvoir ». Ces deux traditions, c'est d'un côté Machiavel qui dit : « Il faut du mauvais, les hommes sont mauvais, ils se battent entre eux, ils veulent le pouvoir, ça n'est qu'en reconnaissant ça qu'un jour on fera le bien ». Donc il faut être un peu « machiavélique » quand on veut agir. D'autres disent, comme Kant ou Max Weber : « Non, il faut absolument avoir des convictions, les défendre et c'est comme ça qu'on fait changer la société ».

Dans tout ce que j'ai entendu ce soir, on peut dire qu'il y a certaines choses qui se raccrochent plutôt à la première, d'autres plutôt à la seconde. A toutes les tables on évoluait entre les deux, jusqu'au débat final. Au débat final, quand on dit : "Finalement, est-ce qu'on y croit, à cet ours ?" On est dans la conviction. "Est-ce qu'il faut se battre pour l'ours ou non, est-ce qu'on a été consultés ou pas pour cette décision ?" Malgré toutes les directives que Jean-Claude Flamant nous a données pour débattre des mesures d'accompagnement, on remet en cause ça, on dit : « Nous, on n'entre pas dans ce jeu-là, on veut d'abord savoir si on a pris une décision par-dessus notre tête ou non. Est-ce qu'on fait de la démocratie de façade ou non ? » Et là vous êtes dans le rôle de la conviction. Il y a toujours quelqu'un dans une discussion - si vous regardez une discussion animée sur n'importe quel sujet - il y a toujours quelqu'un qui dit à un moment : « De quoi on parle ? quel est l'objectif, où allons-nous ? » et il en faut des gens comme ça, parce que sinon on ne parle que du comment et ce n'est pas bon de ne parler que du comment.

Ça me rappelle une blague du grand Duduche qui visite un jour le Salon du Bourget où on expose plein d'armes, des avions de combat, etc. Les jeunes qui sont là demandent comment ça marche. C'est fascinant ces radars, ces machins pour viser, l'informatique embarquée dans les chars... Comment ça fonctionne, comment ils communiquent entre eux, etc. Et puis il y en a un qui pose innocemment la question : « Oui mais à quoi ça sert, un char ? » Et là, il est dans la conviction, et il en faut des gens comme ça. Je vais prendre quelques exemples dans ce que vous avez dit ce soir.

Madame disait : « L'ours on n'en veut pas ». Il faut qu'il y ait des gens qui aient le courage de dire l'ours en n'en veut pas. Il y en a qui disent : « Oui mais attendez, c'est qu'il y a l'équilibre, la biodiversité, la survie de la planète, peut-être qu'on a besoin de diversifier, etc. ». Les gens qui disent ça, ils sont d'aussi bonne foi que ceux qui disent : « l'ours on n'en veut pas ». J'ai noté par exemple : « Ce n'est pas souhaitable parce qu'il y a des dangers, il y a les peurs, les dégâts que font les ours. Le mouton, lui, il est utile, tandis que l'ours, lui, ne nettoie pas la nature, ne l'entretient pas. Sans bergers dans les Pyrénées il n'y aura plus rien. Il y aura peut-être des ours mais il n'y aura plus rien. Il n'y aura plus de vie, il n'y aura plus d'économie, il n'y aura plus d'élevage ». Certains disent aussi : « Ce n'est pas possible, c'est artificiel, tout le monde est contre parce que les ours, de toute façon, ne sont plus sauvages, ils connaissent trop l'odeur de l'homme, etc. ils ne sont pas adaptés, ils ne s'adapteront jamais, ils viennent de Slovaquie, c'est complètement différent là-bas, etc. on aura des ours apprivoisés, à quoi ça sert ? » etc.

Et puis il y a ceux qui disent : « Non, non, il y a le droit des espèces à vivre. On exagère beaucoup, il y a des rumeurs, les gens parlent de l'ours alors qu'ils ne l'ont jamais vu, certains croient qu'il fait

5 mètres de haut ». Là on est encore dans la conviction, c'est-à-dire qu'on dit des choses importantes mais on n'est pas encore dans l'action.

Quand on est dans la conviction, le danger c'est la surenchère. Chacun campe sur ses convictions et on fait dans la surenchère. La surenchère, c'est les idées pures, les idées théoriques. L'ours c'est complètement mauvais et les bergers c'est complètement bon, ou l'inverse. J'ai entendu tout à l'heure : « Les chasseurs ce sont des espèces d'imbéciles au front bas qui ne connaissent rien à rien ». Et d'autres disent : « Ah mais les écologistes ce ne sont que des chèvres bêlantes qui magnifient la nature alors qu'ils n'y connaissent rien, à cette nature ». C'est ainsi qu'on peut diaboliser l'autre et le rendre inapte à la discussion.

En fait, dans cette morale de la conviction, on devrait revenir à la conviction première, par exemple : quelle est la conviction d'un berger ? est-ce qu'il aime son métier ? est-ce qu'il aime ses bêtes ? pourquoi il les aime ? pourquoi il fait ce boulot, quels sont ses droits, quels sont ses statuts ? Pourquoi il est là ? Pourquoi il fait ce métier alors que tellement de gens font tellement d'autres métiers dans tellement d'autres endroits du monde ? Mais on devrait dire pareil du chasseur. On peut dire que c'est une espèce de brute qui a une arme et qui tire sur tout ce qui bouge. Et puis il y en a qui disent : « Les chasseurs c'est des écologistes, ce sont des gens qui aiment la chasse ». Il y a quelqu'un à une table qui disait : « Un chasseur c'est quelqu'un qui doit être plus malin que le gibier. Donc il doit être astucieux, il doit essayer de comprendre quel est son comportement, où il est, pourquoi il fait ça et pas autre chose. Il y a une sorte de jeu, de stratégie qui, au fond, est estimable ». Si c'est posé comme ça, c'est vraiment : « Je me pose, moi, en tant que chasseur, pour faire des progrès dans mon action ».

Quand les organisateurs vous demandent de parler de l'accompagnement, il vous mettent d'emblée dans l'autre morale, qui est la morale de l'action. La morale de l'action c'est : « D'accord, OK, on s'engueule, on s'échange des arguments plus ou moins bons, chacun campe sur ses positions, etc. Mais il se trouve qu'on est dans le même bateau, on est dans la même société, on est dans les mêmes villages, on est dans la même vallée, on est condamné à s'entendre ». Et je me dis que, finalement, il s'agit moins de cohabitation entre l'ours et l'homme, dans cette soirée, que de cohabitation entre les hommes. Il y a même quelqu'un qui a dit un moment : « Il faudrait réintroduire l'homme ! » Là, on est en train de réintroduire l'ours, mais finalement, quand on est dans la morale de l'action, on réintroduit l'homme.

Les conflits. Comment cohabiter ? J'ai entendu : « Comment faire pour que tout le monde vive ? Chacun doit y mettre du sien ». Et en même temps, j'ai entendu : « Ah oui mais les gens sont de bonne foi. Ce qui est embêtant, ce sont les organisations, les fédérations, les sociétés de chasse, les chambres d'agriculture... parce qu'elles ont des objectifs inavoués. Nous, citoyens, notre objectif c'est d'être tranquilles, de vivre notre vie comme on peut, et d'être le mieux possible avec nos voisins. Mais les organisations, il faut qu'elles survivent, il faut qu'elles croissent, qu'elles se développent. Elles sont puissantes... moins puissantes... etc. »

Donc on doit être un peu politique quand on est dans la morale de l'action. On doit apprendre quel est l'objectif de l'autre, essayer de jouer un peu, de surfer sur les vagues de la politique. Ça c'est la première idée que je retire. Il y a eu plein d'échanges qui étaient de l'ordre de : « Comment agir de manière astucieuse ? ». Finalement, pour être un homme en société, il faut être aussi astucieux qu'un chasseur.

La deuxième idée sur la morale de l'action, c'est que dès qu'on est dans l'action, on est nécessairement dans le compromis. Il n'y a pas d'action pure. La seule action pure qui existe c'est l'action du dictateur qui dit : « Finalement, puisque cette communauté-là me gêne, je n'ai qu'à tous les tuer ». Là, c'est une idée pure.

Cette grande opération qui est menée par la Mission Agrobiosciences, c'est de « l'ingénierie sociale ». C'est-à-dire que ça nous oblige tous, nous citoyens, à mettre un peu les mains dans le cambouis, à nous intéresser aux lois, aux règlements, à ce qui est possible, à ce qui ne l'est pas, aux problèmes de

responsabilité. Ce n'est pas du rêve, on doit agir donc on doit connaître notre société, on doit devenir des techniciens du changement. C'est ce qu'on appelle « l'ingénierie sociale ». Donc quand on dit : « Si on met des frontières autour des ruches, ça va empêcher tout le monde de marcher. On pourrait peut-être mettre les ruches en hauteur, mais à ce moment-là les ours n'auront plus rien à manger. Il faut quand même qu'ils mangent un peu, on pourrait lâcher des essaims... On va essayer de trouver une solution pour que ça fonctionne et travailler avec les organisations ». Ça veut dire aussi que les pouvoirs publics, quand ils doivent indemniser un éleveur, ce n'est pas seulement s'assurer que la bête est morte, il y a aussi savoir s'il y en a qui sont tombées dans un précipice parce qu'elles ont été frappées de panique, s'il y en a qui ont avorté, etc. Donc ça demande, de la part de ceux qui font la politique, de connaître intimement la réalité sociale. Ça veut dire que nos hommes politiques, on doit leur dire : « Arrêtez vos petites phrases, intéressez-vous concrètement à nos affaires ».

Troisième idée sur la morale de l'action, qui est revenue constamment, comme un leitmotiv, c'est le savoir et la compétence. Autrement dit, les rumeurs et les peurs, les positions tranchées... c'est toujours issu d'un manque de compétence, d'un manque de savoir. Par exemple, les gens ne savent pas ce que c'est qu'un ours : qu'est-ce que c'est comme bête, comment ça vit, qu'est-ce que ça mange, à quelle heure ça se lève le matin ? Par exemple on disait que s'ils n'ont pas bougé depuis janvier, c'est qu'ils dorment : « Ah oui, j'avais oublié qu'ils dorment l'hiver ». A une table, il y a quelqu'un qui a dit : « Quel comportement doit-on avoir vis-à-vis d'un ours ? » C'est important comme question, ça. Par exemple, vous savez que les chiens ont horreur qu'on sourit, qu'on montre les dents. Si vous montrez vos dents à un chien, vous croyez que vous souriez et lui il croit que vous êtes agressif. Il faut savoir comment fonctionne un ours pour pouvoir se comporter vis-à-vis de lui. On introduit l'ours, d'accord, mais alors tirons-en les conséquences.

Deuxième type de savoir et de compétence : le métier de berger, c'est un métier. Donc comme toutes les professions, il faut la connaître, il faut la faire évoluer, ça demande toute une série de compétences. Quelqu'un disait à une table : « Chasseur aussi, il faut avoir des compétences ! ». Par exemple, la première compétence du chasseur, c'est le sang-froid. On peut être un artiste et ne pas avoir de sang-froid, mais être chasseur et ne pas avoir de sang-froid c'est embêtant. Ça veut dire qu'on doit faire la différence entre les professionnels et les usagers. Dans la montagne, il y a des gens qui vivent de la montagne et qui font vivre la montagne, ceux-là ce sont des professionnels. Il y a aussi les usagers. Les usagers... ils sont en vacances ; eux aussi ils ont des droits. Mais c'est difficile d'être « usager professionnel ». Si demain matin j'ai envie de cueillir des fleurs, par exemple, j'ai quelques règles mais ce n'est pas vraiment une profession. Là, il y a quand même un grave problème, c'est que la montagne qui était, avant, un espace où vivaient des populations, aujourd'hui ça devient un territoire de loisirs. Presque à chaque table on a parlé des 4 x 4 ou des motos. Il y a là effectivement un problème de savoir. Aujourd'hui on ne peut pas aller conduire sur l'autoroute ou sur une route sans avoir son permis. Alors, que faire pour que les usagers se rendent compte qu'ils sont dans un lieu qu'ils ne connaissent pas et qu'ils doivent apprendre à le découvrir et à le connaître ?

Toujours sur le savoir et la compétence, il y a une question qui est revenue partout, c'est : « Qui fait vivre la montagne, qui vit de quoi, combien y a-t-il de moutons, combien ça rapporte, quelle valorisation ? » C'est-à-dire, autrement dit, les pieds sur terre... on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, on vit parce qu'on gagne sa vie. Quand on donne des subventions ou qu'on dit : on va mettre un label AOC ou un label produit avec ours-montagne, eh bien là aussi on doit se retrousser les manches et regarder comment fonctionne l'économie.

La morale de l'action, c'est très exigeant, ça ne se passe pas de l'autre, il faut les deux : avoir des idées et savoir les mettre en pratique. Ça demande un peu de réalisme, ça nous vieillit un peu parce que, vous savez bien, quand on a 20 ans on essaie de reconstruire le monde et quand on vieillit, on se dit que tout n'est pas si simple, que c'est plus compliqué que ça, etc.

Communautés et démocratie

La deuxième idée à laquelle je me réfère ce soir, c'est - pour les plus âgés ou ceux qui ont encore leurs parents – que l'on vient d'une société hiérarchisée et autoritaire. On respectait ses parents. Jamais on aurait osé parlé quand le maître d'école était en train de faire son cours, il y avait des punitions et on y allait. C'était il n'y a pas si longtemps. On part de cette société-là : on a deux scénarios possibles : le scénario des communautés, à l'américaine, avec la communauté de telle vallée, la communauté des montagnards, la communauté des catholiques, des juifs, des noirs, des banlieusards, etc. Que fait l'Etat ? Il est là, il arbitre et les communautés ne se parlent pas entre elles. Une réunion comme ce soir dans un Etat communautaire est impossible. On ne se parle qu'entre pairs. C'est la paix armée, on est en paix mais ça peut exploser à tout moment.

Deuxième évolution : la démocratie sociétale ou sociale. Les intérêts sont différents mais il y a un moment où on joue « gagnant-gagnant », où on trouve une solution qui peut convenir à tout le monde. Dans le travail qu'on a fait ce soir, on a traité de ça précisément. C'est-à-dire : est-ce qu'on doit faire des zones dans les Pyrénées, une zone où il y aurait les ours, une zone où il y aurait les chasseurs, une zone où il y aurait les bergers. Ça c'est la paix armée, ce sont les lobbies. Vous avez parlé du grand écart. La politique des lobbies, c'est un lobby qui veut traverser les Pyrénées avec une autoroute, l'autre qui veut garder les ours. On dit oui aux deux, et on ne fait pas de vrai compromis et ça c'est dangereux.

Dans la société démocratique, on est constamment dans le compromis et dans l'hybridation, on est conciliant, ça veut dire qu'on combine les idées. Les lieux de chasse, les dates de chasse, l'habitude de l'ours, la localisation de l'ours... voilà des pistes qui sont conciliables, qui sont possibles, qu'il faut mettre en musique, mettre en pratique, mettre les moyens. Quand on téléphone, il faut que ça réponde... Quand on regarde le comportement de certains skieurs sur les pistes, ils se croient sur un boulevard de grande ville, ils ne se voient pas à la montagne. Ce qu'on a à faire tous ensemble, c'est créer une culture qui ne soit pas une juxtaposition de plein de cultures de communautés mais qui soit une culture hybride, une culture commune. C'est-à-dire que moi, écologiste, je sais ce que c'est qu'un chasseur, je vais de temps en temps chasser avec lui pour voir ce que c'est, et le chasseur s'intéresse à l'écologie, le berger s'intéresse à la chasse, etc. Je pense que c'est dans cette culture-là qu'on peut avancer sur le plan politique. Merci.

Jean-Claude Flamant :

Merci beaucoup Bertil pour cette improvisation... Improvisation puisque, je le souligne, c'est après nous avoir écoutés que Bertil Sylvander a élaboré son analyse et construit son intervention.

Je voulais conclure cette soirée par quelques points. Vous avez participé à la fois à cette consultation sur l'ours et aussi aux expériences que la Mission Agrobiosciences poursuit de mise au point de formes de débats publics sur des sujets à propos desquels la société s'interroge et sur lesquels il n'y a pas forcément de consensus immédiat. Ce que nous appelons les « forums par cercles d'échange » font partie des différents essais que nous conduisons et que nous analysons sur les sujets de controverse. Vous avez contribué ce soir au perfectionnement d'une telle formule.

Cette formule a deux buts. Le premier - et c'est ce qui nous est demandé souvent par les pouvoirs publics, les institutions, les conseils régionaux, etc... - par ce procédé-là les décideurs politiques cherchent à mieux comprendre ce qu'on peut appeler « l'opinion », afin de prendre des décisions plus éclairées. Donc nous tentons de participer à l'éclairage des décisions en révélant justement ces balances, voire ces tensions, entre « une morale de la conviction » et « une morale de l'action » : je retiens les remarques de Bertil Sylvander. C'est un premier objet et il va me falloir, avec la petite équipe autour de moi, remobiliser tous les matériaux que nous avons collectés ce soir comme au cours des deux soirs antérieurs pour produire un document qui éclaire la décision publique à propos du renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées. Le décideur public en fera après ce qu'il en veut, évidemment. Mais nous sommes optimistes et nous pensons qu'il peut surgir des éléments qui donnent un éclairage tel que ce n'est plus une question d'affrontement, de pour et de contre, c'est véritablement une possibilité d'action qui se dégage.

Le second élément, que vous avez peut-être ressenti, c'est que, non seulement vous avez apporté votre opinion, mais au travers de la rencontre et des dialogues que vous avez conduits autour des tables, vous voulez maintenant en savoir plus sur le sujet de ce soir. Je suis sûr aussi que vous avez appris des choses les uns des autres. La formule de débat que vous avez vécue ce soir a donc une fonction d'éclairage par rapport à la décision publique mais constitue aussi une stimulation du propre intérêt personnel des participants, de vous-mêmes, quelle que soit votre opinion de départ, et que celle-ci ait changé ou pas au bout du compte. C'est une des pistes que nous suivons dans ces « forums par cercles d'échanges ».

Je voulais terminer par des remerciements pour ceux qui ont préparé la soirée, la logistique, la confection du guide des échanges et l'élaboration des documents. Je voulais vous remercier, vous tous, pour l'apport que vous avez fourni, tout ce que vous avez dit. J'espère que nous pourrons rendre compte de toute cette richesse. Mais je voudrais que vous remerciiez les animateurs preneurs de notes et rapporteurs, notamment les étudiants qui, ce soir, se sont une nouvelle fois impliqués et le font avec beaucoup d'intérêt et de conviction. On peut les applaudir (*applaudissements*).